TOUT SAVOIR SUR L'ESS

LE GUIDE PRO 2027 de l'ESS

carenews

Un média du groupe AEF

ÊTRE UTILE AUX ACTEURS DE L'ENGAGEMENT

ACTUALITÉS
TENDANCES
RESSOURCES
& ANNUAIRE

DÉCOUVREZ

LE CAHIER 2026 DE L'OBSERVATOIRE DE LA PROTECTION

AÉMA GROUPE

49 % des Français manquent de connaissances pour gérer leur épargne et investir, selon le Baromètre 2026 de l'Observatoire de la Protection.

Le Cahier offre un diagnostic de leur culture financière, zoomant sur les réalités spécifiques des femmes et des jeunes. Il propose des analyses et leviers d'action pour mettre demain l'épargne au service du financement des transitions, tout en renforçant l'autonomie financière des Français.

CONSULTEZ LE CAHIER ICI

aéma GROUPE — GROUPE MUTUALISTE DE PROTECTION — AESIO MUTUELLE — MACIF — abeille ASSURANCES — Ofi invest

AÉMA GROUPE
Société de Groupe d'Assurance Mutuelle (SGAM), entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social se situe 127/129 Quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-Les-Moulineaux, identifiée sous le numéro unique 493 754261

TOUT SAVOIR SUR L'ESS

LE GUIDE PRO 2027 de l'ESS

ÊTRE UTILE AUX ACTEURS DE L'ENGAGEMENT

ACTUALITÉS
TENDANCES
RESSOURCES
& ANNUAIRE

carenews

Un média du groupe AEF

l'édito

de Guillaume Brault
Fondateur et président de Carenews

et Camille Dorival
Directrice de la rédaction de Carenews

UN RÔLE ESSENTIEL

À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) se mobilisent pour faire reconnaître leur rôle essentiel dans la société. Sans eux, pas d'accueil pour les enfants en situation de handicap, ni d'hébergement médico-social. Sans eux, les Ehpad, la formation continue ou la complémentaire santé seraient pris en charge essentiellement par des entreprises privées lucratives, avec les dérives potentielles que l'on connait. Sans eux, pas d'émancipation par le sport, tant la pratique sportive repose sur les associations en France. Sans eux, moins d'accès à la culture, moins d'initiatives locales de transition écologique, moins d'économie circulaire...

Ces rôles sont mis en évidence dans la Stratégie nationale de l'ESS adoptée par la France en juillet 2026. Alors à quand des financements publics à la hauteur ? À quand un accès facilité aux investisseurs privés ? Dans ce guide, nous avons souhaité mettre en valeur les acteurs de l'ESS, souligner les enjeux auxquels ils sont confrontés, contribuer aux différentes réflexions qui les agitent.

Cet ouvrage a été conçu par l'équipe de Carenews, le média des acteurs de l'engagement, pour vous accompagner dans vos missions. Quels sont les différents acteurs de l'ESS ? Quel poids pèsent-ils dans l'économie française ? Quelle est leur utilité sociale ? Quels défis les attendent pour les mois à venir ? Autant de questions auxquelles nous nous efforçons de répondre dans ce guide.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, et remercions tous ceux qui, chaque jour, contribuent à construire une société plus solidaire.

05 L'édito

08 LE PAYSAGE DE L'ESS

10 Économie sociale et solidaire : de quoi parle-t-on ?
14 2,68 millions d'emplois dans l'économie sociale et solidaire
16 13 millions de Français donnent de leur temps à une association
18 Les Scop, une alternative au modèle dominant ?
20 Les sociétés commerciales de l'ESS allient engagement social et *« modèle économique solide »*
22 6 040 fondations et fonds de dotation : la philanthropie française en progression
24 Quelles sont les entreprises les plus généreuses en France ?
27 Les réseaux de représentation de l'économie sociale et solidaire
30 Le calendrier 2026-2027 de l'économie sociale et solidaire

32 DOSSIER
L'économie sociale et solidaire, un investissement d'avenir !

36 Budget de l'État : l'ESS est un investissement à long terme, plaident les acteurs
40 À quelques mois de l'élection présidentielle, le secteur de l'IAE veut peser dans le débat
42 Héritage : les 9 000 milliards d'euros de la « grande transmission » profiteront-ils aux associations et fondations ?
46 *« Nous devons encourager la générosité sous toutes ses formes »*, entretien avec Yaële Aferiat (AFF)
49 Entretien avec Marie Leclerc-Bruant, Caisses d'Epargne

50 L'ACTUALITÉ DE L'ESS

52 *« Nous voulons renforcer le sentiment d'appartenance à l'ESS »*, entretien avec David Cluzeau (Udes)
56 La Stratégie nationale de l'ESS adoptée en 2026 malgré l'abstention des acteurs
60 Un logo pour rendre l'économie sociale et solidaire plus visible

61 Ces organisations qui agissent pour rendre le foncier et le logement plus solidaires
64 Avec l'association Studhelp, des particuliers font les courses d'étudiants en situation de précarité
66 *« Notre modèle est plus pertinent que jamais »*, entretien avec Tarek Daher (Emmaüs France)
69 Transmission des entreprises : la piste des fondations actionnaires
72 Secteur associatif : quelles politiques de rémunération ?

76 LES RESSOURCES DE L'ESS

78 Les 10 influenceurs à suivre en 2027
80 Des ressources pour tout comprendre à l'ESS
84 Le glossaire de l'ESS

86 L'ANNUAIRE DE L'ESS

88 Mon organisation offre une solution ESS
104 Mon organisation est mécène de causes d'intérêt général
114 Mon organisation cherche des mécènes
120 Index

08 LE PAYSAGE DE L'ESS

34 DOSSIER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UN INVESTISSEMENT D'AVENIR !

50 L'ACTUALITÉ DE L'ESS

Vous trouverez la définition des **mots surlignés** en gris dans le glossaire !

76 LES RESSOURCES DE L'ESS

86 L'ANNUAIRE DE L'ESS

PLUS DE 100 ORGANISATIONS

100 % ESS

le paysage DE L'ESS

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?

CHIFFRES
CALENDRIER
RÉSEAUX
IMPACT

L'économie sociale et solidaire, on en entend beaucoup parler mais on ne sait pas toujours exactement de quoi il s'agit. Carenews vous aide à identifier les différents types de structures qui composent cette forme d'économie. Association, coopérative, mutuelle, fondation, société commerciale de l'ESS : chacune a des caractéristiques spécifiques, mais elles ont pour points communs une lucrativité encadrée, une gouvernance démocratique et une forme d'utilité sociale. Les associations peuvent en outre être reconnues d'intérêt général, voire d'utilité publique, sous certaines conditions.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : de quoi parle-t-on ?

La notion d'« économie sociale et solidaire » désigne plusieurs formes d'organisations à lucrativité encadrée et gouvernance démocratique : associations, mutuelles, coopératives, fondations et sociétés commerciales de l'ESS. Parmi ces structures, certaines peuvent être reconnues d'intérêt général si elles remplissent certaines caractéristiques.

L'**économie sociale et solidaire** (ESS) n'est pas une forme d'économie nouvelle. Les premières structures de l'ESS remontent au Moyen Âge, mais elles se sont surtout développées à partir de la fin du XIXe siècle.

L'appellation « économie sociale et solidaire », en revanche, est relativement récente. Elle a été institutionnalisée par la loi de 2014 sur l'ESS, dite « loi Hamon », qui en a défini les contours et les caractéristiques.

Pour faire partie de l'économie sociale et solidaire, une structure doit avoir deux caractéristiques principales :

- **une gouvernance démocratique** : les décisions sont prises de manière collective, selon le principe « une personne = une voix ». Le type de personnes qui participent aux décisions varie toutefois selon les structures : il s'agit par exemple des adhérents dans le cas des associations ou des mutuelles, des clients dans le cas des banques coopératives, des salariés dans les Scop, etc.

- **une lucrativité nulle ou limitée** : la notion de lucrativité n'est pas toujours facile à comprendre et est souvent confondue avec celle de rentabilité. Une structure de l'ESS se doit bien sûr d'être rentable, d'avoir des comptes à l'équilibre ou excédentaires, afin que l'activité puisse se pérenniser. En revanche le principe de non-lucrativité signifie que les excédents, s'ils existent, ne sont pas redistribués sous forme de dividendes à des actionnaires, mais sont réinjectés dans l'organisation pour financer ses investissements ou son activité. Le profit n'est donc pas considéré comme une fin en soi (puisqu'il n'y a pas d'actionnaire à rémunérer), mais simplement comme un moyen de développer un projet correspondant à des besoins sociaux identifiés. On parle de « lucrativité limitée » dans le cas d'une entreprise dont une partie minoritaire des excédents sont redistribués (aux sociétaires dans le cas des coopératives par exemple), le reste étant réinvesti dans l'entreprise.

Dans les structures de l'ESS, le profit n'est pas considéré comme une fin en soi

Utilité sociale et intérêt général

Beaucoup d'organisations de l'ESS ont en outre des activités dites d'**utilité sociale**, c'est à dire qu'elles ont pour objectif de soutenir les personnes en situation de fragilité, de contribuer à la lutte contre les exclusions ou les inégalités, à l'éducation et à la citoyenneté ou au développement durable, selon la définition donnée par la loi de 2014.

Certaines ont même des activités dites d'**intérêt général** ou d'utilité publique, lorsqu'elles ont notamment un caractère philanthropique, éducatif ou humanitaire.

L'ESS n'est donc pas un secteur d'activité spécifique : les structures de l'ESS peuvent intervenir dans tous les champs d'activités. Comme le résume la loi de 2014, l'ESS est *« un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine »*, qui érigent la non-lucrativité, la délibération collective et l'utilité sociale au rang de principes fondateurs.

Ces caractéristiques regroupent de fait cinq types de structures, qui composent les différentes « familles » de l'ESS : les **associations** employeuses, les **coopératives**, les **mutuelles**, les **fondations** et les sociétés commerciales de l'ESS.

Les associations

Une association est un organisme à but non lucratif, qui regroupe des personnes volontaires partageant les mêmes centres d'intérêt, autour d'un projet commun. L'association est nécessairement non lucrative : ses résultats ne peuvent pas être redistribués. En revanche elle est autorisée à développer des activités commerciales de manière régulière ou occasionnelle, sous certaines conditions.

Certaines associations sont reconnues d'intérêt général lorsqu'elles ont un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, ou à la défense de l'environnement naturel. Dans ce cas, elles peuvent émettre des reçus fiscaux à l'intention de leurs donateurs, qui peuvent ainsi bénéficier d'une réduction d'impôt. Elles sont également éligibles au **mécénat**.

Les associations peuvent également être reconnues d'utilité publique, ce qui confère, en plus des avantages liés à la reconnaissance d'intérêt général, la possibilité de recevoir des legs ou donations.

Définitions disponibles dans le **glossaire** page 84

Seules les associations employeuses sont considérées comme faisant partie de l'ESS, car celles qui n'ont pas de salariés n'ont pas à proprement parler d'activité économique, qu'elle soit marchande ou non marchande.

Les coopératives

Les coopératives sont des entreprises contrôlées et détenues par leurs membres, qui se réunissent volontairement pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs, au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement.

Il existe cinq grands types de coopératives :

- **les coopératives d'utilisateurs ou d'usagers**, dont les sociétaires sont les utilisateurs des biens et services produits : il peut s'agir de coopératives d'habitants, de consommateurs, de coopératives scolaires... ;

- **les coopératives d'entreprises**, dont les sociétaires sont des entrepreneurs : il s'agit par exemple des coopératives agricoles ou des coopératives d'artisans ;

- **les coopératives bancaires ou banques coopératives**, dont les sociétaires sont les clients ;

- **les coopératives de production** : il s'agit des **Scop**, dont les sociétaires sont majoritairement leurs salariés ;

- **les coopératives multisociétariales** : il s'agit ici des sociétés coopératives d'intérêt collectif (**Scic**) qui associent plusieurs types de sociétaires : salariés, usagers, partenaires, etc.

Les mutuelles

Une mutuelle est un groupement de personnes morales de droit privé à but non lucratif. Il existe principalement deux types de mutuelles :

- **les mutuelles d'assurance**, ou sociétés mutuelles d'assurance, qui relèvent du Code des assurances et couvrent des risques tels que les dommages habitation ou automobile ;

- **les mutuelles de santé et prévoyance**, régies par le Code de la mutualité, qui proposent une couverture santé complémentaire à celle de la Sécurité sociale, mais aussi des contrats de prévoyance. Certaines mutuelles développent aussi des activités de prévention et promotion de la santé, d'action sociale, et gèrent des établissements ou des services sanitaires et sociaux (centres dentaires, Ehpad, etc.).

Dans le langage courant, le terme de « mutuelle » est utilisé abusivement pour désigner l'ensemble des organismes de complémentaire santé. Or si certains d'entre eux ont bien la forme juridique de mutuelle à but non lucratif, d'autres sont en réalité des sociétés d'assurances lucratives ou des institutions de prévoyance.

Les fondations

Les fondations sont des structures philanthropiques non lucratives créées par un ou plusieurs mécènes, principalement des particuliers, des entreprises ou des universités, qui affectent irrévocablement des moyens de toute nature (financiers, fonciers, biens ou droits) à la réalisation d'actions d'intérêt général.

Il existe huit types de fondations :

- **les fondations reconnues d'utilité publique**,
- **les fondations d'entreprise**,
- **les fonds de dotation**,
- **les fondations abritées**,
- **les fondations universitaires**,
- **les fondations hospitalières**,
- **les fondations de coopération scientifique**,
- **les fondations partenariales**.

Les sociétés commerciales de l'ESS

Il s'agit de structures qui ont un statut commercial classique (SARL, SAS ou SA) mais qui respectent les principes suivants, inscrits dans leurs statuts :

- **un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices**,
- **une gouvernance démocratique**,
- **une utilité sociale affirmée**,
- **une lucrativité limitée**.

Camille Dorival

ASSURER GENERALI VOS VIES

Aujourd'hui, vous vivez 1001 vies, bien les assurer,

c'est donner sa chance à chacune !

GENERALI S'ENGAGE
POUR PROTÉGER LA SOCIÉTÉ

Generali Iard, Société Anonyme au capital de 94 630 300 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris.
Generali Vie, Société Anonyme au capital de 341 059 488 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris.
N° d'identification unique ADEME FR232327_01NBYI - Siège social des Sociétés : 89 rue Taitbout - 75009 Paris.
Sociétés appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.
Photos : Getty Images.

GENERALI

2,68 millions d'emplois DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'ESS représente 13 % de l'emploi privé et 10 % de l'ensemble des emplois, indique la nouvelle édition du Panorama de l'économie sociale et solidaire. Publié par ESS France, ce document brosse un portrait du secteur en France, à partir de plusieurs sources statistiques.

2,68 millions de personnes travaillent en France dans l'économie sociale et solidaire, rapporte l'édition 2026 du Panorama de l'ESS.

Visant à mettre en valeur le rôle de cette forme d'économie *« face aux grands enjeux sociaux, économiques et environnementaux de notre époque »*, ce document est produit par l'Observatoire national de l'ESS et publié par ESS France. Il agrège des données issues de différentes sources statistiques rendues publiques ces dernières années.

13 % des emplois privés appartiennent à l'ESS en France

Les associations, premières créatrices d'emplois de l'ESS

Selon le Panorama, l'économie sociale et solidaire (ESS), telle que définie par la loi du 31 juillet 2014, est représentée par 146 806 entreprises (**coopératives**, mutuelles, associations, fondations et sociétés commerciales de l'ESS) et 204 137 établissements (Ehpad, crèches associatives, lieux culturels...) employeurs.

En tout, 13 % des emplois privés et 10 % de l'ensemble des emplois appartiennent à l'économie sociale et solidaire en France.

Le plus grand nombre d'emplois se trouvent au sein des associations. Il en existe 1,37 million actives, dont plus de 70 000 créées chaque année, selon des chiffres de 2023 et 2025. Elles emploient 2,1 millions de personnes et représentent 77 % des emplois de l'ESS, selon la base Flores 2022 de l'Insee.

Viennent ensuite les coopératives, dans lesquelles 354 187 emplois sont recensés, selon la même source. En cumulant les filiales et entreprises associées, elles représentent 5,5 % de l'emploi salarié privé en France, selon l'édition 2026 du Panorama des entreprises coopératives de Coop FR.

Les établissements mutualistes représentent quant à eux 6 697 employeurs. 140 175 emplois y sont recensés, depuis la même base de l'Insee, soit 5 % des emplois de l'ESS. De leur côté, les fondations emploient 126 749 personnes.

4 500 sociétés commerciales de l'ESS

Des acteurs dont le nombre d'emplois n'est pas cité sont également recensés. Les sociétés commerciales de l'ESS, créées par la loi de 2014, constituent ainsi la famille la plus récente du secteur.

« Contrairement aux autres modèles de l'ESS, elles ne se rattachent pas à un régime juridique particulier, mais doivent respecter les grands principes de l'ESS relatifs au partage du pouvoir et à la limitation de la lucrativité et les traduire dans leurs statuts en plus d'être dans l'obligation de poursuivre une activité d'utilité sociale », indiquent les auteurs du Panorama. Représentées par le Mouvement Impact France, elles étaient au nombre de 4 501 en 2025, selon ESS France.

Les structures de l'ESS agréées « entreprises solidaires d'utilité sociale » **(Esus)**, et devant donc justifier d'une activité d'utilité sociale et de règles de gestion particulières, sont quant à elles au nombre de 2 896, selon les chiffres de la Direction générale du Trésor de 2024. 58 % d'entre elles sont des associations, 29 % des sociétés commerciales de l'ESS et 11 % des coopératives.

Des salariés à 66 % féminins

Petite enfance, santé, sport, culture, alimentation, énergie... Les secteurs d'activité dans lesquels l'économie sociale et solidaire est présente sont variés, met également en avant le Panorama. *« Loin d'être réduite à un "secteur" d'activité, elle est présente partout, elle est l'économie du lien et des territoires, génératrice d'emplois non délocalisables »*, défend ainsi en introduction Benoît Hamon, président d'ESS France.

Féminisée à 66 %, contre 41 % dans le privé lucratif, l'économie sociale et solidaire fait état d'un *« écart de salaire brut médian entre femmes et hommes systématiquement plus favorable que dans le privé lucratif »*, met en avant l'Observatoire national de l'ESS d'après des chiffres de l'Insee de 2023. Des plafonds de verre sont cependant observés dans plusieurs secteurs, dont l'information-communication, les arts et spectacles ou l'hébergement-restauration.

10 000 emplois supprimés en 2025

L'économie sociale et solidaire se répartit également sur les différents territoires français. Sa part dans l'emploi est la plus faible en Île-de-France (7,2 %) et la plus élevée en Bretagne (13,7 %) et en Pays-de-la-Loire (12,6 %).

Part de l'ESS dans l'emploi par région

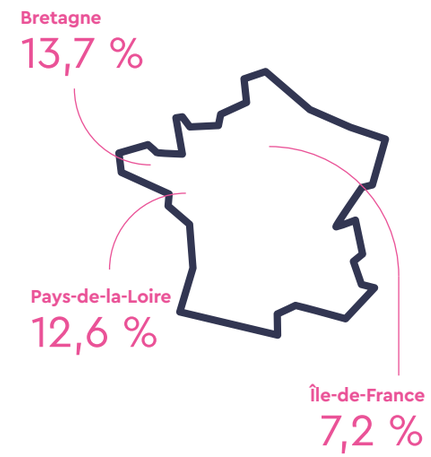

L'ESS fait cependant face à des difficultés. En 2025, 10 000 emplois ont été supprimés, selon une note de conjoncture d'ESS France. Les mutuelles sont les plus affectées proportionnellement, tandis que les associations représentent le plus grand nombre de pertes en valeur absolue. Les coopératives et les fondations conservent, quant à elles, un solde positif malgré une croissance ralentie.

En 2025, 10 000 emplois ont été supprimés

Un besoin de renouvellement des générations de salariés se fait également ressentir au sein des employeurs de l'ESS, pointent les auteurs du Panorama. En effet, 21,2 % des salariés de l'ESS ont plus de 55 ans.

Élisabeth Crépin-Leblond

13 millions de Français DONNENT DE LEUR TEMPS À UNE ASSOCIATION

25 % des Français sont bénévoles dans une association, indique une étude publiée par Recherches et solidarités. Si cette part est en légère hausse, la proportion de bénévoles engagés de façon hebdomadaire diminue. L'engagement des bénévoles les moins diplômés est le plus impacté par cette baisse, ainsi que par le contexte actuel.

Un Français sur quatre est bénévole dans une association. Cette proportion est en légère hausse, selon la 21e édition de l'étude « La France bénévole », réalisée par le réseau associatif Recherches et solidarités, en partenariat avec l'organisme Coalta formation. L'étude s'appuie une enquête Ifop réalisé en janvier 2026 auprès de plus de 3 000 personnes et sur un baromètre d'opinion des bénévoles mené en mars et avril auprès de 4 000 répondants.

Les engagements bénévoles sont de plus en plus ponctuels et mobiles

Ainsi, entre 13 et 13,5 millions de Français donnent du temps à une association en 2026. 10 millions d'entre eux agissent régulièrement, c'est-à-dire au moins une fois par mois. 28 % des hommes et 22 % des femmes sont bénévoles dans une association. Chez les 65 ans et plus, un recul du **bénévolat** s'opère, tandis qu'il progresse de manière plus modérée chez les moins de 35 ans.

La part des bénévoles très engagés diminue

L'engagement bénévole prend des formes différentes et se transforme. *« Il n'y a pas un bénévolat mais des formes d'engagement multiples »*, soulignent les auteurs du rapport. Ils notent que *« les associations doivent adapter leurs modes de fonctionnement pour mieux accueillir, accompagner et fidéliser des bénévoles aux profils, aux attentes et aux motivations de plus en plus diversifiés »*.

Les engagements bénévoles sont notamment de plus en plus ponctuels, mais aussi de plus en plus mobiles. Dans ce contexte, les « plus engagés », qui interviennent chaque semaine dans les associations, sont proportionnellement moins nombreux qu'avant. En 2026, leur part est de 10 % des bénévoles, contre 11 % en 2025. Ils représentent 5,2 millions de Français, contre 5,7 millions l'année précédente, *« soit environ 500 000 bénévoles très investis en moins »*.

Un contexte difficile pour les associations

Concernant les motivations, *« le bénévolat apparaît d'abord comme une manière d'agir concrètement, bien plus que comme un engagement militant. Il contribue également à entretenir la confiance dans l'action collective »*, analysent les auteurs du rapport. 85 % des bénévoles souhaitent ainsi être utiles et agir pour les autres, tandis que 61 % sont mobilisés pour la cause défendue.

Le *« contexte tendu et incertain »* rencontré par le secteur associatif motive 50 % des bénévoles à continuer leurs actions, voire à les renforcer. À l'inverse, il freine ou décourage 8 % d'entre eux. Pour 40 %, il n'a pas vraiment d'influence.

Les bénévoles expriment des attentes comme la recherche de convivialité ou le souhait d'être mieux accompagnés ou soutenus

En outre, les bénévoles expriment des attentes comme la recherche de convivialité, le souhait d'être mieux accompagnés ou soutenus, et la demande d'être davantage associés aux décisions et intégrés dans une équipe plus structurée.

Les inégalités sociales présentes au sein des associations

« Les difficultés actuelles tendent également à accentuer la fracture associative, en creusant les inégalités d'accès aux associations observées selon le niveau de formation. Les moins diplômés, souvent les plus exposés au contexte économique et social, sont moins nombreux, en 2026, à s'engager chaque semaine », relèvent les auteurs du rapport.

58 % des bénévoles ont au moins un diplôme de bac +2, 23 % ont un niveau bac, 17 % un CAP ou BEP et 18 % n'ont pas de diplôme, ont un CEP ou BEPC. La proportion de bénévoles progresse avec le niveau de diplôme. Mais cette corrélation est moins significative pour les bénévoles engagés chaque semaine.

Les moins diplômés sont plus touchés par le recul de l'engagement hebdomadaire et plus nombreux à considérer que le contexte actuel pourrait freiner leur investissement dans une association dans une proportion de 10 %, contre 7 % parmi les plus diplômés. Une fois engagés dans une association, les bénévoles moins diplômés s'impliquent cependant autant voire davantage, relèvent les auteurs du rapport. ■

Élisabeth Crépin-Leblond

Les Scop, UNE ALTERNATIVE AU MODÈLE DOMINANT ?

À l'occasion de la publication de la quatrième édition de son baromètre sur « L'entreprise de demain », en avril 2026, la Confédération générale des Scop (CG Scop) s'est félicitée d'une « *progression marquée* » de la notoriété de cette forme d'entreprise, ainsi que « *d'une reconnaissance croissante de leurs performances et de leurs valeurs* ».

La CG Scop et OpinionWay ont publié, en avril 2026, la quatrième édition du baromètre « L'entreprise de demain »[1] consacré aux **Scop**, ces **coopératives** contrôlées par leurs salariés. L'objectif est d'analyser la perception et l'image de cette forme d'entreprise qui s'impose dans le débat public comme une alternative envisageable au modèle traditionnel.

« 77 % des salariés se disent intéressés à l'idée de travailler dans une Scop »

Pour les défenseurs des Scop, le principal motif de satisfaction repose sur une « *notoriété en plein essor* » de ce modèle productif. « *La notoriété des Scop bondit de dix-sept points chez les dirigeants en moins de deux ans, atteignant désormais 74 %. 67 % des salariés sont eux aussi plus nombreux à en avoir entendu parler* », se réjouissent ainsi les auteurs du baromètre.

« Une notoriété en plein essor »

« *La progression de la notoriété des Scop est une excellente nouvelle. Toutefois, revers de cette notoriété, lorsque les répondants connaissent les Scop, ils les associent majoritairement à une solution de reprise d'entreprises en difficulté pour 56 % des salariés et 75 % des dirigeants* », contextualise Cyril Zorman, président de la CG Scop, tout en soulignant que « *la très large majorité des reprises en Scop est issue de créations ou de transmissions d'entreprises performantes et en pleine croissance* ».

En lien avec cette notoriété croissante des Scop, 84 % des salariés et 73 % des dirigeants les considèrent comme des entreprises d'avenir. « *Elles séduisent largement les salariés : 77 % d'entre eux se disent intéressés à l'idée de travailler dans une Scop et 47 % envisagent d'en créer une. Ce qui les attire, c'est un modèle qui associe performance économique et participation, partage des bénéfices (47 %) et implication dans les décisions (38 %), efficacité collective et dimension humaine (38 %)* », explique le baromètre.

Plusieurs freins chez les dirigeants

L'enthousiasme vis-à-vis du modèle de Scop est plus mesuré chez les dirigeants d'entreprise. « *56 % d'entre eux se disent intéressés par le modèle, mais seuls 33 % envisagent de créer une Scop et 27 % de transformer leur entreprise existante, un chiffre en recul de quatre points* », explique le baromètre.

Les freins à cette appropriation sont bien identifiés : « *perception d'incompatibilité avec leur vision de l'entreprise* » (69 %), « *complexité administrative et juridique* » (30 %), « *manque d'information* » (24 %), « *incertitudes concernant le financement* » (14 %) ou encore « *crainte d'une baisse de rentabilité* » (12 %).

« Dans un contexte de réindustrialisation, le rôle des Scop apparaît de plus en plus structurant »

« *Si les dirigeants apparaissent aujourd'hui plus mesurés, le potentiel est considérable. À l'heure où près de 500 000 entreprises seront à transmettre dans les prochaines années, les Scop représentent une solution crédible, durable et encore largement sous-exploitée* », affirme Fatima Bellaredj, déléguée générale de la CG Scop.

Les motifs d'espoir tirés du baromètre résident également dans la perception des salariés et des dirigeants du modèle économique des Scop. « *Les Scop sont jugées compétitives par 80 % des salariés et 76 % des dirigeants, et tout autant considérées comme rentables. Leur capacité à durer dans le temps est également reconnue : 78 % des salariés et 77 % des dirigeants les jugent pérennes* », expliquent les auteurs du baromètre. Par ailleurs, 90 % des salariés et 92 % des dirigeants estiment que les Scop « *préservent les emplois locaux* ». Le taux est également important s'agissant des salariés (86 %) et des dirigeants (78 %) qui considèrent ce modèle d'entreprise « *comme créateur d'emploi en France* ».

« *Dans un contexte de réindustrialisation, le rôle des Scop apparaît de plus en plus structurant* », ajoute le baromètre. En effet, plusieurs marqueurs importants pour l'industrie sont associés aux Scop : « *la maîtrise des savoir-faire industriels* » (49 % des salariés, 53 % des dirigeants), « *l'ancrage territorial* » (34 % et 36 %), « *la contribution à la souveraineté industrielle* » (32 % et 39 %) ou encore la « *capacité d'innovation* » (29 % et 31 %).

« *On demande encore aux Scop de prouver leur robustesse, alors même que leur taux de pérennité est supérieur de dix points à celui des entreprises classiques* », pointe Cyril Zorman.

Quentin Chatelier (AEF info)

(1) Le sondage a été réalisé auprès d'un échantillon de 1 075 personnes représentatif de la population des salariés français, et d'un échantillon représentatif de 501 dirigeants. Les interviews, par questionnaire auto-administré en ligne, ont été réalisées du 6 au 27 février 2026.

Les sociétés commerciales de l'ESS allient engagement social et « *modèle économique solide* »

Les sociétés commerciales de l'ESS répondent à des contraintes d'utilité sociale, de gouvernance démocratique et de lucrativité limitée. ESS France y voit une manière de concilier efficacité économique et impact, mais souligne les limites du modèle.

Une entreprise plus démocratique, qui poursuit un objectif d'utilité sociale et qui réinvestit une grande partie de ses bénéfices dans son activité plutôt que de les redistribuer à des actionnaires : c'est le modèle de la société commerciale de l'ESS (SCESS), créé en 2014 (voir p. 12). La SCESS offre aux « *entrepreneurs sociaux* » une manière de « *conjuguer impact et modèle économique solide* », soutient ESS France dans des travaux publiés en septembre 2025.

En effet, la lucrativité des autres structures de l'ESS est très limitée, tandis que les entreprises classiques ne répondent pas aux mêmes objectifs sociaux. Les SCESS peuvent fournir aux sociétés existantes un moyen « *d'intégrer des valeurs sans changer de forme juridique* », estiment les auteurs des travaux. De ce fait, elles peuvent « *servir de passerelle entre l'économie conventionnelle et l'ESS* ». Elles constituent aussi « *un cadre adapté à des projets de croissance ou d'essaimage* » : « *c'est sans doute la forme d'entreprise de l'ESS la plus adaptée aux levées de fonds* », avancent-ils.

Des entreprises « *freinées dans leur développement* »

Depuis 2014, 4 501 structures seraient devenues des SCESS, selon ESS France. Ce sont en grande partie des entreprises de moins de dix salariés. Elles se déploient dans divers secteurs d'activité.

Benoît Hamon, président d'ESS France, constate à partir de ces chiffres « *un intérêt croissant pour un entrepreneuriat à impact aligné avec les valeurs de l'ESS* ». Pourtant, les SCESS restent selon lui « *encore freinées dans leur développement : elles souffrent d'un manque de notoriété, d'un cadre juridique parfois flou, et d'une reconnaissance inégale au sein des écosystèmes de l'ESS* ».

En effet, sur le plan de l'affectation des bénéfices et de la gouvernance démocratique, « *quelques faiblesses juridiques* [...] *offrent des voies de contournement à ce qui semble être l'intention initiale de la loi* », estime ESS France. De plus, les statuts de la société, qui rendent contraignants les critères de démocratie et de lucrativité limitée, peuvent être changés facilement.

Les SCESS, méconnues, « *représenteraient environ 2,9 % des entreprises de l'ESS* ». Le nombre d'entreprises ayant adopté cette forme a connu « *une croissance soutenue entre 2014 et 2021* », avant un « *net ralentissement* ». De plus, parmi les SCESS, « *certaines entreprises pourraient ne pas répondre aux critères actuels si un contrôle était mené aujourd'hui* », indique ESS France.

Pour faire face aux « *obstacles* » freinant « *l'expansion* » des SCESS, l'organisation formule 15 recommandations pour renforcer le cadre juridique, améliorer le contrôle des statuts ou encore mieux faire connaître cette forme d'entreprise. ■

Célia Szymczak

6 040 fondations et fonds de dotation : la philanthropie française en progression

Le nombre de fondation et fonds de dotation continue de progresser, rapporte la Fondation de France. En 2025, la contribution de ces structures à l'intérêt général a représenté 18,4 milliards d'euros.

En dix ans, le nombre de fondations et fonds de dotation en France a augmenté de 59 %, indique l'observatoire Philanthropie et société de la Fondation de France. Dans l'édition 2026 de son baromètre annuel, l'observatoire comptabilise 6 040 fondations et fonds de dotation en activité en 2025, soit 3 % de plus qu'en 2024.

« Les fondations choisissent de plus en plus d'agir dans plusieurs domaines »

Cette augmentation s'accompagne d'un mouvement plus global de croissance du secteur philanthropique. La contribution par des fondations et fonds de dotation à des activités d'intérêt général a représenté 18,4 milliards d'euros en 2025, contre 17 milliards en 2024. 85 % de ces dépenses proviennent de fondations reconnues d'utilité publique.

En parallèle, les financements publics aux associations connaissent une baisse importante depuis deux ans (voir dossier page 34). Les dons des particuliers ont quant à eux augmenté en 2025 en montant, malgré une baisse du nombre de donateurs, selon deux baromètres, l'un de France générosités et l'autre de la Fondation Apprentis d'Auteuil.

Une progression des approches multi-cause et de l'environnement

« *Les fondations choisissent de plus en plus d'agir dans plusieurs domaines pour répondre à des défis sociaux et environnementaux de plus en plus complexes et imbriqués* », analyse également l'observatoire. Depuis 2020, 45 % des structures ont ainsi adopté une approche multi-cause, contre environ un quart avant les années 2000.

« *Cette progression traduit une conviction portée par la Fondation de France depuis sa création : pour agir efficacement, il faut souvent agir sur plusieurs leviers à la fois - santé, environnement, éducation, culture, inclusion, justice sociale...* », mettent en avant les auteurs de l'étude.

La première cause soutenue par les fondations et fonds de dotation sont les arts et la culture. 35 % de ces structures en font leur premier domaine d'intervention. L'environnement est de son côté la cause qui connaît la plus forte progression. « *Il concerne désormais 28 % des nouvelles structures, contre 10 % auparavant. Cette accélération souligne la préoccupation croissante pour les enjeux écologiques, avec des approches intégrant généralement la sensibilisation et l'accompagnement de la transition environnementale* », met en avant la Fondation de France. ■

Élisabeth Crépin-Leblond

QUELLES SONT LES ENTREPRISES les plus généreuses EN FRANCE ?

Édition 2026 — nouvelle méthodologie

Nouvelle année, nouveau classement, nouvelle méthode. Pour cette édition du classement des grandes entreprises mécènes en France, Carenews poursuit son partenariat avec le cabinet Equanity, qui nous accompagne depuis 2024 sur cet exercice.

Comme nous le rappelions lors de la dernière édition, mesurer précisément le montant du mécénat d'une grande entreprise reste un exercice difficile. Les formes que prend le mécénat dans un grand groupe sont multiples et continuent de se diversifier : mécénat en régie directe, mécénat via une fondation ou un fonds de dotation, mécénat financier, mécénat de compétences, mécénat en nature… Sans compter que les montants de l'ensemble des filiales ne sont pas toujours consolidés sur les mêmes périmètres.

C'est pourquoi, avec Equanity, nous avons fait évoluer notre méthodologie cette année. Nous n'avons pas cherché à consolider nous-mêmes les différentes sources de mécénat d'un groupe. Nous sommes allés chercher, dans la documentation officielle de chaque entreprise, le montant de mécénat qu'elle a elle-même choisi de déclarer au titre de 2025, le plus souvent dans sa déclaration d'enregistrement universel (DEU). Nous l'avons comparé à d'autres sources d'informations (rapport de fondations, rapport RSE…) et nous avons sollicité les entreprises du classement sur la validation de ces données.

Nous avons conscience que le périmètre de mécénat retenu peut varier d'un groupe à l'autre, selon les choix de *reporting* de chacun et la méthode de calcul retenue. Mais dans 100 % des cas, il s'agit bien du chiffre que l'entreprise a choisi de rendre public. Cela montre que le mécénat n'a pas encore pris toute sa place dans le *reporting* extra-financier des entreprises comme un levier stratégique, alors qu'il est souvent un véritable outil de redistribution et d'impact, en particulier sur les territoires.

Nous espérons que cette approche incitera, année après année, les grandes entreprises françaises à converger vers des méthodes de *reporting* comparables, tout en tenant compte de la diversité des formes existantes : un mécénat mieux suivi est, à nos yeux, une démarche de transparence et de progression indispensable.

Une forte hausse du mécénat pour le top 20

Le top 20 change peu, en termes d'entreprises comme de places au sein du classement, à l'exception des mouvements indiqués plus bas. En revanche, la progression globale est très forte.

En deux ans, entre 2023 et 2025, le montant de mécénat des 20 premiers mécènes a progressé de 20 %, une hausse considérable au regard du contexte économique et d'un PIB qui peine à croître de plus de 1 % par an.

RANG 2026	RANG 2024	ENTREPRISE	MÉCÉNAT 2025 *en M€*	en France *en M€*	Régie directe *en M€*	Via véhicule dédié (FDD, FRUP, FE, FA) *en M€*	En nature / compétences *en M€*
1	1	**Crédit mutuel alliance fédérale**	87,0	82	28	56 Fondation Crédit mutuel alliance fédérale	3
2	5	**BNP Paribas**	77,5	–	33	23 Fondation et fonds de dotation dans le monde	21,31 pour le mécénat de compétence en France uniquement
3	10	**Groupe Axa & mutuelles Axa**	71,7	52	–	66	154 800 h
4	3	**L'Oréal**	53,0	–	–	12 Fondation L'Oréal, 10 Fonds L'Oréal pour les Femmes plus d'autres véhicules	–
5	7	**Groupe Crédit agricole**	51,0	38	–	–	–
6	4	**LVMH**	50,0	–	–	–	–
7	2	**TotalEnergies**	45,0	44	0	45	NV
8	6	**Banque populaire**	38,3	–	30	7,9	milliers de collaborateurs en mécénat de compétences
9	9	**Hermès**	36,0	–	23	13 Fondation	–
10	–	**Schneider Electric**	34,0	–	–	4 Fondation	2% du budget de la fondation soit 80 000 euros
11	19	**Orange**	26,8	4,6	22,2	24 dont 7,8 via la fondation du Groupe	–

RANG 2026	RANG 2024	ENTREPRISE	MÉCÉNAT 2025 *en M€*	en France *en M€*	Régie directe *en M€*	Via véhicule dédié (FDD, FRUP, FE, FA) *en M€*	En nature / compétences *en M€*
12	8	**Société générale**	24,9	14	7.8	14,2 Fondation d'entreprise SG, Roumanie, Côte d'Ivoire, Tunisie, Brésil, UK, République tchèque, Fondation 29 Haussmann	2,9 M soit 14 166 jours (65 salariés en mécénat de compétences de longue durée en fin de carrière) – hors mécénat de compétences non défiscalisé
13	11	**Caisses d'Épargne**	23,3	23	15	6,3	1,3
14	13	**Michelin**	11,6	–	–	11,6	–
15	12	**Groupe Bouygues**	11,0	–	–	–	–
16	15	**Engie**	7,8	–	–	7.8	–
17	14	**FDJ**	7,6	–	2,5	5,1 Fondation d'entreprise, fonds de dotation, etc.	–
18	17	**EDF**	7,6	8	–	–	–
19	20	**Carrefour**	7,5	–	0,7	6,8	1 413 heures
20	18	**Vinci**	7,4	5	–	7	–

Il est difficile de mesurer précisément les éléments qui expliquent cette progression, mais trois facteurs se dégagent :

1. **Le changement de méthodologie entre 2023 et 2025**. En 2023, nous cherchions à obtenir le montant de mécénat « dépensé » majoritairement en France, tandis qu'en 2025, nous prenons le périmètre correspondant à ce qui est publié par l'entreprise (périmètre géographique, type de mécénat…). Les groupes fortement engagés à l'international voyaient ainsi leur montant de mécénat largement amputé. C'est le cas d'Orange (on aurait pu faire le même constat pour BNP Paribas), qui déclarait en 2023 une action de mécénat de 23 millions d'euros, dont seulement 7 millions au titre de la France. Le groupe est désormais à plus de 26,8 millions d'euros, soit une progression de 283 %. À périmètre égal (monde contre monde), cette progression reste néanmoins significative, à 17 %.

2. **Une marge de progression encore importante, révélée par la restructuration de cette activité**. Le Groupe AXA, qui a rassemblé l'ensemble de ses outils de mécénat au sein d'une même entité (le Fonds AXA pour le progrès humain), voit ainsi son montant de mécénat progresser de 198 % en deux ans.

3. **Le travail de fond mené par les équipes de mécénat**, qui font un effort réel dans les grands groupes pour mieux recenser leurs actions. C'est le cas du Groupe Crédit agricole, qui a engagé un travail structurant pour mieux organiser son *reporting* mécénat. Ce travail et les hausses de mécénat donne une progression de 20 % sur la période.

Le Crédit mutuel, qui a fait le choix, avec le dividende sociétal, d'indexer le montant de son mécénat sur la performance de l'entreprise, continue sa course très largement en tête, avec une croissance de 9 % en deux ans.

Néanmoins, en rapportant la somme du mécénat du top 20 à la somme de leurs chiffres d'affaires, ce ratio s'établit à 0,063 %. On est loin du 1 % pour la planète ou du 2 % du *Companies Act* indien, adopté aussi à l'Île Maurice. Si l'on projette ce ratio à l'échelle d'une personne, cela correspondrait, toutes proportions gardées, à un don de 190 euros pour une personne touchant 300 000 euros net par an. ■

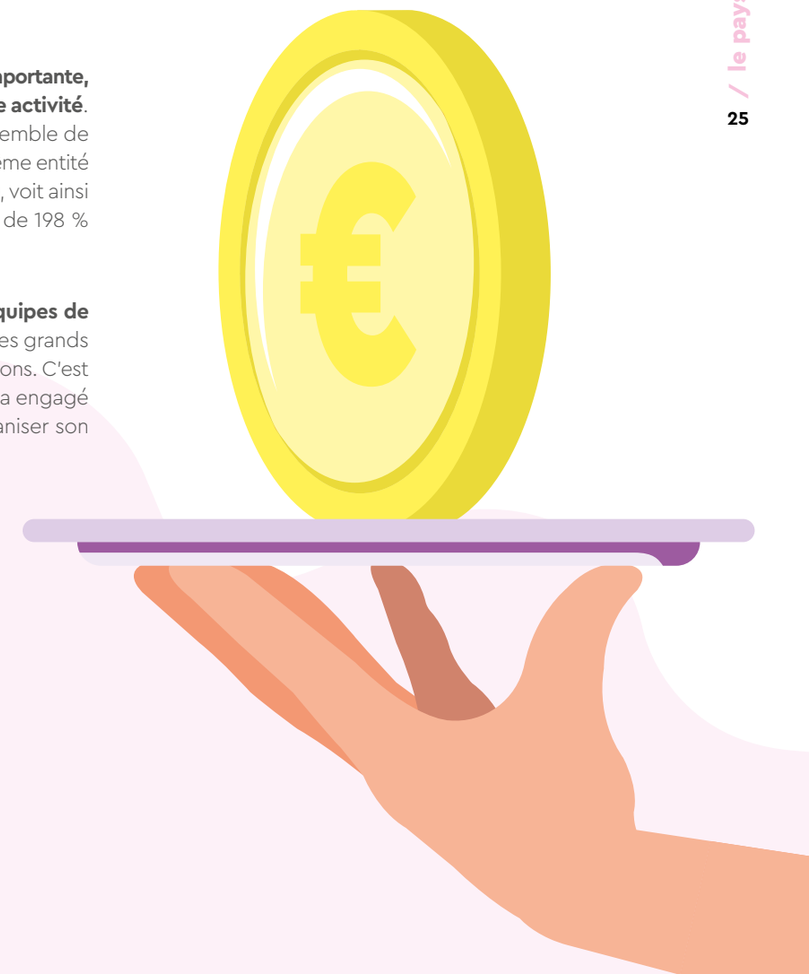

Pour chaque besoin,
il existe une solution alignée
avec vos valeurs

LES LICOORNES
LES COOPÉRATIVES DE LA TRANSITION

POUR LES PROFESSIONNELS ET LES PARTICULIERS
WWW.LICOORNES.COOP

Les réseaux de représentation DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les organisations de l'ESS sont regroupées en plusieurs réseaux spécifiques, chargés de les fédérer, de les représenter notamment auprès des pouvoirs publics et d'assurer leur plaidoyer. Carenews vous aide à vous y retrouver dans ces différentes instances.

ESS France

ESS France « *assure, au plan national, la représentation et la promotion de l'***économie sociale et solidaire** », selon la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (ESS). À ce titre, elle représente les intérêts des entreprises et organisations du secteur auprès des pouvoirs publics nationaux. De plus, elle « *soutient, anime et coordonne le réseau des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire* » (Cress, voir ci-contre). Elle consolide également les données économiques, sociales et qualitatives recueillies par les Cress.

Présidée par Benoît Hamon depuis juin 2024 et jusqu'en 2027, ESS France est composée de quatre collèges de membres :

- **les organisations nationales** représentants les différentes formes statutaires de l'ESS ;
- **les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire**, rassemblant les entreprises, organisations et réseaux de chaque région ;
- les **« organisations transversales »**, c'est-à-dire les personnes morales participant à la promotion de l'ESS et à la défense des intérêts de ses acteurs ;
- les **« membres associés »**, des personnes physiques ou morales « *qui partagent les valeurs défendues par l'association* ».

Les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (Cress)

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS reconnaît les Cress, qui se sont progressivement structurées depuis les années 1960. Cette loi charge les Cress d'assurer la promotion et le développement de l'ESS au niveau local. Elles regroupent les entreprises de l'ESS de leur territoire et leurs organisations professionnelles régionales.

Les Cress représentent auprès des pouvoirs publics les intérêts de l'ESS. Elles soutiennent la création et le développement des entreprises, ainsi que la formation de leurs dirigeants et salariés. Elles participent à la collecte, l'exploitation et la mise à disposition de données relatives à l'ESS. Ce sont également elles qui informent les entreprises françaises de l'ESS sur la dimension européenne de l'ESS. Il existe 17 Cress en France hexagonale et en outre-mer.

Les organisations nationales de l'ESS

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (Udes) est l'organisation patronale de l'ESS. Elle rassemble 21 groupements et syndicats d'employeurs ainsi que 15 branches et acteurs professionnels, ce qui représente 200 000 entreprises et près de 2,7 millions de salariés. Elle fédère et représente ces acteurs. Elle se charge aussi de négocier et signer des

accords collectifs de travail au niveau multiprofessionnel. Elle dispose d'un réseau présent dans 13 régions.

Le Mouvement associatif représente plus de 700 000 associations en France, soit environ la moitié d'entre elles. Il défend les intérêts des associations auprès des pouvoirs publics.

Le Centre français des fonds et des fondations (CFF) est une association fédérant des organisations philanthropiques. Elle les représente auprès des pouvoirs publics, effectue une veille juridique et fiscale, formule des conseils et des recommandations, donne des formations et met en relation des pairs. Elle produit également des données sectorielles. Une fusion du CFF est en cours avec Admical (voir page de droite).

L'Association des assureurs mutualistes rassemble 32 **mutuelles** d'assurance à l'échelle nationale. Elle représente les intérêts de ses membres au sein de France assureurs et auprès des pouvoirs publics.

La Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF), souvent appelée Mutualité française, représente et accompagne 443 mutuelles de santé, épargne, prévoyance et retraite. Il s'agit d'un syndicat professionnel, présent à l'échelle régionale via des unions régionales.

Coop FR représente les différents types d'entreprises **coopératives** en France, en réunissant 16 fédérations et organisations représentatives. L'association est un lieu d'échange pour elles et organisations membres et un levier de sensibilisation aux « *spécificités, valeurs et principes* coopératifs ». Elle défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

La Confédération générale des Scop et des Scic (CG Scop) représente les Scop et Scic auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques. Elle coordonne et anime un réseau sur le territoire au moyen de 9 unions régionales et 4 fédérations de métier. Aussi appelée Mouvement Scop, elle propose divers services juridiques, financiers et de formation aux structures adhérentes et aux porteurs de projet.

Le Mouvement Impact France (MIF) représente et fédère des entreprises se déclarant engagées sur le plan social et environnemental. Toutes n'appartiennent pas à l'ESS, mais c'est le cas d'une partie d'entre elles. Le mouvement réunit 30 000 adhérents environ : entreprises « à impact », « en transition », acteurs de « l'écosystème de l'impact », comme les financeurs, les incubateurs, les cabinets de conseils et les organisations interprofessionnelles.

Les organisations transversales

Il s'agit d'organisations qui participent à la promotion de l'ESS et à la défense des intérêts de ses acteurs, souvent regroupés par secteurs d'activité spécifiques.

Le réseau Coorace rassemble près de 600 associations et entreprises d'utilité sociale, principalement issues du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE). Il apporte un accompagnement à ses membres. Il compte 13 délégations régionales.

La Fédération des entreprises d'insertion réunit et représente 720 entreprises proposant du travail salarié à des personnes éloignées de l'emploi ainsi qu'un accompagnement individualisé. En plus de représenter ces entreprises spécifiques, elle les accompagne dans leur création et dans leur développement. Elle se décline en 13 fédérations régionales.

L'Union nationale des entreprises adaptées (Unea) réunit, représente, promeut et accompagne les entreprises adaptées, permettant l'accès à l'emploi de personnes en situation de handicap. 628 entreprises sont adhérentes et 8 délégations territoriales les représentent.

France générosités est le syndicat professionnel des associations et fondations faisant appel à la générosité du public, représentant plus de 170 structures. Il défend le secteur, propose aussi de l'accompagnement à ses membres et œuvre pour mieux faire connaître et développer les générosités en France.

L'Association française des *fundraisers* est l'association des professionnels de la collecte de fonds et du **mécénat**, qu'elle accompagne dans leur activité. Elle réunit 1 300 adhérents. Dix groupes régionaux existent sur le territoire.

Admical est une association regroupant plus de 200 entreprises qui développent des actions de mécénat, qu'elle représente et accompagne. 11 délégués régionaux la représentent sur le territoire. Une fusion avec le CFF (voir page de gauche) est en cours.

L'Esper (L'Économie sociale partenaire de l'école de la République) est une association dédiée à la promotion de l'ESS en milieu scolaire, qui regroupe 41 organisations de l'ESS. Elle anime des formations, propose des outils éducatifs et accompagne les équipes éducatives dans la découverte de l'ESS. Des correspondants régionaux la représentent sur le territoire.

Fair est une association dédiée à la promotion de la finance à impact social. Elle gère notamment le label Finansol, identifiant plus de 190 produits d'épargne solidaire. Elle rassemble des banques, sociétés de gestion, mutuelles d'assurance, ainsi que des entreprises solidaires et associations.

La Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (Fehap) rassemble plus de 6 000 établissements des champs sanitaire, social et médico-social ayant des statuts d'associations, fondations ou mutuelles. Elle représente, informe, conseille et forme ses adhérents. Elle se décline en 15 délégations régionales.

L'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) regroupe, défend et valorise les associations des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle représente 35 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles. Des unions régionales assurent la représentation territoriale.

Célia Szymczak

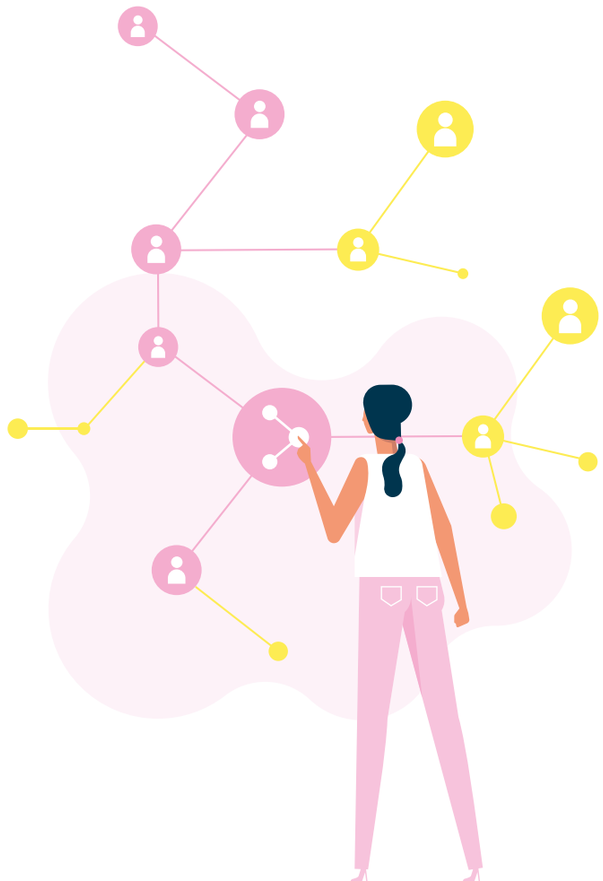

Le calendrier 2026-2027 DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

À VOS AGENDAS !

Vous ne voulez manquer aucun événement lié à l'ESS ? Carenews a sélectionné pour vous les principaux rendez-vous.

Léanna Voegeli

OCTOBRE

Octobre rose

Campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein et de collecte de fonds pour la recherche

Tout le mois d'octobre

Forum national des associations et fondations (FNAF)

Forum consacré au secteur associatif, à la philanthropie et l'économie sociale et solidaire

Le 15 octobre 2026 à Paris

NOVEMBRE

Mois de l'ESS

Cet événement, coordonné par ESS France, met en valeur les acteurs qui font cette économie et vise à faire connaitre l'ESS au plus grand nombre

Du 1er au 30 novembre 2026 partout en France

Grande collecte nationale des Banques alimentaires

Collecte de produits alimentaires et d'hygiène pour aider les personnes les plus précaires, réalisées par des bénévoles dans les magasins participants du territoire

Du 6 au 8 novembre 2026 partout en France

Semaine de la finance solidaire

Cet événement annuel organisé par l'association Fair vise à faire découvrir la finance solidaire au plus grand nombre

Du 9 au 16 novembre 2026 partout en France

Forum national de l'économie sociale et solidaire

Piloté par la CRESS Nouvelle-Aquitaine et coconstruit avec les structures de terrain, cet événement met en avant la capacité de l'ESS à transformer positivement notre société

Les 17 et 18 novembre 2026 à Niort

Journées de l'économie autrement

Organisées à l'initiative du magazine *Alternatives Économiques*, elles proposent des débats et échanges autour des grands enjeux de société et de la contribution de l'ESS

Les 27 et 28 novembre 2026 à Dijon

Festival des solidarités

Un rendez-vous international pour promouvoir et célébrer une solidarité ouverte au monde et aux autres

Du 13 novembre au 13 décembre 2026 partout en France

DÉCEMBRE

Giving Tuesday

Cet événement, qui célèbre la générosité, est l'occasion pour des millions de citoyens de réaliser une mission d'intérêt général

Le 1er décembre 2026

Téléthon

L'évènement caritatif annuel qui soutient la recherche contre les maladies rares

Les 4 et 5 décembre 2026

JANVIER

Opération Pièces Jaunes

Collecte de fonds qui vise à améliorer le quotidien des enfants et adolescents hospitalisés

Du 7 janvier au 7 février 2027 partout en France

FÉVRIER

Salon Primevère

Salon militant dédié aux solutions et initiatives alternatives à la société capitaliste

Du 26 au 28 février 2027 à la Halle Tony Garnier à Lyon

MARS

World Impact Summit

Ce salon réunit des acteurs et des solutions pour la transition écologique. Diverses conférences sont organisées pour l'occasion

Le 16 mars 2027 à Paris

Collecte nationale des Restos du cœur

Collecte annuelle de dons dans des magasins partenaires

Début mars partout en France

Semaine de l'ESS à l'école

Permet de faire découvrir l'ESS dans les établissements scolaires tout en faisant vivre en classe les valeurs de cette économie particulière

Du 23 au 26 mars 2027

AVRIL

Sommet de la mesure d'impact

Cet événement est consacré à la mesure de l'impact social et environnemental des organisations, notamment celles de l'ESS

Le 2 avril 2027 à Paris

Baromètre de la finance solidaire

Publié chaque année par l'association Fair, ce baromètre permet de suivre l'évolution de cette finance au service de la solidarité et de la transition

Dévoilement des lauréats La France s'engage

La Fondation La France s'engage dévoile chaque année l'identité des associations lauréates de son concours

Universités d'été de l'économie de demain

Organisées par le Mouvement Impact France, ces universités d'été réunissent les entrepreneurs et dirigeants engagés, et proposent des conférences sur les sujets d'actualité

Fin août 2027, à Paris

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

L'onde de coop

Ce festival des coopératives pour les transitions réunit celles et ceux qui souhaitent construire une économie démocratique et solidaire

À Paris

aff. Association Française des Fundraisers

La générosité est une valeur, la développer est un métier

Développer les ressources de son association, ça s'apprend.

En se formant. En échangeant. En partageant.

Rejoignez l'AFF pour développer vos compétences en collecte de fonds et mécénat et profitez de la force d'un réseau professionnel.

Depuis plus de 35 ans, l'Association Française des Fundraisers est le réseau des professionnels de la collecte de fonds et du mécénat engagés au service de l'intérêt général.

Découvrez le réseau AFF !

DOSSIER
L'économie sociale et solidaire, un investissement d'avenir !

Les structures de l'économie sociale et solidaire, notamment les associations, subissent depuis quelques années une baisse générale du financement public de leurs activités. Face à cette situation, elles mettent en avant leur contribution indispensable à la cohésion sociale en France et les services qu'elles rendent à la société. Elles appellent les pouvoirs publics à considérer les financements accordés à l'ESS comme un investissement à long terme. Parallèlement, elles cherchent aussi à diversifier leurs sources de financement, notamment – pour ce qui concerne les structures d'intérêt général ou d'utilité publique – par le développement des dons, du mécénat ou des legs.

Budget de l'État : L'ESS EST UN INVESTISSEMENT À LONG TERME, PLAIDENT LES ACTEURS

Lors du dernier Sommet de la mesure d'impact, en avril 2026, des représentants de l'économie sociale et solidaire faisaient un bilan des crédits accordés à l'ESS dans le cadre de la loi de finances pour 2026. Les acteurs déploraient que l'ESS soit considérée comme une *« variable d'ajustement »* et non comme un objet d'investissement à long terme.

« *L'économie sociale et solidaire représente 14 % de l'emploi privé en France mais ne touche que 7 % des aides aux entreprises* », rappelle Timothée Duverger, responsable de la chaire ESS de Sciences Po Bordeaux, en préambule d'une table ronde intitulée « Budget 2026 : l'ESS compte-t-elle pour du beurre ? », organisée dans le cadre du quatrième Sommet de la mesure d'impact, en avril 2026, à Paris. Ces chiffres sont issus d'un rapport de la Cour des comptes, « Les soutiens publics à l'ESS », publié en septembre 2025. « *Faut-il en déduire qu'il existe, en France, une préférence pour les politiques de compétitivité plutôt que pour les politiques de justice sociale ?* », interroge le chercheur.

« Il faut une prise de conscience sur ce que l'ESS apporte à la société et un changement de paradigme »

« Nous avons sauvé les meubles sur quelques dossiers »

« *De fait, avec l'adoption du budget de l'État pour 2026, nous avons sauvé les meubles sur quelques dossiers* », estime Pauline Raufaste, responsable des affaires publiques à ESS France, structure chargée de représenter les différentes familles de l'ESS auprès des pouvoirs publics. Elle cite notamment le budget de l'insertion par l'activité économique (IAE) : celui-ci a fait l'objet d'une baisse de 1,8 % en 2025, mais les premières versions du projet de loi de finances laissaient craindre une diminution bien plus importante.

Elle cite également les minima sociaux, revalorisés de 0,8 % au 1er avril 2026. « *Si les pouvoirs publics avaient décidé de geler ces minima, cela aurait conduit à une paupérisation de la population, et cela aurait eu un impact direct sur l'activité de l'ESS* », précise-t-elle.

En revanche, les crédits consacrés au développement de l'ESS – qui financent les têtes de réseaux, le dispositif local d'accompagnement (DLA) ou encore les chambres régionales de l'ESS (Cress) –, alors qu'ils devaient être quasiment maintenus (à 19,2 millions d'euros, contre 19,8 millions en 2024), ont finalement connu des coupes importantes annoncées dans les mois qui ont suivi l'adoption du budget de l'État.

Des coupes drastiques pour l'APD, les entreprises adaptées et les tiers-lieux

Surtout, les coupes ont été massives concernant l'APD (aide publique au développement), déplore Pauline Raufaste – avec une baisse de 800 millions d'euros, pour un budget pour 2026 de 3,6 milliards d'euros, ce qui a des conséquences importantes sur les ONG de solidarité internationale –, « *mais aussi pour les entreprises adaptées ou les tiers-lieux* ».

« *Cela fait craindre une situation très difficile pour certaines structures de l'ESS, des suppressions d'emplois importantes, et des besoins sociaux auxquels on ne pourra plus répondre* », ajoute-t-elle.

« *Il n'y a eu aucune avancée pour l'ESS dans le budget 2026* », abonde Hugues Pollastro, directeur général de l'Udes, le syndicat patronal représentatif de l'ESS. « *On n'envisage toujours pas l'ESS comme une solution. On continue de la considérer comme une variable d'ajustement au coup par coup. Il faut une prise de conscience sur ce que l'ESS apporte à la société et un changement de paradigme* », considère-t-il.

L'Udes déplore notamment la fin de l'exonération de la taxe d'apprentissage pour les associations en 2026, précisant que cette taxe peut atteindre des montants allant jusqu'à 5 millions d'euros pour de grandes associations comme la Croix-Rouge française. L'organisation souhaite également une réforme de la taxe sur les salaires pour le PLF 2027. Cette taxe s'applique notamment aux employeurs non assujettis à la TVA, touchant ainsi une grande partie des structures de l'ESS. En novembre 2025, Amélie de Montchalin, alors ministre de l'Action et des Comptes publics, avait annoncé le lancement d'un « *grand chantier* » sur le sujet. Mais celui-ci n'a pas encore débuté.

Deux dynamiques à enclencher

« *Il y a deux dynamiques qu'on n'arrive pas à enclencher* », ajoute Caroline Neyron, directrice générale du Mouvement Impact France, qui regroupe des entreprises se considérant comme engagées sur les questions environnementales et sociétales, notamment des entreprises de l'ESS. « *Le premier est celui du développement de l'ESS. Nous n'arrivons pas à comprendre pourquoi les pouvoirs publics préfèrent donner de l'argent à des entreprises qui versent des dividendes plutôt que de soutenir nos modèles* », s'étonne-t-elle.

« Pourquoi les pouvoirs publics préfèrent-ils donner de l'argent à des entreprises qui versent des dividendes plutôt que de soutenir nos modèles ? »

/ DOSSIER – L'ESS, un investissement d'avenir !

« La deuxième incompréhension est l'incapacité de l'État à investir dans des entreprises qui répondent aux enjeux stratégiques du pays, comme la transition écologique ou la prise en charge du grand âge. Or l'ESS, qui est pionnière sur ces sujets, pâtit de ce contexte plus général », souligne-t-elle.

Le mouvement avait demandé, dans le cadre du PLF 2026, que les financements dédiés à l'innovation et les avantages octroyés aux *start-ups* bénéficient davantage aux entreprises travaillant sur des enjeux déterminants pour l'avenir de la France. C'est ainsi qu'il a obtenu la création du statut de « jeune entreprise innovante à impact », qui permet à des entreprises agréées entreprises solidaires d'utilité sociale (**Esus**) et ayant le statut de société commerciale de l'ESS, de bénéficier de certains avantages sociaux et fiscaux au même titre que les autres « jeunes entreprises innovantes ». *« C'est peut-être la seule avancée du budget 2026 pour l'ESS »*, regrette Caroline Neyron.

« Nous avons un budget très court-termiste, alors que nos entreprises sont ancrées dans le long terme et ont besoin de se projeter »

« Depuis deux ans, nous avons un budget très court-termiste, qui vise à faire des économies à tout prix, alors que nos entreprises sont ancrées dans le long terme et ont besoin de se projeter », note Hugues Pollastro. *« Nous ne pouvons pas nous satisfaire de cela. Il nous faut réfléchir à notre modèle social, et aux investissements nécessaires pour le mettre en œuvre »*, conclut-il.

« Nous devons aussi valoriser davantage les coûts évités grâce aux structures de l'ESS, de même que le coût de l'inaction de l'État sur certains sujets », estime Caroline Neyron. ■

Camille Dorival

Financer dans la durée pour renforcer le pouvoir d'agir

Mirova FOUNDATION

Face à la fragilisation du monde associatif, les associations ont besoin de financements qui leur permettent de se développer dans la durée. Anne-Claire Roux, directrice générale de Mirova Foundation, revient sur l'approche de *venture philanthropy* portée par le fonds de dotation et sur les conditions nécessaires au renforcement durable du secteur associatif.

Anne-Claire Roux
Directrice générale,
Mirova Foundation

1 Mirova Foundation agit selon les principes de la *venture philanthropy*. En quoi cette approche se distingue-t-elle du mécénat classique ?

La *venture philanthropy* applique à l'intérêt général certains principes de l'investissement de long terme : une vision stratégique, des engagements pluriannuels et un partenariat fondé sur la confiance. Notre objectif n'est pas seulement de financer des projets, mais d'aider les associations à franchir des étapes décisives de leur développement, qu'il s'agisse de structurer leur organisation, renforcer leur modèle ou changer d'échelle.

Concrètement, nous privilégions des partenariats d'au moins trois ans, des financements structurants et un accompagnement extra-financier adapté aux besoins de chaque organisation. En cinq ans, Mirova Foundation a soutenu 120 projets et engagé plus de 9 millions d'euros. Notre conviction est simple : renforcer une organisation permet de démultiplier durablement son impact.

2 Dans un contexte de tension sur les financements, en quoi cette approche est-elle d'autant plus nécessaire aujourd'hui ?

Les associations font face à des défis de plus en plus complexes : les besoins augmentent, tandis que les ressources sont souvent plus courtes, plus fléchées et moins prévisibles. Leur principal enjeu est donc de conserver les moyens de se projeter et d'innover.

Dans un contexte de diminution des ressources publiques et privées, les associations ont besoin non seulement de financements, mais aussi de confiance, de visibilité et de temps. C'est toute l'ambition de notre démarche : leur permettre de se structurer, de traverser des phases de transformation et de consolider leur développement.

Les résultats de notre première mesure d'impact confirment la pertinence de cette approche : 82 % des associations soutenues ont pérennisé leur développement, 72 % ont augmenté le nombre de bénéficiaires accompagnés et 89 % estiment que notre partenariat a renforcé leur crédibilité auprès d'autres financeurs.

3 Pourquoi est-il essentiel d'agir dans la durée et de faire collectif ?

Agir dans la durée ne suffit pas : il faut également agir collectivement. Alexis de Tocqueville décrivait les associations comme de véritables « laboratoires de la démocratie ». Elles créent des espaces où des personnes de tous horizons se rencontrent, s'engagent et construisent des réponses communes à des défis partagés. Elles jouent ainsi un rôle essentiel dans le lien social, le pluralisme et notre capacité à faire société.

Nous sommes convaincus qu'il est essentiel de se mobiliser pour soutenir la société civile. Les associations répondent à des besoins concrets, mais elles constituent aussi des espaces d'engagement, de solidarité et parfois de contre-pouvoir indispensable à la vitalité démocratique. Garantir leur pérennité, c'est contribuer à préserver une société vivante, critique, solidaire et capable de s'adapter aux crises futures.

En créant des alliances avec les acteurs de l'ESS et en soutenant des têtes de réseau comme France Active, nous cherchons à maximiser notre impact. Ces structures mutualisent les expertises, diffusent les bonnes pratiques et renforcent l'ensemble de l'écosystème associatif.

Les grands défis sociaux et environnementaux ne pourront être relevés qu'en combinant les forces des acteurs publics, privés et associatifs. À travers ses actions en faveur de l'éducation, de l'emploi et de l'accès aux ressources essentielles, Mirova Foundation cherche à renforcer le pouvoir d'agir des individus comme celui des organisations.

Notre ambition est de contribuer à faire émerger des associations plus solides, des coopérations plus fortes et des solutions capables de changer d'échelle au service de l'intérêt général.

Financer les associations, ce n'est pas seulement soutenir des projets, c'est investir dans la capacité d'une société à agir collectivement et à construire son avenir.

À QUELQUES MOIS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE, le secteur de l'IAE veut peser dans le débat

Fragilisé par plusieurs coupes budgétaires ces dernières années, les acteurs de l'insertion par l'activité économique (IAE) veulent convaincre les pouvoirs publics que l'insertion constitue un investissement.

Dans une salle du Palais du Luxembourg, à Paris, deux échéances majeures à venir sont dans toutes les têtes lors d'un colloque organisé en juin 2026 : la préparation du prochain projet de loi de finances (PLF) et l'élection présidentielle de 2027.

Le budget de l'État 2027 ? *« Le risque est grand d'y voir apparaître des tensions cherchant à faire disparaître des lignes de crédits de l'insertion par l'activité économique »*, s'alarme Christian de Brunier, président de l'Union nationale des associations intermédiaires (Unai).

Les acteurs appellent à doubler l'accès commande publique des structures de l'IAE en trois ans

L'échéance présidentielle est également perçue comme déterminante. *« Elle sera une année décisive dans la lutte contre la privation d'emplois »*, confirme le Collectif IAE, l'association regroupant plusieurs réseaux et 4 600 structures de l'insertion par l'activité économique (IAE).

« Maintenir les moyens pour le secteur de l'insertion »

Pour faire entendre sa voix, le secteur organise ce jour-là un colloque au Sénat. Parlementaires et représentants de l'IAE, venus nombreux, y rappellent une priorité commune au cours de leurs interventions : *« Maintenir de manière prioritaire les moyens pour le secteur de l'insertion, alors que le chômage augmente à nouveau depuis plusieurs mois et que la croissance économique est au point mort. »*

À l'approche de ces deux rendez-vous politiques, les acteurs de l'IAE entendent donc peser dans le débat public. Le secteur a subi plusieurs réductions budgétaires ces dernières années et évolue dans un contexte économique difficile.

« La contrainte budgétaire ne va pas complètement se desserrer », reconnaît d'ailleurs Benjamin Maurice, délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle.

Un investissement plutôt qu'un coût

Le Collectif IAE entend ainsi *« affirmer l'efficacité et la nécessité »* du dispositif, notamment à travers un renforcement de son financement. *« Le projet de loi de finances 2027 devra maintenir et sanctuariser les financements propres de l'IAE, qu'il s'agisse des aides aux postes ou des crédits à la formation »*, plaident ses représentants, qui insistent sur la nécessité de considérer le dispositif comme un investissement plutôt qu'un coût.

« Si on part du principe que l'IAE ne coûte rien, pourquoi ne pas y aller à fond ? », s'interroge le député Horizons de la 1re circonscription de Maine-et-Loire, François Gernigon.

« Cela fait deux ans qu'on n'a pas de débat sur la politique des crédits de la mission Travail en raison du 49.3 »

Le réseau, fragilisé par certains choix budgétaires mais qui a vu ses crédits maintenus dans le dernier PLF, plaide aussi pour un *« meilleur fléchage des compensations de revitalisation territoriale des entreprises qui procèdent à des plans de sauvegarde de l'emploi vers les structures de l'IAE »*.

Des sujets peu portés

En plus de faire de l'insertion un levier d'intégration pour les personnes étrangères, les structures appellent également à doubler l'accès à la commande publique des structures de l'IAE en trois ans. *« L'État et les collectivités locales disposent d'un outil exceptionnel puissant pour orienter les secteurs économiques à recourir aux services de nos structures pour des prestations de service »*, estiment les huit réseaux.

Pour plusieurs élus, ces propositions pourraient toutefois ne pas suffire à garantir le maintien des crédits dans le prochain budget. La sénatrice écologiste de Paris, Antoinette Guhl, dit ainsi vouloir défendre une hausse des moyens tout en *« craignant qu'on aille vers une baisse de budget pour l'IAE »*.

Même préoccupation du côté de la députée Renaissance Christine Le Nabour. L'élue de la 5e circonscription d'Ille-et-Vilaine, qui affirme devoir *« batailler en interne »* pour éviter de nouvelles réductions des crédits de la mission Travail, regrette que *« ces sujets ne soient plus portés politiquement »*. Elle attribue notamment cette situation à la disparition d'un ministre délégué spécifiquement chargé des solidarités, un poste aujourd'hui occupé par Jean-Pierre Farandou, mais qu'il partage avec le Travail.

« La politique c'est un bras de fer en permanence »

Stéphane Viry regrette également que l'ancien PDG de la SNCF ait trop de missions pour se focaliser sur ce sujet. Surtout, le député de la 1re circonscription des Vosges (Liot) déplore le manque de débat sur ce thème. *« Cela fait deux ans qu'on n'a pas de débat sur la politique des crédits de la mission Travail en raison du 49.3 »*, note-t-il, en référence au passage en force des gouvernements Lecornu et Bayrou.

Une raison supplémentaire de s'organiser comme le fait le Collectif IAE, selon lui. *« La politique c'est un bras de fer en permanence* [...] *Battez-vous pour que quel que soit le gouvernement ou le pouvoir politique, il y ait quelqu'un qui porte les sujets d'emploi et d'insertion »*, assène-t-il. Reste à savoir si cette mobilisation permettra de préserver durablement les moyens consacrés à l'insertion par l'activité économique. ■

Clément Allender (AEF info)

/ DOSSIER – L'ESS, un investissement d'avenir !

HÉRITAGE : LES 9 000 MILLIARDS D'EUROS de la « grande transmission » PROFITERONT-ILS AUX ASSOCIATIONS ET FONDATIONS ?

Une transmission de patrimoine d'une ampleur inédite devrait avoir lieu dans les prochaines années. Ce mouvement pourrait bénéficier aux associations et fondations qui font face en parallèle à une baisse des financements publics. Plusieurs mécanismes jouent notamment en leur faveur.

9 000 milliards d'euros. C'est le montant de l'héritage qui doit être transmis d'une génération à une autre dans les quinze années à venir en France, selon les calculs de la Fondation Jean Jaurès. Cette « grande transmission », provoquée par le décès des enfants du *babyboom*, est d'une ampleur inédite. Et pose la question de ses futurs bénéficiaires.

« La grande transmission pourrait être une opportunité de financement pour le secteur associatif », estime Marie-Anne Renaudot, responsable du service legs, donations et assurances vie chez Médecins du monde.

Entre 2013 et 2022, les legs ont augmenté de 46 %

L'ONG médicale et humanitaire reçoit environ 10 millions d'euros de legs et assurances-vie par an, sur ses 145 millions d'euros de budget. Une manne importante dans un contexte de réduction des financements publics, d'autant qu'elle offre une indépendance précieuse. *« La majorité des legs sont non affectés. C'est important car cela nous permet de financer des missions d'urgence qui, par définition, ne sont pas prévisibles »*, explique-t-elle.

Des prévisions optimistes

Aujourd'hui, la cause la plus susceptible d'être bénéficiaires de legs est la protection des animaux. Elle est citée par 37 % des répondants à une étude réalisée par l'Obsoco pour France générosités en 2020. S'ensuivent la recherche médicale et la santé, l'aide et la protection de l'enfance, la solidarité et la lutte contre la pauvreté puis l'environnement.

« Nous nous attendons à ce que les montants augmentent dans les prochaines années », confie Philippe Pailliart, président de France générosités. Le syndicat professionnel des associations et fondations faisant appel à la générosité du public publie tous les trois ans un « Panorama des générosités », réalisé avec la Fondation de France.

Selon la dernière édition, portant sur l'année 2022, 1,27 milliard d'euros provenait des libéralités, sur les 5,4 milliards d'euros de générosité des particuliers. Ces libéralités se répartissaient de la manière suivante : 69 % via des legs, 30 % via les contrats d'assurance-vie et 1 % de donations de biens par des personnes encore vivantes.

Pour Philippe Pailliart, ces proportions sont révélatrices d'un phénomène qui a déjà commencé. Entre 2013 et 2022, la désignation d'une association ou d'une fondation comme bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie a augmenté de près de 100 %, rapporte France générosités. Sur la même période, les legs ont augmenté de 46 %.

La grande transmission pourrait entraîner la création de nouvelles structures philanthropiques

Et cette hausse devrait se poursuivre dans les années à venir. *« Avec trois fois plus de transmission du patrimoine entre 2020 et 2040 que sur la période 2000–2020, le legs aux associations et fondations pourrait mécaniquement augmenter de 300 % »*, appuie le président de France générosités. Pour s'y préparer, le syndicat a d'ailleurs renforcé son partenariat avec le Conseil supérieur du notariat. Le but : améliorer la formation des notaires dans leurs conseils auprès des particuliers ainsi que celle des membres du syndicat.

Lever un double-tabou

D'une manière générale, la sensibilisation et la formation sont au cœur des démarches des organismes d'intérêt général en vue de la « grande transmission ». Médecins du monde a par exemple adhéré à Testament solidaire. Cette plateforme réunit plusieurs associations comme La Ligue contre le cancer, les Restos du cœur, Greenpeace, L214 ou encore la Protection civile. Elle vise à inciter les Français à inclure « une bonne cause » dans leur testament, en diffusant des conseils et en proposant une consultation juridique gratuite de 30 minutes.

« L'idée est de parler de la mort différemment », soutient Marie-Anne Renaudot, de Médecins du monde. Mais aussi de contrecarrer une spécificité nationale. *« En France, on ne parle ni de la mort, ni d'argent »* : un double tabou qui engendre *« de gros freins psychologiques »*, estime-t-elle. Seuls quatre Français sur dix ont anticipé leur succession, indique le baromètre 2022 de l'épargne en France et en régions, réalisée par l'Ifop pour Altaprofits. Un Français sur dix envisage de faire un legs dans le cadre de son testament, selon un baromètre réalisé par OpinionWay pour Testament solidaire en 2024.

« Donner un sens »

Pour rassurer les potentiels testateurs, Marie-Anne Renaudot insiste sur le caractère révocable de l'inscription d'un legs sur son testament. *« Ils peuvent changer d'avis jusqu'à leur décès »*, rappelle-t-elle.

De plus, léguer à une association peut avoir des effets positifs sur les testateurs. *« Quand certaines personnes nous désignent légataire universel* [NDLR : le principal bénéficiaire de l'héritage] *c'est toute leur vie de travail, parfois sur plusieurs générations, qu'elles transmettent. Cela donne un sens à certains testateurs et leur permet d'être plus apaisés »*, argumente Marie-Anne Renaudot.

La grande transmission pourrait entraîner la création de nouvelles structures philanthropiques, signale Nicolas Mitton, directeur des affaires publiques et juridiques du Centre français des fonds et fondations (CFF). Les cas de transmission d'actifs professionnels pourraient ainsi se faire au profit de fondations actionnaires, met-il en avant. Ces structures à but non lucratif détiennent la totalité ou une partie des actions ainsi que la majorité des droits de vote d'une entreprise industrielle ou commerciale (voir page 69).

« Nous remarquons plus de sensibilité chez les nouvelles générations aux concepts d'engagement à travers l'entreprise. Il y a une frange d'héritiers nouveaux qui pourraient être volontaires pour transférer à des fonds et fondations », assure-t-il.

Un cadre fiscal avantageux

Aujourd'hui, un *« cadre fiscal incitatif »* favorise les legs aux associations et fondations, souligne de son côté Philippe Pailliart. Il existe des condi-

tions pour que ces dernières puissent recevoir des legs et donations. Y sont éligibles certaines catégories d'associations, notamment celles d'intérêt général déclarées depuis au moins trois ans.

Pour un grand nombre d'associations et fondations reconnues d'utilité publique, dont Médecins du monde, ainsi que pour certains fonds de dotation, l'exonération fiscale de droits de mutation (les prélèvements légaux appliqués lors du transfert, à titre gratuit ou onéreux, de propriété d'un bien, d'un droit de propriété ou d'usufruit d'une personne à une autre) est complète. Il en va de même pour les associations qui poursuivent un but exclusif d'assistance et de bienfaisance, les associations d'enseignement supérieur reconnues d'utilité publique et les associations cultuelles.

« Chaque année, l'Inspection générale des finances préconise des baisses de déduction liées à la générosité et chaque année nous devons nous battre »

Certains mécanismes jouent également en faveur du legs aux associations et fondations. Un testateur peut par exemple désigner un organisme qui bénéficie d'une exonération complète de droits de mutation comme légataire universel, avec charge de remettre une partie de l'héritage à un bénéficiaire. Cet organisme versera la partie de l'héritage indiqué au bénéficiaire, s'acquittera des droits de succession uniquement sur cette somme (et non sur l'ensemble de l'héritage) ainsi que des frais de notaire et du passif (factures courantes, dettes, etc.) restant dû au décès, avant de conserver le reste de l'héritage. *« C'est un mécanisme qui est assez méconnu »*, pointe Marie-Anne Renaudot. Mais d'après elle, il peut être bénéfique pour les associations en raison de l'exonération de droits de mutation.

Le legs avec charge peut également prévoir des obligations à respecter pour l'association ou la fondation, par exemple entretenir une tombe. Dans tous les cas, *« il est important de prendre contact en amont avec l'association pour voir si elle accepte ce type de procédé »*, souligne Marie-Anne Renaudot.

Un risque pour l'avenir ?

Mais pour que ces règles favorisent une grande transmission vers les associations et fondations, encore faut-il qu'elles soient pérennisées. *« La stabilité du cadre fiscal de la générosité est la pierre angulaire de tout le système »*, considère Philippe Pailliart. Le président de France générosités souligne *« un risque »* de modification de ces règles à l'avenir. *« Chaque année, l'Inspection générale des finances préconise des baisses de déduction liées à la générosité et chaque année nous devons nous battre. Dans un moment particulièrement difficile financièrement pour les associations, ce serait une catastrophe »*, argumente-t-il.

« En fonction des évolutions politiques, des changements peuvent arriver », craint également Marie-Anne Renaudot de Médecins du monde.

À l'inverse, des dispositifs encore plus avantageux existent pour les associations et fondations dans d'autres pays. C'est le cas du Royaume-Uni, où les dons aux associations enregistrées sont totalement exonérés de droits de succession.

Des propositions pour favoriser les legs

Enfin, la question du profil des donateurs est déterminante. En France, la réserve héréditaire prévue dans la loi impose de léguer une partie de son patrimoine à ses descendants ou au conjoint survivant. Les personnes seules et sans enfant sont donc plus à même de léguer aux associations et fondations.

Mais ces profils ne sont pas les seuls concernés. *« Les personnes héritent de plus en plus tard. L'âge moyen pour hériter se situe aujourd'hui aux alentours de 50 ans. Dans ce contexte, certaines personnes sont plus enclines à léguer une partie en faveur d'une cause car elle se disent que leurs enfants en ont moins besoin »*, met en avant Marie-Anne Renaudot.

« Ce sont les Français les plus riches qui portent la générosité en France », note de son côté Nicolas Mitton. Pour mobiliser cette frange de population à donner davantage, le CFF porte avec France générosités des propositions pour assouplir le mécanisme de réserve héréditaire. Comme l'explique Nicolas Mitton, *« l'idée n'est pas de la supprimer mais d'apporter des nuances, notamment pour faciliter les prises de position lorsque les enfants sont majeurs et en âge de décider »*. ■

Élisabeth Crépin-Leblond

ENTRETIEN

YAËLE AFERIAT

DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES *FUNDRAISERS*

« Nous devons encourager la générosité sous toutes ses formes »

Dans un entretien à Carenews, Yaële Aferiat, la directrice générale de l'Association française des *fundraisers* réagit à la baisse des financements publics des organisations d'intérêt général. Pour elle, la diversification de leurs ressources, par le don ou le mécénat par exemple, est nécessaire mais pas suffisante.

Depuis 1991, l'Association française des *fundraisers* (AFF) accompagne les professionnels de la collecte de fonds en faveur des organisations d'intérêt général. Sa directrice générale, Yaële Aferiat, explique à Carenews le rôle de son organisation et réagit aux tendances de ces dernières années : réduction des financements publics, baisse du nombre de particuliers donateurs, notamment. Elle estime que les associations et fondations doivent travailler à l'évolution de leurs modèles socio-économiques, le *fundraising* pouvant contribuer à la diversification des ressources de ces organisations.

« Le secteur de l'intérêt général va sans doute devoir mener des transformations en profondeur de ses modèles socio-économiques »

L'Association française des *fundraisers* (AFF) regroupe les professionnels du *fundraising*. Que désigne ce terme ?

Yaële Aferiat : Le *fundraising*, ou collecte de fonds, regroupe toutes les activités qui relèvent de la mobilisation des ressources privées au service d'organisations d'intérêt général : dons des particuliers, **philanthropie**, mécénat d'entreprise, ou encore libéralités.

Cela comprend une grande diversité de métiers, du directeur ou la directrice du développement des ressources, qui est le chef d'orchestre de la stratégie de *fundraising* d'une association, d'une fondation ou d'un établissement public, mais aussi des responsables mécénat, des métiers du marketing relationnel, du marketing numérique, des métiers de la communication, de la prospection ou de la fidélisation des donateurs.

Dans ce paysage, quel est le rôle de l'AFF ?

Yaële Aferiat : Notre rôle est d'animer ce réseau de professionnels, mais aussi d'accompagner leur montée en compétences, et de sensibiliser à cette question des acteurs qui en sont plus éloignés. Nous avons un réseau d'adhérents dans toute la France, de tous niveaux de maturité sur ce sujet et issus d'organisations de toutes tailles.

Nous sommes notamment un organisme de formation certifiant, et formons plus de 1 000 professionnels chaque année. Nous organisons aussi des conférences et séminaires, pour favoriser les échanges entre pairs, les études de cas, la mise en réseau. Depuis 35 ans, l'AFF a largement contribué à structurer cette profession et les métiers qui la composent.

« Nous devons faire du don une fête dans laquelle chacun peut prendre sa part »

Depuis quelques années, les organisations d'intérêt général subissent une réduction progressive de leurs financements publics. Comment réagir face à cela ? La collecte de fonds peut-elle être une solution ?

Yaële Aferiat : La situation du secteur de l'intérêt général est critique. Nous sommes dans une crise sans précédent, avec des vents contraires aussi bien au niveau national qu'international. Toutefois, la situation des organisations et leur capacité de rebond varient beaucoup selon leurs modèles socio-économiques et leur niveau de dépendance aux financements publics.

Dans ce contexte, le secteur de l'intérêt général va sans doute devoir mener des transformations en profondeur de ses modèles socio-économiques, diversifier ses sources de financement et renforcer sa capacité à nouer des alliances. Aujourd'hui, les acteurs du financement de l'intérêt général, ceux de l'accompagnement, ne travaillent pas assez ensemble, et nous devons le faire davantage.

Le *fundraising* ne sera pas la martingale immédiate. Néanmoins, il est important que les organisations qui n'ont pas encore démarré la diversification de leurs ressources s'y lancent, notamment certains secteurs qui ont très peu de culture du *fundraising*, comme le secteur médico-social. Mais elles doivent le faire en étant accompagnées, en se formant sur ces métiers.

Quant aux structures qui font déjà de la collecte de fonds, il faut continuer à l'optimiser, à améliorer les pratiques, regarder ce qui se fait ailleurs et innover sans cesse.

Il est nécessaire d'interroger le manque de culture du *fundraising* au sein du secteur de l'intérêt général. Dans de nombreuses organisations, cette dimension reste insuffisamment intégrée aux pratiques et aux formations.

Les dernières études sur l'évolution du don montrent également une baisse du nombre de petits donateurs, compensées par une hausse des montants donnés par ceux qui ont le plus de moyens. Comment analysez-vous ces tendances ?

Yaële Aferiat : En un sens, le baromètre 2025 de France générosités est plutôt rassurant, car on voit que le montant total des dons continue d'augmenter, même si le nombre de donateurs baisse. Mais il faut aussi veiller à préserver la mobilisation du plus grand nombre en faveur de l'intérêt général.

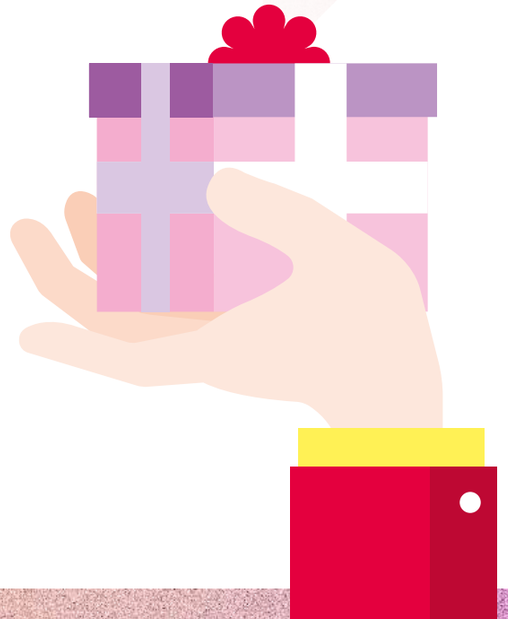

Il me semble important que le don ne soit pas l'apanage des plus aisés, mais qu'il reste accessible à l'ensemble de la population. Le don, c'est un moyen d'agir en faveur des causes qui nous tiennent à cœur. Il peut être financier, mais il peut aussi s'agir de dons de temps, à travers du **bénévolat**, ou de dons en nature, par exemple.

Nous devons encourager la générosité sous toutes ses formes, et donner ainsi à chacun la capacité d'agir. Cette culture du don devrait s'apprendre dès l'école. C'est d'ailleurs le sens du *Giving Tuesday*, qui a lieu chaque année en décembre et pour lequel je m'engage à titre personnel : ce jour-là, chacun est encouragé à donner du temps, de l'argent, des objets, du sang, de la nourriture, des compétences, selon ses possibilités, pour contribuer à un monde meilleur.

Nous devons faire du don une fête dans laquelle chacun peut prendre sa part.

Le *fundraising* est un secteur qui innove beaucoup. Voyez-vous l'arrivée de l'intelligence artificielle (IA) générative comme une menace ou comme une opportunité ?

Yaële Aferiat : De fait, c'est une profession où l'on teste beaucoup de choses. Nous innovons en permanence, par exemple en créant des défis sportifs, des collectes liées au *gaming*, la mobilisation de communautés, etc. Nous sommes en veille permanente pour regarder ce que font les autres, y compris dans le secteur marchand, pour faire évoluer nos pratiques et les améliorer continûment.

L'IA était déjà présente dans des outils d'analyse de données, etc., mais la nouveauté c'est l'IA générative. Personnellement, je la vois vraiment comme une opportunité pour nous. Les équipes de collecte de fonds sont souvent en sous-effectifs. L'IA générative peut leur être précieuse pour démultiplier leurs capacités, à condition bien sûr de bien cadrer son utilisation.

L'IA pourra certainement gérer à l'avenir de nombreux aspects techniques de la collecte. Cela signifie que les professionnels, eux, devront développer leurs qualités humaines, relationnelles, leurs *soft skills*, qui ne pourront pas être remplacés par l'IA. Ce qu'on nous demandera demain, c'est de savoir convaincre, de mobiliser en interne et en externe, de susciter de la confiance. C'est pourquoi nous formons de plus en plus les professionnels de la collecte sur ces sujets.

Il nous faut aussi travailler sur nos narratifs, dans un monde polarisé. Nous devons réfléchir à des narratifs qui embarquent tout le monde, qui unissent plutôt que diviser. Sur ce point aussi l'IA peut être précieuse. L'enjeu, c'est d'élargir nos cibles, de ne pas parler seulement à ceux qui nous soutiennent déjà, mais de convaincre au-delà, en mettant en avant ce à quoi nous servons dans la société. ■

Propos recueillis par Camille Dorival

ENTRETIEN

EN COLLABORATION AVEC CAISSES D'EPARGNE

« NOUS SOMMES DES PARTENAIRES DE PROXIMITÉ DE L'ESS »

Marie Leclerc-Bruant

Trois questions à Marie Leclerc-Bruant, responsable économie sociale et institutionnels Caisse d'Epargne.

Les Caisses d'Epargne ont développé une offre bancaire spécifique à l'attention des acteurs de l'ESS. Pour quelles raisons ?

Marie Leclerc-Bruant : Les Caisses d'Epargne sont des banques **coopératives** dont le capital est détenu à 100 % par leurs 4,5 millions de sociétaires. Nous faisons donc partie de l'ESS et travaillons localement en étroite collaboration avec cet écosystème. Si bien que nous sommes aujourd'hui un financeur majeur de l'ESS dans tous les territoires. Nous travaillons aussi bien avec les acteurs historiques – associations, coopératives, mutuelles, fondations – qu'avec des start-ups sociales, et ce quel que soit leur degré de maturité.

En 2025–2026 Caisse d'Epargne s'est particulièrement investie dans le groupe de travail animé par ESS France sur les sociétés commerciales de l'ESS, afin de mieux connaitre et reconnaitre ces acteurs. Nous avons aussi soutenu les travaux d'Impact France sur les jeunes entreprises innovantes à impact (JEII). Pour nous, l'enjeu est bien d'être aux côtés des acteurs historiques ainsi que des « jeunes pousses » de l'ESS.

Comment accompagnez-vous concrètement vos clients ESS ?

Marie Leclerc-Bruant : Nos 15 banques coopératives régionales autonomes ont toutes des chargés d'affaires dédiés à l'ESS, qui connaissent finement les spécificités financières, juridiques, réglementaires et fiscales de ces entreprises à part entière. Nous apportons un accompagnement de proximité, comparable à celui de nos clients entreprise, tout en adaptant nos grilles d'analyse afin de prendre en compte les spécificités de l'ESS.

Grâce aux caisses régionales, notre accompagnement est local et dépasse largement le seul volet du financement. Ancrées dans les écosystèmes, les mises en relation entre acteurs sur les territoires sont une part plus qualitative de notre soutien à l'innovation sociale.

Quels défis se posent selon vous aux acteurs de l'ESS en matière de financement ?

Marie Leclerc-Bruant : La majorité des employeurs de l'ESS voient leur modèle économique particulièrement contraint : inflation, revalorisations salariales réglementaires, accroissement des besoins sociaux et, bien sûr, tensions sur les finances publiques (baisse des subventions, retards de versement des dotations…).

Face à ces défis, plusieurs enjeux se posent, notamment la robustesse de la trésorerie, le financement des investissements, la consolidation des fonds propres ou le rapprochement avec d'autres structures de l'ESS. Nous accompagnons nos clients sur toutes ces dimensions. Dans cette situation critique, il n'a jamais été aussi important pour l'ESS d'être bien conseillée et entourée par des experts qui la connaissent et la reconnaissent. ■

À NE PAS RATER !

l'actualité DE L'ESS

« L'ÉCONOMIE EN MIEUX »
FONCIÈRES SOLIDAIRES
EMMAÜS
...

COMBIEN GAGNE-T-ON ? DANS L'ASSOCIATIF ?

L'année 2026 a été celle de l'adoption de la Stratégie nationale de l'ESS de la France, demandée par l'Union européenne. Une stratégie coconstruite avec les acteurs de cet écosystème, mais qui, dans un contexte de rigueur budgétaire, n'est pas assortie de moyens financiers à la hauteur.

Les acteurs de l'ESS, à l'instar de Studhelp, le mouvement Emmaüs, Villages vivants ou Fermes en vie, continuent pourtant de prouver leur rôle indispensable dans la cohésion sociale, mais aussi dans la fabrique des transitions. Ils veulent se rendre plus visibles, notamment à travers l'adoption d'une « marque » commune lancée en juin 2026, « *L'économie en mieux* ».

DAVID CLUZEAU PRÉSIDENT DE L'UDES

« Nous voulons renforcer le sentiment d'appartenance à l'ESS »

Dans un entretien accordé à Carenews, David Cluzeau, qui préside le syndicat patronal de l'ESS, précise pourquoi son organisation souhaite élargir son nombre d'adhérents, et ainsi porter la voix spécifique des employeurs de l'ESS dans toutes les négociations interprofessionnelles.

David Cluzeau préside l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (Udes), depuis janvier 2025. Dans un contexte difficile pour les associations, l'organisation patronale a adopté à l'automne dernier un nouveau plan stratégique, visant à élargir sa représentativité et ainsi permettre à la voix des employeurs de l'ESS d'être mieux entendue. Explications.

Quel regard avez-vous sur la situation de l'emploi dans l'ESS en 2026 ?

David Cluzeau : Jusqu'ici l'emploi de l'ESS se développait. Depuis l'année dernière, il se réduit : selon ESS France, les associations ont perdu 12 300 emplois en 2025 et l'ensemble de l'économie sociale et solidaire 10 400 postes.

Cette tendance risque de s'accentuer : d'après les informations que nous avons sur l'évolution des masses salariales brutes, celles-ci stagnent en 2026. Compte tenu de l'inflation et des renégociations salariales, cela signifie que nous devrions constater encore des baisses d'emplois cette année.

« En 2026, nous subissons une nouvelle diminution des financements publics, avec des économies encore plus massives qu'en 2025 »

En mars 2025, vous annonciez un risque de voir disparaître 186 000 emplois associatifs, compte tenu du budget de l'État pour 2025 qui venait d'être adopté : ces estimations sont-elles toujours d'actualité ?

David Cluzeau : Heureusement la baisse a été moins forte que ce que nous avions prévu, et j'espère que, finalement, nous n'atteindrons pas ces chiffres. Cela est notamment lié aux négociations que nous avons pu mener avec l'État, qui ont permis de limiter les baisses budgétaires. Mais au printemps 2026, le Mouvement associatif a estimé que 90 000 emplois associatifs étaient encore menacés.

En 2025, les effets sur l'emploi ont été retardés pour plusieurs raisons. D'abord parce que les mesures budgétaires ont été tardives, mais aussi parce que les associations ont tendance à faire durer les choses jusqu'à l'impossible : elles mettent en place toutes les mesures possibles avant de réduire la masse salariale. Les baisses d'emplois arrivent donc dans un deuxième temps.

Malheureusement, en 2026, nous subissons une nouvelle diminution des financements publics, avec des économies encore plus massives qu'en 2025. Par ailleurs des éléments nouveaux entrent en compte, notamment la suppression de l'exonération de la taxe d'apprentissage pour les associations et les fondations. Selon nos calculs, cette suppression aura un coût de 379 millions d'euros pour nos structures. Pour certaines très grandes associations, comme la Croix-Rouge française ou APF France Handicap, cela représente plusieurs millions d'euros, qui n'avaient pas été prévus dans leur budget 2026, car cette mesure avait été supprimée lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2026, puis finalement réintégré dans la version finale du budget de l'État adoptée via l'article 49.3 de la Constitution.

« L'enjeu est de faire entendre la voix des employeurs de l'ESS, de porter des propositions conformes aux valeurs que nous défendons »

Enfin, nous constatons un retour de l'inflation, qui va peser sur les coûts fixes de nos structures. Et il nous a fallu aussi absorber la hausse importante du Smic au 1er juin 2026 (+2,4 %), qui nous a conduits à rouvrir des négociations salariales en milieu d'année.

Il y a donc beaucoup d'éléments qui se cumulent et qui nous font craindre des impacts importants sur l'emploi en 2026.

Dans ce contexte, l'Udes a adopté à l'automne 2025 un nouveau projet stratégique. En quoi consiste-t-il ?

David Cluzeau : Aujourd'hui l'Udes est une organisation patronale reconnue au niveau multiprofessionnel mais pas au niveau interprofessionnel : cela signifie que nous sommes légitimes pour négocier dans notre périmètre, mais pas dans l'ensemble de l'économie.

Nous souhaitons nous donner les moyens de remplir les critères pour être reconnus comme représentatifs au niveau interprofessionnel, et pouvoir ainsi participer aux grandes négociations nationales mais aussi siéger dans un certain nombre d'organismes paritaires. L'enjeu est de faire entendre la voix des employeurs de l'ESS, de porter des propositions conformes aux valeurs que nous défendons, en termes de projet de société ou de modèles socio-économiques.

Si on ne nous ouvre pas les portes de l'interprofessionnel, alors nous devons nous organiser pour les ouvrir nous-mêmes. Cela suppose notamment de représenter au moins 8 % des entreprises françaises, alors qu'aujourd'hui, nous représentons 6,5 % d'entre elles.

C'est avec cet objectif que nous avons modifié nos statuts pour permettre à toutes les structures de l'ESS qui le souhaitent d'adhérer directement à l'Udes, tandis qu'auparavant, seules les fédérations et les syndicats patronaux de l'ESS, qui rassemblent eux-mêmes des entreprises de l'ESS, pouvaient adhérer.

Il s'agit d'une démarche politique, et non pas d'une mesure motivée par des raisons économiques. Nous voulons nourrir le sentiment d'appartenance à l'ESS et affirmer les employeurs de l'ESS comme des employeurs engagés sur

les sujets sociaux, sociétaux et écologiques, qui ont une voix alternative à faire entendre. Et pour avoir le maximum de portée, il nous faut avoir le maximum d'adhérents.

Vous avez également souhaité renforcer vos liens avec l'écosystème de l'ESS. Comment cela s'est-il traduit ?

David Cluzeau : De manière générale, depuis quelques années, les différents représentants de l'ESS cherchent à mieux travailler ensemble. Ces dernières années, nous avons créé de plus en plus de liens avec les uns et les autres, que ce soit avec ESS France, le Mouvement associatif, la Mutualité française, le Centre français des fonds et fondations, Coop FR et le Mouvement Impact France, pour ne citer qu'eux. Cela nous permet de mieux nous coordonner, nous ajuster. Cela permet aussi une meilleure lisibilité de l'écosystème de l'ESS.

Dans le cadre des discussions autour de la Stratégie nationale de l'ESS, qui a été présentée le 9 juillet au Conseil supérieur de l'ESS (voir page 56), cela nous a permis d'avancer unis et de nous coordonner dans nos propositions.

Nous avons également avancé unis, avec le Mouvement associatif, France générosités et le CFF, pour réclamer une réforme de la taxe sur les salaires, qui s'applique aux employeurs non assujettis à la TVA. En novembre dernier, Amélie de Montchalin, qui était alors ministre de l'Action et des Compte publics, avait annoncé le lancement d'un grand chantier pour travailler sur ce sujet. Depuis, elle n'est plus ministre, mais nous espérons vraiment que cela aboutira.

Alors que les responsables du Medef ont déjeuné avec Jordan Bardella, le président du Rassemblement national (RN) au printemps 2026, vous avez signifié, dans une interview aux *Échos*, votre refus de dialoguer avec ce parti. S'agit-il de la position de l'Udes ou de la vôtre ?

David Cluzeau : Je me suis exprimé dans cette interview avant une discussion formelle au sein de nos instances. Néanmoins, depuis toujours, la tradition à l'Udes est de refuser de recevoir le RN. Le projet de société défendu par ce parti est en effet totalement contradictoire avec les valeurs que nous défendons dans l'ESS, qui reposent sur la solidarité, l'accueil, la démocratie. Nous refusons donc de crédibiliser leurs thèses en discutant avec eux.

Nous n'avons pas peur des conséquences que pourrait avoir ce positionnement sur nos structures. Comme le soulignait Salomé Saqué dans son livre *Résister* (Payot, 2024), il faut prendre le risque de dire les choses. Car le risque est bien plus grand si nous nous taisons. ■

Propos recueillis par Camille Dorival

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité
ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
cress Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Ile-de-France
mon parcours économies d'énergie

Vous êtes une structure de l'ESS, vous vous interrogez ?

- Quel est l'état de votre bâti ?
- Quels leviers pour améliorer votre retour sur investissements ?
- Quels scénarios de réduction de votre consommation énergétique ?
- Quels financements adaptés à votre projet ?

ÉLECTRIFIONS LA FRANCE !

Prenez rendez-vous et bénéficiez du programme !

Diagnostic
Stratégies de décarbonation
Financements de projets

Votre contact dédié : Lucas Vionnet, Conseiller Économies d'Énergie pour l'ESS - **lucas.vionnet@cressidf.org**

Ce programme est porté par la CRESS Île-de-France.
Découvrez nos actions et actualités sur **www.cressidf.org**

Avec le soutien de : CEE Les certificats d'économies d'énergie

Cofinancé par l'Union européenne

La Stratégie nationale de l'ESS adoptée en 2026

MALGRÉ L'ABSTENTION DES ACTEURS

En préparation depuis 2025, la Stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire (ESS) de la France, demandée par l'Union européenne, a été adoptée par le Conseil supérieur de l'ESS (CSESS) en juillet 2026. Les représentants de l'ESS ont néanmoins choisi de s'abstenir, pour protester contre le manque de moyens financiers qui leur sont accordés.

En préparation depuis 2025, à la demande de l'Union européenne, la Stratégie nationale de l'ESS de la France a été présentée en assemblée plénière au Conseil supérieur de l'ESS (CSESS) en juillet 2026. Alors que le bureau de ce CSESS avait voté en faveur de ce texte en juin, 42 membres de cette assemblée plénière – représentant l'ESS, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux et des personnalités qualifiées – ont finalement décidé de s'abstenir lors du vote, afin de protester contre le manque de moyens qui sont accordés à l'écosystème.

La stratégie a néanmoins été adoptée, avec plusieurs mois de retard, grâce aux voix des huit représentants de l'État au CSESS. Sa mise en œuvre sera progressive.

« Une dissonance entre les paroles et les actes »

Dans un communiqué commun envoyé à l'issue du CSESS, tous les réseaux de l'ESS déplorent en effet *« une dissonance entre les paroles et les actes »*. *« Alors que la Stratégie nationale de l'ESS portait des ambitions significatives pour le développement de l'ESS, les signaux budgétaires envoyés par le gouvernement assurent d'ores et déjà que les acteurs de l'ESS n'auront pas les moyens de la mettre en œuvre. Les lignes ESS de Bercy, en baisse, ne sont que la partie émergée de l'iceberg de la multiplication d'annonces directement défavorables à nos modèles* [...] *: elles empêchent un vote d'approbation d'une stratégie d'emblée privée des moyens minimum de sa réalisation »*, écrivent les organisations.

« L'adoption d'une stratégie sans engagement est une contradiction qui n'apparaît pas surmontable »

« On ne cultive pas un jardin sans eau, ajoutent-elles. *Malgré une culture de la frugalité à laquelle l'ESS est maintenant accoutumée, l'adoption d'une stratégie sans engagement est une contradiction qui n'apparaît pas surmontable alors que sur le terrain les entreprises et organisations de l'ESS sont toujours plus sollicitées et mises à contribution par l'Etat et disent de plus en plus fort chaque jour "ça ne tient plus". »*

« On ne peut pas afficher une ambition forte pour l'économie sociale et solidaire tout en laissant planer une absence d'engagement financier à la hauteur, a également réagi David Cluzeau, président de l'Union des employeurs de l'ESS (Udes), dans un post Linkedin. *C'est une question de cohérence et de confiance (de et) dans l'action et la parole publique. »* La stratégie *« a été adoptée, nous serons là pour la faire vivre ! »*, précise-t-il néanmoins dans son post.

« Le texte n'est pas si mal »

La critique porte donc beaucoup plus sur le manque de financements que sur le contenu de la stratégie. Interrogé par Carenews à la fin juin 2026, le délégué général d'ESS France, Antoine Détourné, jugeait le texte présenté en juin au bureau du CSESS *« bien meilleur que la première version »* présentée à l'automne 2025. *« Beaucoup de points ont avancé, grâce au travail collectif mené pour élaborer cette stratégie »*, estimait-il alors. Cependant, *« ce n'est pas le texte dont on aurait rêvé »*, notait-il déjà, notamment en raison du manque *« d'objectifs précis »* et surtout de financements associés. Les chambres régionales de l'ESS, en particulier, n'obtiennent aucun moyen supplémentaire, regrettait-il.

« Le document ne traite pas assez des associations, alors qu'elles représentent 80 % des structures de l'ESS »

« Le texte n'est pas si mal, abondait David Cluzeau, également interrogé par Carenews à la fin juin. *Mais il manque d'ambition sur les indicateurs* [NDLR : 11 indicateurs sont néanmoins mis en place dans le document] *et surtout sur les moyens financiers. »* Par ailleurs *« le document ne traite pas assez des associations, alors qu'elles représentent 80 % des structures de l'ESS »*, ajoutait-il. *« Et nous n'avons pas eu gain de cause pour intégrer au texte le sujet de la taxe sur les salaires, qui pèse sur les associations, et que nous réclamons de réformer depuis plusieurs années. »*

Renforcer la place de l'ESS dans les politiques publiques

Le document adopté par le CSESS est divisé en 5 axes.

Le premier vise à *« renforcer la place et la structuration de l'ESS dans les politiques publiques nationales et locales »*. Sur cet axe, la stratégie nationale propose notamment de :

- Créer un comité interministériel de l'ESS, chargé du suivi de la stratégie nationale.
- Faire en sorte que des correspondants en charge de l'ESS soient nommés sur tout le territoire au sein des services de l'État en région.
- Acculturer les agents publics et élus aux enjeux de l'ESS.
- Renforcer la portée des stratégies régionales de l'ESS.
- Soutenir et promouvoir les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE).
- Favoriser le développement des sociétés **coopératives** d'intérêt collectif (**Scic**).
- Valoriser la responsabilité territoriale des entreprises (RTE).

Favoriser l'accès de l'ESS au financement

Le deuxième axe s'intitule *« favoriser l'accès au financement et promouvoir l'investissement »*. Parmi les propositions figurent :

- La mise en place d'un « orange budgétaire » consacré à l'ESS dans les projets de loi de finances (PLF), afin d'avoir une meilleure visibilité des financements publics de l'ESS.
- Améliorer la visibilité des offres de financement et d'accompagnement des acteurs de l'ESS.
- Sécuriser le recours à la subvention, notamment en développant les chartes des engagements réciproques entre associations, État et collectivités.
- Établir une convention entre l'État et BPI France, ainsi qu'avec la Banque des territoires, pour le soutien à l'ESS.

- Améliorer l'accessibilité des organisations de l'ESS aux marchés publics de l'État.

- Améliorer et assouplir les outils de financement des coopératives.

- Améliorer la visibilité de l'agrément **Esus** pour le grand public et les investisseurs.

Contribuer aux grandes transitions

Le troisième axe a pour ambition de permettre à l'ESS de « *contribuer activement aux grandes transitions* ». Il s'agit notamment de :

- Intégrer l'ESS dans les politiques sectorielles et les stratégies de filières nationales.

- Accompagner les acteurs de l'ESS « *à engager une transformation écologique de leur modèle* ».

- Structurer des filières territoriales d'économie circulaire solidaire.

- Encourager le développement du commerce équitable.

- Accompagner le grand âge et la petite enfance « *dans le respect de la dignité des personnes et des vulnérabilités* ».

- Faire de l'ESS « *un levier stratégique de souveraineté numérique* ».

- Développer l'intelligence artificielle « *au service de l'intérêt général* ».

- Favoriser la reprise d'entreprise via des modèles coopératifs.

- Développer les fondations actionnaires

- Soutenir le développement des coopératives d'activités et d'emplois et des sociétés commerciales de l'ESS.

- Soutenir le développement du mécénat de compétences.

- Soutenir l'insertion par l'activité économique.

Développer et promouvoir l'ESS

Le quatrième axe veut « *développer et promouvoir l'ESS, renforcer son attractivité et son influence* », avec là aussi de nombreuses propositions, comme :

- Prendre en compte l'innovation sociale dans les politiques nationales et européennes d'innovation et d'investissement.

- Développer « *l'éducation à et par l'ESS* ».

- Mieux intégrer l'ESS dans l'enseignement supérieur.

- Renforcer l'attractivité des métiers de l'ESS.

- Concevoir une marque ESS (voir page 60) et déployer des campagnes de communication grand public.

- Désigner une « *capitale française de l'ESS* » pour valoriser les dynamiques territoriales.

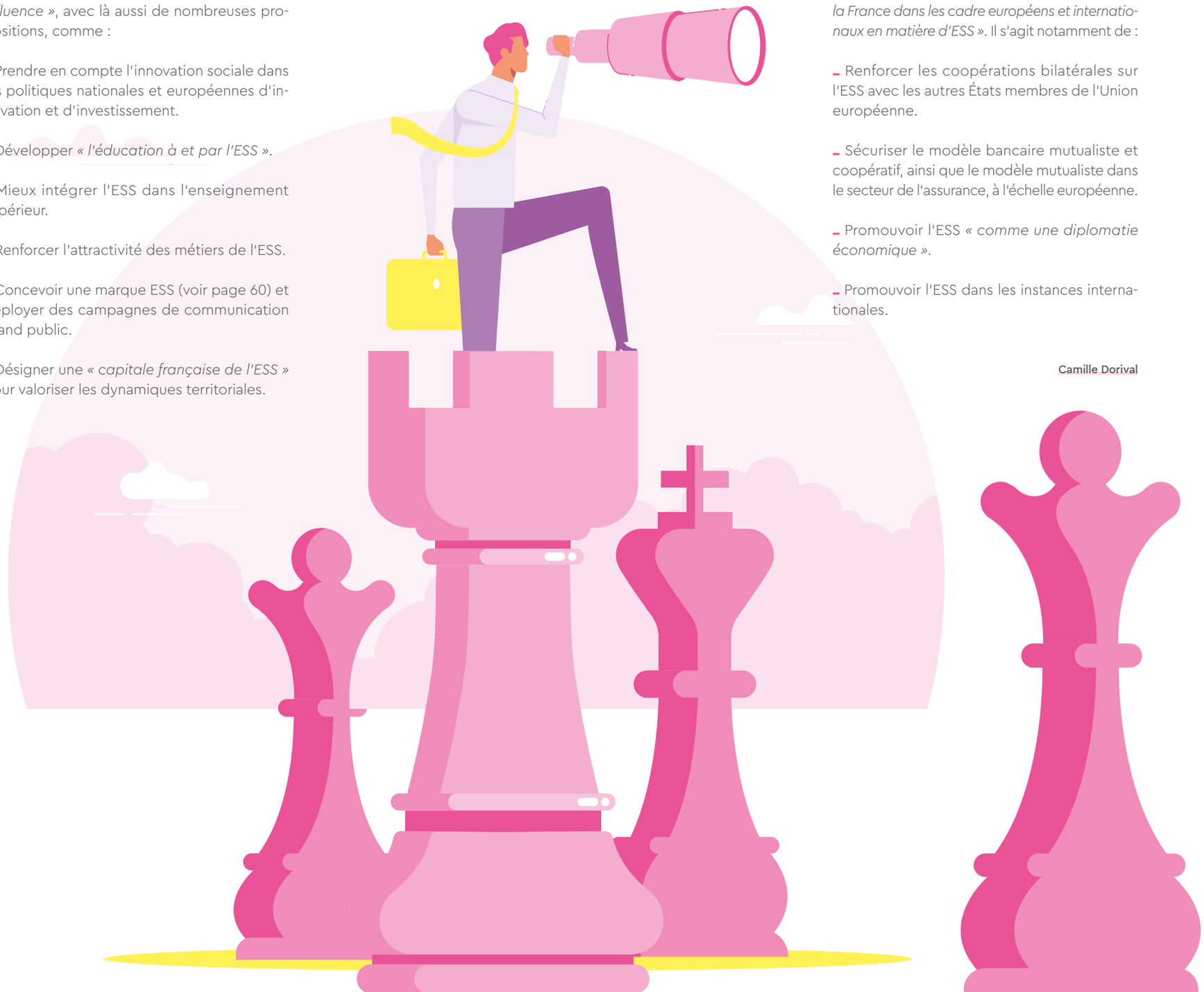

Défendre l'ESS en Europe et à l'international

Enfin le cinquième axe vise à « *assurer la place de la France dans les cadre européens et internationaux en matière d'ESS* ». Il s'agit notamment de :

- Renforcer les coopérations bilatérales sur l'ESS avec les autres États membres de l'Union européenne.

- Sécuriser le modèle bancaire mutualiste et coopératif, ainsi que le modèle mutualiste dans le secteur de l'assurance, à l'échelle européenne.

- Promouvoir l'ESS « *comme une diplomatie économique* ».

- Promouvoir l'ESS dans les instances internationales.

Camille Dorival

Un logo, POUR RENDRE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE PLUS VISIBLE

ESS France lance la « marque ESS ». Ce logo accompagné du slogan *« L'économie en mieux »* a pour but d'augmenter la visibilité de l'appartenance à l'économie sociale et solidaire. Un enjeu *« économique »* mais aussi *« politique »*, défend la chambre représentative de l'ESS.

Offrir aux acteurs de l'économie sociale et solidaire *« une bannière commune »*. C'est avec cet objectif qu'ESS France a lancé la « marque ESS » en juin 2026. Concrètement un logo *« ESS »* de couleur rouge et assorti du slogan *« L'économie en mieux »*, peut être téléchargé depuis le site internet dédié ess-laplateforme.fr et affiché par les organisations relevant de l'ESS pour revendiquer leur appartenance au modèle.

Favoriser la visibilité de l'ess et la coopération entre acteurs

« La marque ESS répond à un très gros enjeu économique et politique », défend Benoît Hamon, président d'ESS France. *« Il nous est apparu important que les acteurs de l'ESS puissent davantage se reconnaître entre eux ; que les consommateurs, citoyens et acteurs de la société civile puissent repérer des acteurs de l'ESS dans le paysage économique ; et que la tâche soit facilitée pour les collectivités qui se dotent d'une stratégie d'achats responsables des acteurs de l'ESS »*, explique-t-il, rappelant le *« contexte de raréfaction de l'argent public »*. *« Il s'agit à la fois d'augmenter la compréhension pour le grand public et l'attractivité pour les entreprises »*, argumente de son côté Jean-François Pascal, adjoint de Maxime Baduel, le délégué ministériel à l'économie sociale et solidaire.

Trois conditions d'utilisation

La marque ESS a vocation à être utilisée par les acteurs de manière complémentaire aux labels et à leur propre identité. Son utilisation est ouverte à toutes les personnes morales qui répondent à plusieurs critères.

D'une part, l'appartenance au périmètre de l'économie sociale et solidaire est requise conformément à la loi du 31 juillet 2014, ce qui implique pour les entreprises d'être référencées dans la liste des entreprises de l'ESS établie par ESS France. D'autre part, l'acteur qui appose la marque dans sa communication doit *« partager les engagements et les principes de l'ESS »*, en adhérant aux principes de la Déclaration d'engagement de l'ESS, adoptée en 2021. Enfin, il doit respecter le règlement d'usage et la charte graphique associés. ■

Élisabeth Crépin-Leblond

CES ORGANISATIONS QUI AGISSENT POUR rendre le foncier et le logement plus solidaires

Une soixantaine d'organisations de *« l'immobilier social et solidaire »* étaient réunies à Paris en novembre 2025, à l'occasion d'un événement, pour présenter leurs modèles destinés à mettre l'immobilier et le foncier au service de l'utilité sociale. Reportage.

Des architectes, des propriétaires d'immeubles, des entreprises qui réhabilitent des bâtiments... En novembre 2025 à Paris, une soixantaine d'acteurs de l'immobilier se sont réunis pour échanger et s'interroger sur leurs pratiques. Cela pourrait être un rendez-vous professionnel classique, si la rencontre n'était pas portée par des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) agissant pour mettre l'immobilier au service de *« la justice sociale, la solidarité et l'innovation sociale »*.

La mission de Villages vivants : acheter et rénover des locaux dans des zones rurales pour contribuer à la revitalisation des villages

Plutôt qu'un salon immobilier, les organisateurs se sont donc réunis pour une « Kermesse de l'immobilier social et solidaire » ou « Kiss ». Parmi les acteurs présents, il était possible de découvrir des foncières solidaires, c'est-à-dire des sociétés réhabilitant et gérant des bâtiments ou des terres dans un objectif d'utilité sociale, des associations agissant pour l'accès au logement ou encore des architectes souhaitant imaginer des projets en limitant au maximum leur impact environnemental.

Multiplier les fermes en agriculture biologique

Fermes en vie (Feve) est l'une de ces organisations. Cette entreprise solidaire d'utilité sociale (**Esus**), basée à Bordeaux, souhaite *« accélérer la transition agroécologique et faciliter le renouvellement des générations agricoles »*, explique Paul-Antoine Raulin, son responsable investisseurs. Comme il le rappelle, la moitié des agriculteurs qui exerçaient en 2020 seront partis à la retraite d'ici à 2030.

Or, le prix des terres est un frein à l'installation de ceux et celles qui souhaitent les remplacer. Pour y répondre, Feve lève des fonds auprès d'investisseurs et de particuliers afin d'acheter des terres et des bâtiments agricoles. Elle les loue ensuite

à des agriculteurs pour une durée de 25 ans à un tarif « *bien moins élevé qu'une échéance de remboursement de prêt* », assure Paul-Antoine Raulin. Il est aussi possible pour les agriculteurs d'acquérir plus tard les terres qu'ils cultivent

Enjeu majeur : les fermes doivent être exploitées selon des principes d'agroécologie, notamment en agriculture biologique, avec un travail minimal du sol, en favorisant la biodiversité et en assurant une gestion de l'eau durable. Depuis sa création, Feve a ainsi financé 42 fermes « *de taille intermédiaire* », un peu partout en France.

Revitaliser les villages ruraux

Un peu plus loin, le stand de Villages vivants affiche des photos d'un café-boulangerie de Saône-et-Loire ou d'un atelier d'artisan en Ardèche. La mission de la société **coopérative**, également labellisée Esus, est d'acheter et de rénover des locaux dans des zones rurales du sud-est de la France, pour contribuer à la revitalisation des villages.

La foncière solidaire Bellevilles recherche un impact économique mais aussi social et écologique

Dans ce but, les espaces sont loués à des porteurs de projets collectifs ayant une activité d'utilité sociale. Locaux associatifs, librairie, tiers-lieux… À ce jour, Villages vivants a contribué à l'ouverture de 30 établissements aux fonctions parfois très différentes et souvent plurielles. « *Le plus souvent, les porteurs de projet font face à un blocage financier* », explique Gaëlle Cozic, chargée d'accompagnement des territoires pour Villages vivants. La coopérative les appuie donc dans leur démarche. « *Nous ne sommes pas juste un bailleur* », insiste-t-elle.

Des réhabilitations écologiques

Feve et Villages vivants sont des foncières solidaires : elles achètent des terrains ou des locaux pour les proposer à la location, dans un objectif d'utilité sociale. C'est aussi le cas de Bellevilles, une société agréée Esus qui « *voit l'immobilier et la finance comme un outil au service des territoires* », comme le résume Coline Laugraud, responsable de programme.

En pratique, Bellevilles gère donc une trentaine de lieux différents comme des commerces, tiers-lieux ou logements à Paris, Toulouse et Marseille. Les loyers pratiqués sont en moyenne 20 % plus bas que les prix du marché pour les locaux commerciaux, notamment pour « *limiter la spéculation* », assure Coline Laugraud.

Dans ses travaux de réhabilitation des bâtiments, la foncière recherche un impact économique mais aussi social et écologique, par exemple en impliquant des entreprises d'insertion, employant des personnes très éloignées de l'emploi, ou des structures locales. « *Nous nous intéressons de très près aux territoires, pour s'y insérer le mieux possible, en menant un travail de proximité avec les collectivités et les parties prenantes locales* », souligne la responsable.

Récemment, la foncière a réhabilité deux anciennes halles industrielles en Seine-Saint-Denis, pour créer un espace de travail à destination des acteurs de l'ESS. L'espace a été rénové par la coopérative d'architecture Bellastock, dans une démarche de construction particulièrement frugale, reposant au maximum sur des matériaux réemployés.

Loger les étudiants

Bellevilles a également réhabilité l'une des deux résidences étudiantes gérées par l'Aclef. Cette association soutient des jeunes aux ressources limitées, en leur sous-louant des appartements – individuels ou en colocation –, qu'elle loue elle-même à des bailleurs sociaux. Le loyer est ainsi en moyenne 30 % moins coûteux que les prix du marché.

Un enjeu majeur. « *Le public étudiant est un peu exclu du parc social, parce que les temporalités sont longues et il ne connaît souvent pas la façon dont ça fonctionne* », constate Emilia Imadache. Cette responsable du développement nous invite à jouer à un jeu de l'oie imaginé par l'association pour faire connaître les difficultés rencontrées par les étudiants. Les visiteurs peuvent par exemple apprendre que 12 à 17 % d'entre eux déclarent abandonner leurs études faute d'accès au logement ou que la part du logement dans le budget moyen s'élève à 45 %.

Fratries développe des maisons où vivent des jeunes actifs avec ou sans handicap mental

Au-delà du logement, l'Aclef propose un accompagnement aux étudiants qui habitent dans les lieux dont elle s'occupe « *pour les difficultés du quotidien, le savoir-habiter écologique et l'intégration dans le quartier* ». En tout, 200 logements de 420 places sont gérés par l'association à Paris, Bordeaux et Lyon.

Favoriser les colocations entre personnes avec et sans handicap

D'autres acteurs présents à la Kiss agissent pour l'accès au logement. C'est le cas de la Fondation pour le logement des défavorisés – ancienne Fondation abbé Pierre – ou de la fédération Habitat et humanisme. Mais aussi de la société Fratries, appartenant à un fonds de dotation, donc à une structure philanthropique à but non lucratif. « *Nous développons des maisons où vivent des jeunes actifs avec ou sans handicap mental, sans relation d'aidant. L'idée est de montrer que vivre ensemble est possible, et ça permet à nos "colocs" en situation de handicap d'avoir des relations d'égal à égal* », explique Sophie Le Maire, responsable du *fundraising* et de l'investissement solidaire.

Dans les habitations, des responsables de maison aident les locataires en situation de handicap à s'insérer professionnellement, et des accompagnants les soutiennent dans leur vie quotidienne. Neuf maisons ont été ouvertes depuis 2022, dans six villes de France. 103 personnes y habitent en tout.

« *Dans nos annonces, nous ne mettons pas en avant le "petit truc en plus" du projet* », souligne encore la responsable des levées de fonds. « *Nous voulons toucher des gens qui n'ont pas de lien avec le handicap et changer leur regard* », justifie-t-elle.

S'ouvrir aux autres acteurs de l'immobilier

La Kiss est organisée à Césure, un tiers lieu aménagé par Plateau urbain dans des espaces de l'université Sorbone-Nouvelle en attente de rénovation thermique et d'un désamiantage. Cette coopérative Esus d'une centaine de salariés « *porte des projets d'occupation temporaires* », explique Agathe Hamzaoui, qui coordonne l'un de ces projets. L'idée est d'animer, avec l'accord du propriétaire, des espaces vacants en attente de transformation ou de réhabilitation. Pour cela, un appel à projet est lancé à destination « *d'acteurs exclus des marchés de l'immobilier* » intéressés par les espaces, comme des artistes, des créateurs d'entreprises ou des associations. Pour une contribution modique – 23 euros le mètre carré par mois, afin de financer les charges –, ces acteurs peuvent bénéficier temporairement de locaux.

En ce qui concerne les bâtiments dans lesquels est implanté Césure, un projet est déployé dans les lieux autour de la « *transmission des savoirs* ». Des médias, une maison d'édition et des structures d'éducation et de formation sont notamment accueillis. Une manière de « *rendre un service au propriétaire* » en animant l'espace met en avant Agathe Hamzaoui. ■

Célia Szymczak

Avec l'association Studhelp, DES PARTICULIERS FONT LES COURSES D'ÉTUDIANTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Créée par trois amis d'enfance en 2021, l'association Studhelp a mis en place un principe de parrainage entre particuliers prêts à s'impliquer et étudiants en difficulté. Ce modèle permet de tisser du lien au-delà de l'aide alimentaire, mais fait face à des besoins croissants.

23 % des étudiants affirment renoncer à des repas plusieurs fois par mois, rapporte une étude, publiée en janvier par l'Union étudiante et compilant les chiffres d'un questionnaire rempli par 5 282 étudiants fin 2025. De son côté, l'Insee fait état de *« l'ancrage durable de la précarité alimentaire chez les étudiants »* dans la troisième édition de son baromètre sur la situation des étudiants en partenariat avec l'association COP1, publié en septembre 2025.

C'est pour apporter une réponse à cette situation que Florian Rippert a créé avec deux amis d'enfance l'association Studhelp, en 2021. À l'époque, en pleine sortie de confinement, il est marqué par les reportages du journaliste Rémy Buisine montrant des files interminables d'étudiants se rendant à des distributions alimentaires. Dans l'école de commerce où il travaille, Florian Rippert découvre également que certains étudiants font face à des situations financières difficiles mais n'osent pas en parler.

Un principe de parrainage pour l'aide alimentaire

« Nous avons commencé par créer des comptes sur les réseaux sociaux avec lesquels nous relayions des initiatives solidaires. Puis nous avons eu l'idée de créer un site pour mettre en relation des étudiants dans le besoin et des personnes prêtes à aider », raconte-t-il lors d'une soirée organisée pour fêter les cinq ans de l'association. À peine lancée, la plateforme reçoit plus de 400 demandes d'étudiants de différentes villes de France.

« Je ne pouvais pas m'en sortir avec mes revenus »

Le principe de Studhelp est simple : mettre en relation une personne prête à donner avec un étudiant ou une étudiante en difficulté. Elle devient alors son parrain ou sa marraine, en lui apportant un aide alimentaire régulière. En pratique, l'étudiant lui transmet ses besoins et le donateur réalise des courses pour lui. *« Nous ne nous en sommes pas forcément rendu compte en la lançant, mais cette initiative permet de créer du lien. L'aide alimentaire est un point d'entrée »*, observe Florian Rippert.

Des relations privilégiées

« C'est comme si j'avais une famille en France. Je sais que je ne suis pas seul », partage ainsi Lionel Dawe. Cet étudiant en urbanisme originaire du Cameroun s'est installé dans le pays il y a plus d'un an et demi. À son arrivée, une connaissance lui a parlé de l'association. *« Je ne pouvais pas m'en sortir avec mes revenus »*, témoigne-t-il.

Depuis sa création, l'association a aidé plus de 20 000 étudiants

Il est mis en relation avec une donatrice, une femme de moins de 35 ans travaillant dans l'informatique. Depuis, il la rencontre toutes les deux semaines à mi-chemin entre le domicile de cette dernière et Chelles (Seine-et-Marne), où il habite. *« Je lui donne une liste avec mes besoins de denrées alimentaires et de produits d'hygiène. Elle me fait des courses mais pas seulement. À Noël, j'ai reçu des cadeaux par exemple. C'est aussi une aide psychologique, elle me remonte le moral »*, met-il en avant.

De son côté, Maïmouna Tibago habite à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Étudiante en management des organisations médico-sociales, elle est à la fois bénévole et bénéficiaire de l'association. Son parrain, « Monsieur Nicolas », âgé d'une quarantaine d'années et père de plusieurs enfants, vit à Levallois-Perret. Chaque semaine depuis novembre, il lui fournit un panier de courses. *« Je ne manque de rien. C'est un panier avec un peu de tout : des céréales, des œufs, du lait, des légumes, des produits secs… »*, détaille-t-elle. Plus tard, quand sa situation se sera améliorée, elle espère à son tour devenir marraine.

Des besoins supérieurs aux dons

« Le parrainage offre une forme d'aide différente. Il permet d'éviter les files et le regard des autres étudiants. Il offre aussi l'accès à un réseau », souligne Florian Rippert.

Depuis sa création, l'association a rassemblé plus de 10 000 donateurs. Mais le nombre d'étudiants en difficulté, dont une part importante sont des étudiants internationaux, reste supérieure au nombre de parrains et marraines disponibles. Tandis qu'au moins 2 000 étudiants sont parrainés chaque année, plus de 5 000 étudiants demandeurs se sont inscrits sur la plateforme en 2025.

En complément, Studhelp organise donc des distributions alimentaires grâce à ses différentes antennes locales à Aix-en-Provence, Montpellier, Nantes, Lyon, Avignon et en Île-de-France. Ces entités sont animées par des bénévoles – l'association en compte 650 – chargés d'organiser au moins deux distributions par mois. À Nantes, Marc-André Forest est responsable de l'antenne depuis son ouverture en octobre. *« Chaque distribution permet de distribuer des colis à 40–50 étudiants. Ils sont 210 sur le groupe WhatsApp. Dès qu'on ouvre les inscriptions pour une distribution, c'est complet en un quart d'heure »*, décrit-il.

Des repas solidaires pour Noël

Pour ses distributions, l'association achète directement des produits alimentaires grâce au mécénat d'entreprises. Elle reçoit également des produits d'hygiène collectés par des associations, comme Les Hôtels solidaires. Depuis sa création, elle affirme avoir aidé plus de 20 000 étudiants.

« Nous sommes financés à 80 % par les entreprises, à 10 % par les dons des particuliers et le reste provient de subventions publiques », détaille Florian Rippert. Un modèle qui permet à l'association d'être épargnée par les effets des baisses des subventions publiques. Les partenariats avec les fondations d'entreprises, comme Deloitte, Carrefour, Bouygues Telecom ou encore le Paris Saint-Germain permettent également de réaliser des actions de mentorat comme des conseils pour les CV ou les lettres de motivation. ■

Élisabeth Crépin-Leblond

TAREK DAHER DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL D'EMMAÜS FRANCE

« Notre modèle est plus pertinent que jamais »

Révélations sur l'abbé Pierre, crise dans le réemploi textile, évolution des précarités… Alors qu'Emmaüs a lancé en 2026 sa première campagne de notoriété, Tarek Daher, délégué général d'Emmaüs France, revient sur les défis rencontrés par le mouvement ces dernières années et sur ses ambitions.

Le mouvement Emmaüs a été créé en 1949. Pourquoi avez-vous lancé votre première campagne de notoriété en 2026 ?

Tarek Daher : Le déclin de notoriété est assez perceptible. Nous l'avons remarqué depuis quelques années, en particulier auprès des jeunes qui nous connaissent de moins en moins. Cela entraîne des conséquences à la fois sur l'engagement et sur les dons. De plus, après la douloureuse séquence sur l'abbé Pierre, nous avons besoin de recréer un imaginaire chez les gens.

Enfin, parmi les personnes qui nous connaissent, beaucoup nous connaissent mal. La plupart ont l'image du « bric à brac ». C'est certes une part importante de notre modèle mais ce n'est pas la seule. Emmaüs France regroupe 300 structures et plus de 40 000 personnes, agissant dans des domaines variés.

Vous évoquez le rôle des plateformes de seconde main entre particuliers, comme Vinted. Ont-elles impacté votre modèle ?

Tarek Daher : Oui, l'arrivée des plateformes nous a bousculés. Les gens donnent moins et quand ils ont des objets de valeur, ils préfèrent les vendre depuis leur canapé. Cela vient fragiliser notre modèle qui repose sur une particularité : quand une structure Emmaüs vient dans une maison, elle prend tout ce que vous lui donnez puis elle trie. Les acteurs lucratifs, eux, ne récupèrent que les meilleurs objets.

« Donner à Emmaüs est un geste à fort impact social »

Or, si nous perdons ce que nous appelons dans le marché de la seconde main « *la crème* », c'est-à-dire le haut du panier de ce qui est donné, il ne reste plus aux structures que les produits de moindre qualité et le chiffre d'affaires diminue. Nous sommes très touchés économiquement par cela. Pour y répondre, nous essayons de sensibiliser au fait que donner à Emmaüs est un geste à fort impact social : cela permet de financer l'hébergement, l'accompagnement social et plus largement un modèle non lucratif. Nous avons un enjeu de remettre la culture du don dans l'esprit des gens.

« Un modèle qui valorise le don dans une société d'ultra-consommation, la solidarité et le réemploi dans une culture du jetable a du sens »

De notre côté, nous devons évoluer avec la manière dont les gens consomment. Les espaces de vente évoluent. Ils deviennent de plus en plus ouverts, dans des logiques de tiers-lieux, de cafés ou d'espaces culturels au sein desquels nous organisons des débats pour faire venir les gens. Notre vraie plus-value par rapport à une plateforme, c'est d'être des lieux de rencontre, de vie et d'échange. Nous voulons que ce soit un moment citoyen, convivial et solidaire d'aller chez Emmaüs.

Comment les révélations sur l'abbé Pierre en 2024 ont-elles impacté votre structure ? Avez-vous perdu une partie de la confiance du grand public ?

Tarek Daher : Nous avons essayé d'être aussi justes et droits que possible dans ces révélations. Je pense que les gens ont réussi à différencier le modèle collectif et la personnalité de l'abbé Pierre, ce qui fait que nous n'avons pas eu à subir de baisse de dons matériels ni de baisse de fréquentation. La Fondation pour le logement des défavorisés a cependant vu ses dons financiers chuter de 30 %, ce qui représente plusieurs millions d'euros de baisse. C'est d'autant plus grave que la fondation a pour mission de financer d'autres structures, qui en paient le prix.

Un autre chantier difficile mais moins visible est celui de l'interne. De nombreuses personnes s'étaient mobilisées dans les pas de l'abbé Pierre et avaient cru en lui. En un an, le mouvement a dû mettre de côté une personne qui a été idolâtrée pendant 70 ans. Il y a un donc eu un gros travail de la fédération pour accuser la violence du choc et accompagner.

Presque deux ans après, je pense que le plus dur est derrière nous. Nous avons réussi à préserver l'unité de mouvement. Il y a aussi de la fierté d'avoir joué la carte de la transparence. Le fait de reconnaître ce que les victimes avaient subi nous a sûrement aidés.

Emmaüs fait également partie des acteurs impactés par la crise dans le réemploi textile. Quelles répercussions concrètes constatez-vous aujourd'hui ?

Tarek Daher : Des filières entières sont perturbées et très fragilisées par l'évolution du marché. L'arrivée d'acteurs de la *fast-fashion* et plus récemment de l'*ultra fast-fashion* a pour conséquence des quantités gigantesques de textiles déversées. Par ailleurs, les vêtements sont de moins bonne qualité. Ils ont donc des durées de vie moindres et une valeur d'usage moins intéressante, c'est-à-dire que les gens les gardent moins longtemps car ils s'en lassent.

Cette économie vient saturer le marché tout en concurrençant la seconde main avec des prix abordables. À l'autre bout de la chaîne, les sorties vers des pays étrangers ne fonctionnent plus car l'*ultra fast-fashion* propose des produits de première main beaucoup moins chers.

À notre avis, cette évolution est désastreuse écologiquement, économiquement et socialement. Les conséquences sont importantes, sur nous mais aussi sur l'industrie textile française, qui a perdu près de 400 000 emplois en trente ans. Pour les acteurs du réemploi, cette crise entraîne des stocks importants qui prennent de la place, coûtent de l'argent et créent des risques d'incendie.

Aujourd'hui le mouvement Emmaüs, dont Le Relais est une des structures membres, collecte à peu près 120 000 tonnes de textiles par an, soit environ la moitié du textile usagé collecté en France. Donc, quand la filière est grippée, cela entraîne des conséquences énormes sur Emmaüs,

sur les gros acteurs du tri, mais aussi sur les petits espaces de vente et les petites communautés.

Par ailleurs, l'insertion par l'activité économique (IAE) a fait l'objet de coupes budgétaires. Dans quelle mesure, cela vous-a-t-il affecté ?

Tarek Daher : Comme tous les acteurs de l'IAE, nous avons été touchés par ces coupes. Pour l'instant, nous sommes en négociations collectives au sein du Collectif IAE pour limiter la baisse. Nous avons réduit la voilure sur un certain nombre d'activités mais les structures tiennent bon.

Malgré tout, les signaux de cette tendance à la baisse sont inquiétants. La pérennité du modèle est en danger car toutes les ressources sont en tension. Nous n'avons jamais eu autant de structures en difficultés financièrement, même si heureusement nous avons des logiques de solidarité interne au mouvement.

« Nous sommes déjà en train de changer le monde en montrant qu'on peut construire d'autres modèles »

Face aux difficultés évoquées, votre modèle doit-il évoluer ?

Tarek Daher : Au contraire, nous sommes convaincus que notre modèle est plus pertinent que jamais. Un modèle qui valorise le don dans une société d'ultra-consommation, la solidarité et le réemploi dans une culture du jetable a du sens. Les communautés Emmaüs sont des contre-modèles. Dans un monde où les portes se ferment, nous essayons d'ouvrir et d'accueillir.

Certains pensent que le modèle du réemploi est fragile. À l'inverse, nous pensons qu'il y a un potentiel énorme. Aujourd'hui, la majorité des objets collectés partent en déchetterie. Il y a encore beaucoup à faire car, malheureusement, nous ne sommes pas encore au bout de l'hyperconsommation.

Nous pensons aussi que les gens sont en demande de lien social et de solidarité, ce qui fait que notre projet politique et alternatif est d'autant plus d'actualité. Évidemment, il doit s'adapter à la manière dont la société et les modes de consommation évoluent.

Dans votre campagne, vous dites *« croire qu'on peut changer le monde »*. Comment imaginez-vous le monde de demain et quels sont vos projets pour le futur ?

Tarek Daher : Pour nous, nous sommes déjà en train de changer le monde en montrant qu'on peut construire d'autres modèles. Aujourd'hui, nous réfléchissions à comment grandir avec le monde de demain. Nous menons des réflexions sur l'évolution de nos modèles communautaires. Par exemple, est-ce que l'on pourrait accueillir d'autres types de publics, comme des retraités en situation de précarité ou des publics sortant de l'aide sociale à l'enfance ?

Nous voulons aussi continuer à nous professionnaliser sur le champ du réemploi. Un groupe Emmaüs d'aujourd'hui n'a rien à voir avec un groupe d'il y a dix ans en termes de métiers, de traçabilité, de liens aux partenaires, etc. Il faut poursuivre cette tendance et continuer à nous battre pour rester l'acteur majeur du réemploi en France.

Globalement, le mouvement Emmaüs de demain doit assumer ses combats politiques et profiter de sa force et de sa notoriété pour porter ses idées et construire des contre-discours, dans un moment où dominent des logiques d'accusation, de stigmatisation, de recul de la solidarité et de concurrence des précarités. Nous voulons montrer par tout ce que nous faisons sur le terrain que la solidarité fonctionne, que la seconde main est utile et que l'accueil inconditionnel a ses vertus. Le mouvement Emmaüs de demain doit porter haut ces combats-là, par ses actes et en prenant une place assez large dans le débat public. ■

Propos recueillis par Élisabeth Crépin-Leblond

TRANSMISSION DES ENTREPRISES : la piste des fondations actionnaires

Un nombre inédit d'entreprises doit être transmis dans les prochaines années en France. Ce contexte pourrait être favorable au développement des fondations actionnaires, qui allient mission économique et philanthropie.

En juin 2026, 400 entrepreneurs assistent aux « Premières rencontres des fondations actionnaires » à Paris, organisées par le cabinet Prophil. Ces structures allient mission économique et **philanthropie**. Encore confidentielles en France, elles pourraient bénéficier d'une conjoncture particulière.

Les transmissions d'entreprise, déjà en croissance depuis 2022, devraient s'intensifier dans les prochaines années, prévoit la Direction générale des entreprises (DGE) du ministère de l'Économie. Environ 500 000 dirigeants, employant près de 3 millions de salariés, sont susceptibles de prendre leur retraite dans la décennie. Dans ce contexte, les capacités de reprise des entreprises représentent un enjeu essentiel *« pour préserver le tissu entrepreneurial mais aussi des compétences et savoir-faire clés »*, met en avant la DGE.

Environ 500 000 dirigeants d'entreprises sont susceptibles de prendre leur retraite dans les 10 ans

38 fondations actionnaires en France

La fondation actionnaire pourrait être une des solutions. Ce modèle philanthropique permet de transférer la totalité ou une partie des actions d'une entreprise à une fondation à but non lucratif ou structure assimilée. Cette dernière poursuit alors deux buts : la pérennité de l'entreprise selon des valeurs et une mission définies, et la redistribution des dividendes à des causes d'intérêt général.

« La notion de contrôle est centrale », souligne également Luce Pons, consultante chez Prophil et co-rédactrice d'une étude panoramique et prospective publiée par le cabinet sur le sujet. En effet, la fondation actionnaire *« a le pouvoir de contrôle sur l'entreprise ou vise à le détenir à terme »*, indique-t-elle.

En France, on comptabilise aujourd'hui 38 fondations actionnaires créées. Un chiffre certes modeste mais qui révèle tout de même une progression : il y a dix ans, elles n'étaient que trois. Réparties sur le territoire français, elles concernent principalement des entreprises de taille intermédiaire et des petites ou moyennes entreprises.

Palais des thés, une fondation actionnaire en devenir

Parmi les pionniers à avoir adopté ce modèle venu d'Europe du Nord, on trouve le groupe de presse Centre France, propriétaire du journal *La Montagne*, ou encore les Laboratoires Pierre

Fabvre. En 2008, Pierre Fabvre a fait don de la majorité de ses parts à la fondation reconnue d'utilité publique du même nom avant qu'elle ne devienne légataire universelle, au décès du fondateur en 2013.

Une quinzaine de fondations actionnaires sont également en création en France, selon Prophil. La marque Palais des thés fait partie des structures ayant initié une démarche en ce sens. Sans enfant, son fondateur François-Xavier Delmas revendique une vision de son entreprise *« reliée à la terre »* et proche des producteurs avec qui elle travaille. *« Palais des thés a été créé avec une idée de transmission et d'éducation du consommateur »*, témoigne l'entrepreneur de 64 ans lors de l'évènement de juin 2026. C'est pour préserver cette identité, et éviter une potentielle dénaturation lors d'un rachat, qu'il a souhaité créer une fondation actionnaire, sous forme d'un fonds de dotation. Celui-ci recevra dans un premier temps 2 millions d'euros pour mener des actions philanthropiques, avant de devenir à terme actionnaire à 100 % de l'entreprise.

« La transmission de valeurs ou d'une culture semble être un angle mort de la transmission des entreprises »

La cohabitation avec de l'actionnariat familial

« La transmission de valeurs ou d'une culture semble être un angle mort de la transmission des entreprises. Le modèle de la fondation actionnaire permet d'explorer cet aspect », abonde en son sens Cyrille Vu, dirigeant du cabinet de conseil SeaBird et ayant également créé une fondation actionnaire baptisée SeaBird Impact. La volonté de protection de l'indépendance des rédactions a par exemple poussé plusieurs médias à créer leur propre structure, comme *Le Monde*, *Mediapart* ou *Ouest-France*.

Dans le cas de Pierre Fabvre comme de Palais des thés, les dirigeants n'ont ou n'avaient pas d'enfant. Dans 53 % des cas, les fondations actionnaires cohabitent cependant avec de l'actionnariat familial, indique Prophil. Si le ou la propriétaire d'une entreprise a des enfants, le transfert des parts à la fondation requiert alors leur accord en tant qu'héritiers présupposés en droit français. Ces derniers peuvent conserver une partie des parts aux côtés de la fondation actionnaire.

« Je ne voulais pas faire revivre à mes enfants la succession comme je l'avais vécue », partage ainsi Jean-Pascal Archimbaud, considérant que le processus de transmission d'entreprise *« peut être toxique »*. Cet héritier d'un groupe familial spécialisé dans le bois a créé en prévision de sa propre succession le Fonds Archimbaud pour l'homme et la forêt en 2016. Ayant vocation à *« protéger et pérenniser l'entreprise tout en soutenant des projets d'intérêt général »*, ce fonds de dotation doit devenir à terme l'actionnaire majoritaire du groupe. *« Il veille aux décisions stratégiques et soutient des projets philanthropiques dans le respect des valeurs entrepreneuriales et humanistes attachées au nom de ma famille »*, développe Jean-Pascal Archimbaud sur son profil LinkedIn.

Des réalités diverses

En France, la fondation actionnaire n'a pas de statut juridique spécifique et désigne donc des réalités variées. Elle peut être constituée sous la forme d'une fondation reconnue d'utilité publique, d'un fonds de dotation ou d'un fonds de pérennité. Ce modèle a été introduit par la loi Dutreil de 2003, dans le cadre d'une cession ou d'une transmission d'entreprise uniquement, et avec pour but affiché d'éviter la dislocation des petites entreprises lors des successions et de réconcilier utilité publique et choix entrepreneurial.

En pratique, quatre catégories de fondations actionnaires coexistent aujourd'hui, analysent les auteurs de l'étude menée par Prophil. Ils distinguent :

_ des fondations actionnaires à double mission philanthropique et actionnariale qui sont ou deviendront des actionnaires de contrôle,

_ des fondations d'abord philanthropiques sans contrôle actionnarial,

_ des fondations d'abord actionnaires avec une philanthropie limitée ou facultative,

_ et des fondations à double structure, où la gestion de l'entreprise est déléguée.

« La première catégorie est celle que nous appelons de nos vœux, car elle permet un plein développement du modèle », argumente Luce Pons. Au-delà de la préservation de l'entreprise et de sa culture, la fondation actionnaire permet en effet d'accroître l'engagement économique, à travers le financement d'activités d'intérêt général, dans des domaines souvent liés à l'activité principale de l'entreprise.

Un potentiel de financement de l'intérêt général

« Le potentiel de financement de l'intérêt général est très important », appuie Eeva Nordstrom, manager chez Prophil. Le budget philanthropique médian des fondations actionnaires en France est de 200 000 euros, rapporte-t-elle. Le budget le plus important s'élève à 24 millions d'euros et les 38 fondations actionnaires mobilisent 54 millions d'euros de budget cumulé dédié à la philanthropie par an. Les champs d'intervention les plus soutenus sont l'environnement, le social et l'éducation, puis la santé, la solidarité internationale, le soutien à la presse et la culture. *« En suivant le rythme actuel, il pourrait y avoir 500 fondations actionnaires en 2036 »*, avance Eeva Nordstrom.

La fondation actionnaire permet d'accroître l'engagement économique, à travers le financement d'activités d'intérêt général

Réussir à davantage faire connaître la fondation actionnaire, encore méconnue en France, représente cependant un défi. Ce modèle demande de plus un engagement fort des propriétaires, à travers la cession à titre gratuit des parts de l'entreprise et l'accord des enfants. *« Si on rapporte aux chiffres globaux la prévision de 500 fondations actionnaires en 2036, cela ne représente que 0,75 % des entreprises »*, tempère Eeva Nordstrom. Une fois l'entreprise transmise, le maintien du rôle de la fondation conformément aux valeurs de sa création est également un enjeu, directement corrélé à la santé économique de l'entreprise.

« Plus on aura d'outils et de possibilités, mieux ce sera pour notre économie », considère de son côté Frédéric Coirier, co-président du Mouvement des entreprises de taille intermédiaire (Meti). Alors qu'un grand nombre de TPE, PME et ETI sont susceptibles d'être transmises à l'horizon 2030, le futur de ces entreprises *« devrait être un sujet de stratégie nationale »*, estime-t-il. ■

Elisabeth Crépin-Leblond

SECTEUR ASSOCIATIF : quelles politiques de rémunération ?

Le baromètre sur les salaires dans le secteur associatif, réalisé par Tenzing en partenariat avec Carenews, dresse un état des lieux des salaires, augmentations, primes et du temps de travail dans un échantillon d'associations.

À quels salaires peut-on s'attendre dans le monde associatif ? Le baromètre du cabinet de conseil Tenzing, publié le 14 octobre 2026 en partenariat avec Carenews, en donne une idée. C'est la 5e édition de cette étude, portant sur l'année 2025. L'échantillon interrogé est limité : 28 associations ont répondu. Elles évoluent dans les secteurs de l'éducation, de la prévention et protection sociale, du sport, de la solidarité et de l'insertion. 20 d'entre elles ont moins de 100 salariés avec une taille médiane de 29 salariés, tandis que 8 en ont plus de 100, avec une taille médiane de 375 salariés. Cela représente au total 6 291 salariés, dont 1 006 cadres. Les données utilisées sont réelles, issues des données sociales des organisations, et non déclaratives.

« Le secteur associatif traverse une période de tension financière profonde », rappelle Guillaume Helluy, manager chez Tenzing, dans son éditorial introduisant l'étude. Les financements publics diminuent, les besoins augmentent dans certains secteurs – pour les associations agissant contre la pauvreté notamment –, et les charges augmentent également. Par exemple, depuis l'adoption de la loi de finances 2026, à la suite du recours du Premier ministre Sébastien Lecornu à l'article 49.3 de la Constitution, les associations sont assujetties à la taxe d'apprentissage, alors qu'elles en étaient exonérées jusqu'alors.

« Le secteur associatif traverse une période de tension financière profonde »

« Ce baromètre n'est donc pas seulement un outil de comparaison salariale. Il éclaire aussi, en partie, les choix et les contraintes auxquels les associations sont aujourd'hui confrontées, et invite à construire un cadre plus soutenable. Car derrière chaque donnée salariale se pose une question politique essentielle : quels moyens sommes-nous collectivement prêts à consacrer à celles et ceux qui font vivre, chaque jour, la solidarité, la cohésion sociale et l'intérêt général ? », poursuit Guillaume Helluy. En 2025, 40 % des associations interrogées n'ont proposé aucune augmentation à leurs salariés. Et quand elles ont lieu, les augmentations sont en *« net repli »*, selon les auteurs.

Le montant des primes individuelles augmente

Parmi les associations ayant procédé à des augmentations, 32 % ont accordé une augmentation individuelle et une augmentation collective. 36 % ont uniquement procédé à une augmentation collective, dont le taux s'élève

Poste	Salaire médian brut annuel en 2025 (hors primes)	Ancienneté médiane (en années)
Directeur général	75 784 €	7
Directeur / responsable administratif et financier	55 375 €	3
Responsable service comptabilité	43 000 €	4,5
Comptable	33 500 €	6,5
Responsable contrôle de gestion	50 862 €	5,5
Contrôleur de gestion	41 567 €	3
Directeur / responsable mécénat	56 533 €	3
Chargé de développement mécénat / levée de fonds	35 540 €	2
Directeur / responsable des ressources humaines	54 300 €	3
Responsable paie	48 385 €	3
Gestionnaire de paie	35 517 €	3,5
Administrateur RH	31 689 €	2
Chargé de développement RH	32 641 €	2
Chargé de formation	30 000 €	4,5
Directeur / responsable de la communication	48 193 €	3
Chargé de communication	31 980 €	3
Directeur / responsable juridique	58 198 €	5,5
Directeur / responsable informatique / responsable des systèmes d'information	50 074 €	2
Développeur informatique	41 000 €	2
Technicien de maintenance informatique	28 211 €	3
Directeur / responsable des opérations	45 000 €	3,5
Responsable d'équipe / de pôle	37 396 €	3
Chargé des opérations	30 552 €	3
Chargé de déploiement / coordination	30 910 €	2,5
Directeur / responsable du développement	54 218 €	3,5
Directeur / responsable régional	44 732 €	3,6
Directeur / responsable de programme	44 828 €	3
Chef de programme	35 089 €	4
Ingénieur pédagogique	34 000 €	2
Chef de / chargé de projet	32 594 €	3
Chargé de mission	30 226 €	2

en moyenne à 1,75 %, contre 3 % en 2024. Ces augmentations s'expliquent « *principalement* [par] *une obligation prévue par* [la] *convention collective* », indique Guillaume Helluy.

Les augmentations individuelles, elles, « *progressent légèrement, mais touchent un périmètre de salariés plus restreints qu'auparavant* » : 32 % des cadres (qui bénéficient de 3,36 % d'augmentation en moyenne, contre 3,09 % en 2024) et 23 % des non-cadres (4 % d'augmentation en moyenne, contre 3,57 % en 2024).

Pour 2026, les associations interrogées envisageaient d'augmenter les cadres de 2 % et les non-cadres de 1,89 %. À noter : les effectifs du panel interrogés sont à 81 % non-cadres. Les associations de moins de 100 salariés comptent davantage de cadres, qui représentent 53 % de leurs effectifs.

Un tiers des associations proposent des primes à ses salariés. Elles sont collectives dans 29 % des cas et individuelles dans 36 % des cas. Les deux sont cumulées dans 14 % des cas – contre la moitié du panel en 2024. Le montant médian des primes collectives baisse, passant de 720 à 636 euros pour les cadres et de 592 à 556 euros pour les non-cadres. En revanche, le montant des primes individuelles médian progresse, passant de 1 000 euros à 1 246 euros pour les cadres, et de 500 euros à 600 euros pour les non-cadres.

Des écarts de rémunération « *contenus* »

Sur le panel encore resserré des 17 associations ayant participé aux deux dernières éditions, le salaire médian du poste de directeur général passe de 68 000 euros bruts annuels à 77 400 euros, soit 14 % d'augmentation. Les salaires médians d'ingénieur pédagogique, de chargé de développement RH et de responsable service comptabilité baissent respectivement de 12, 10 et 7 %. Ceux de gestionnaire de paie, chargé de projet et comptable augmentent respectivement de 11, 11 et 9 %.

Les écarts de rémunérations sont « *contenus* », avec un rapport moyen entre le salaire le plus haut et le salaire le plus bas de 2,92.

Concernant le temps de travail, 64 % des cadres du panel travaillent en forfait jours. 79 % des associations participantes accordent des RTT à leurs salariés : 43 % des non-cadres et 75 % des cadres en bénéficient. Le nombre moyen de congés payés s'élève, dans tous les cas, à 25 jours, ce qui correspond au minimum légal. Cette organisation reste « *stable* » par rapport à 2024. ■

Célia Szymczak

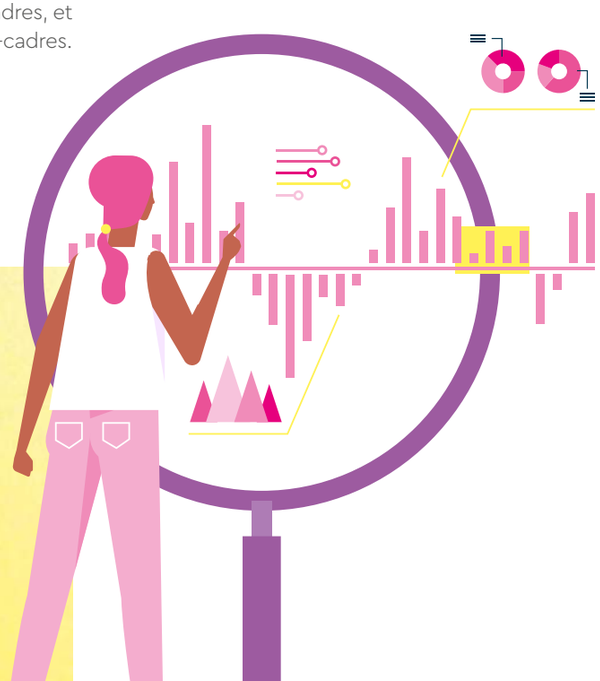

Lire l'étude

Vous êtes une association ou une fondation employeuse ?
Vous employez des salariés ?
L'Udes porte aussi votre voix d'employeur.

REJOIGNEZ L'UDES

L'organisation patronale représentative de l'ESS
au niveau national et multiprofessionnel

Une organisation patronale qui vous ressemble

44 000 entreprises employeuses représentées
près de 800 000 emplois salariés

1 Faire entendre votre voix des employeurs

2 Vous représenter auprès des pouvoirs publics

3 Vous informer, vous outiller et vous mettre en réseau

Découvrez les modalités d'adhésion

UDES
Employeurs engagés !

TOUT SAVOIR SUR L'ESS

les ressources DE L'ESS

DEVENEZ ! INCOLLABLE

FORMATIONS
OUTILS
GLOSSAIRE
...

Qui sont les influenceurs à suivre sur les réseaux sociaux en matière d'économie sociale et solidaire ? Quels sont les livres, Mooc et sites à consulter pour mieux comprendre les enjeux et l'actualité de cette forme d'économie ? Qu'est-ce que l'épargne solidaire ou l'agrément Esus ? Que veut dire le sigle SIAE ?

Dans cette partie, Carenews vous donne les clés et vous oriente vers les meilleurs outils et ressources pour tout comprendre à l'ESS.

Les 10 influenceurs À SUIVRE EN 2027

Carenews a sélectionné pour vous 10 influenceuses et influenceurs traitant de l'économie sociale et solidaire et de l'intérêt général, à suivre sur les réseaux sociaux. *Elisabeth Crépin-Leblond*

FRÉDÉRIC BARDEAU

Frédéric Bardeau a créé Simplon.co, une entreprise qui forme des demandeurs d'emplois et des salariés en reconversion aux métiers de la tech. Il a également cofondé le fonds philanthropique Join Forces, dédié au soutien financier et à l'accompagnement des alliances, fusions et coalitions entre associations et ONG. Sur ses réseaux, il partage régulièrement sur les enjeux liés au numérique responsable et sur son utilisation par les acteurs de l'intérêt général.

35 K abonnés sur Linkedin

FATIMA BELLAREDJ

Fatima Bellaredj est déléguée générale de la confédération des **Scop** et des **Scic** et présidente du Labo de l'ESS, *think tank* dédié à l'économie sociale et solidaire. Sur ses réseaux, elle partage de nombreuses actualités de l'ESS et met en avant le développement des **coopératives** en France.

8 K abonnés sur Linkedin

AXELLE DAVEZAC

Directrice générale de la Fondation de France depuis 2016, Axelle Davezac se mobilise pour le développement de la **philanthropie** en France. Sur son compte LinkedIn, elle partage des informations liées au secteur et met en avant le rôle des associations et du mécénat, ainsi que les dynamiques liées aux dons.

9 K abonnés sur Linkedin

PASCAL DEMURGER

Pascal Demurger est directeur général du groupe Maif et co-président de l'organisation patronale Impact France. Sur ses réseaux, il plaide pour un engagement sociétal des entreprises et un rôle politique assumé par ces dernières. Il n'hésite pas à prendre position dans le débat public sur des sujets liés à l'environnement, aux questions sociales ou à la vie politique du pays.

145 K abonnés sur Linkedin

TIMOTHÉE DUVERGER

Timothée Duverger est ingénieur de recherche à Sciences Po Bordeaux où il dirige la chaire TerrESS. Auteur de *L'économie sociale et solidaire*, paru aux éditions La Découverte en 2023, il publie régulièrement des chroniques sur l'ESS dans le magazine *Alternatives économiques*. Sur ses divers réseaux sociaux, il propose une veille pointue et des analyses pertinentes de l'actualité ESS.

22 K abonnés sur Linkedin

BENOÎT HAMON

Ancien ministre et candidat à l'élection présidentielle de 2017, Benoît Hamon dirige désormais l'ONG Singa Global, qui œuvre pour l'insertion des personnes exilées, et préside ESS France, la chambre française de l'ESS. Sur ses réseaux sociaux, il défend l'inclusion des personnes migrantes et défend le rôle de l'ESS en lien avec les politiques publiques.

63 K abonnés sur Linkedin

ELSA DA COSTA

Elsa da Costa est directrice générale d'Ashoka France, branche française d'une ONG internationale réunissant des entrepreneurs sociaux et dédiée à l'innovation sociale. Sur son compte LinkedIn, elle alerte sur la situation financière des associations et partage sur les enjeux politiques liés au développement et au maintien des activités d'intérêt général.

14 K abonnés sur Linkedin

BRUNO MOREL

Bruno Morel est président d'Emmaüs France et administrateur de la Fédération des acteurs de la solidarité. Sur les réseaux, il partage des informations liées à la vie des associations en France, à l'insertion par l'activité économique et au mouvement Emmaüs. Il alerte également sur la situation des personnes en situation de précarité et n'hésite pas à prendre position sur des questions politiques.

4 K abonnés sur Linkedin

MAUD SARDA

Maud Sarda est co-fondatrice et directrice de Label Emmaüs, la plateforme de commerce en ligne de seconde main du mouvement Emmaüs. Également co-présidente de l'alliance de coopératives Licoornes, elle prend régulièrement la parole pour s'interroger sur les limites des modèles économiques, critiquer les dérives du e-commerce traditionnel et défendre un système qui repose sur davantage de solidarité.

105 K abonnés sur Linkedin

CLAIRE THOURY

Ancienne présidente du Mouvement associatif – qui rassemble plus de 700 000 associations –, Claire Thoury a été élue en 2026 à la présidence du Conseil économique social et environnemental (Cese). Elle prend régulièrement la parole pour s'opposer aux remises en cause des libertés associatives de la part des pouvoirs publics, s'indigner des baisses de moyens alloués aux associations ou partager sur des actualités liées au Cese et aux associations.

17 K abonnés sur Linkedin

Des ressources pour tout comprendre À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Carenews a sélectionné pour vous une liste d'ouvrages, études et cours en ligne pour mieux connaître l'économie sociale et solidaire, son histoire et ses dynamiques.

Célia Szymczak

Ouvrages

L'économie sociale et solidaire
Timothée Duverger, collection Repères,
éditions La découverte, 2023, 128 pages

Ce livre propose aux étudiants, professionnels, bénévoles, élus et citoyens une synthèse des travaux réalisés sur l'ESS. Le chercheur Timothée Duverger y revient sur l'histoire de l'ESS, les statuts du secteur, ses principes et ses valeurs, ainsi que les défis auxquels il fait face.

Repenser l'économie sociale et solidaire
Jean-François Draperi,
éditions Les petits matins, 2026, 181 pages

L'auteur, chercheur reconnu, invite l'ESS à « *se redéfinir en lien avec les systèmes d'entraide traditionnels et les mouvements sociaux décoloniaux* », pour répondre « *à la crise actuelle de la modernité* » et « *concevoir un mieux-vivre ensemble* ».

L'innovation sociale – Expérimenter et transformer à partir des territoires
Nadine Richez-Battisti et Éric Bidet,
éditions Les petits matins, 2024, 144 pages

Deux enseignants-chercheurs spécialistes de l'ESS s'intéressent à la notion d'innovation sociale, portée notamment par les acteurs de l'ESS, et qui constitue selon eux l'un des moteurs de la transition écologique et sociale.

Travailler sans patron
Simon Cottin-Marx et Baptiste Mylondo,
éditions Folio, Gallimard, 2024, 352 pages

L'autogestion est-elle le moyen de véritablement mettre en pratique les valeurs de l'économie sociale et solidaire ? C'est ce qu'estiment Simon Cottin-Marx et Baptiste Mylondo. Dans cet essai, les deux chercheurs expliquent les efforts à mettre en œuvre et les questions à se poser pour créer des organisations sans hiérarchie, en s'appuyant sur des exemples concrets.

L'engagement associatif, poumon démocratique
Patrice Douret et Claire Thoury,
éditions L'Aube, 2026, 128 pages

Dans cet ouvrage qui prend la forme d'une conversation avec Laurent Berger, l'ancien secrétaire général de la CFDT, Claire Thoury, présidente du Conseil économique, social et environnemental (Cese) et ancienne présidente du Mouvement associatif, et Patrice Douret, ancien président des Restos du coeur, évoquent l'engagement bénévole, leur vision des associations et de leur avenir. Ils abordent des questions diverses : les difficultés de financement des associations, la nécessité d'indépendance vis-à-vis de la puissance publique ou encore l'importance de la « *neutralité* ».

L'État contre les associations – Anatomie d'un tournant autoritaire
Antonio Delfini et Julien Talpin,
éditions Textuel, 2025, 240 pages

Les auteurs décrivent pourquoi, selon eux, les libertés associatives sont menacées, avec des outils comme le contrat d'engagement républicain ou la dissolution administrative, ou par des intimidations et coupes de subventions. Ils proposent des pistes pour faire évoluer la situation.

Revue Recma

Cette revue scientifique diffuse les travaux de recherche liés à l'économie sociale et solidaire.

Études

Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire
5e édition, Observatoire national de l'ESS,
Juris éditions, 2023, 240 pages

Cette étude rassemble les données socio-économiques sur l'ESS aux échelles locale, nationale et internationale. Elle est réalisée à partir du travail des observatoires de l'ESS portés par ESS France et les chambres régionales de l'ESS (Cress).

Le paysage associatif français
4e édition, Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog,
éditions Lefebvre Dalloz, 2023, 360 pages

Cette étude identifie le nombre d'associations en France, leur poids dans l'économie, leurs secteurs d'activité, leurs modèles économiques ou encore le profil des dirigeants associatifs. Cette édition porte sur les chiffres de l'année 2020.

Cours en ligne et formations

Mooc « Fondements de l'économie sociale et solidaire »

Ce Mooc a été élaboré par Marthe Nyssens, professeure à l'Université catholique de Louvain et spécialiste reconnue de l'ESS. Il vous permettra de comprendre ce qu'est l'ESS, ses différentes composantes, leurs spécificités et ce qui les différencie des autres types d'acteurs économiques.

Mooc du Centre innovation sociale et écologique de l'Essec

Le Centre innovation sociale et écologique de l'Essec propose plusieurs séries de Mooc sur l'entrepreneuriat social. Certains portent par exemple sur la création et le développement d'une entreprise sociale, d'autres sur l'évaluation et la mesure d'impact social, d'autres encore sur la finance à impact.

Mooc « Devenir entrepreneur du changement »

L'association Ticket for change propose un Mooc intitulé « Devenir entrepreneur du changement » en partenariat avec l'école de commerce HEC. D'une durée de 20 heures réparties sur sept semaines, il permet de comprendre les notions liées à l'innovation sociale pour entreprendre un projet à impact positif.

Suivre une formation à l'université ou dans un Institut d'études politiques

Le réseau inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire (RIUESS) recense les formations à l'ESS dans les universités françaises, du diplôme universitaire au master, sur son site internet. De

quoi trouver des formations dans toute la France et sur toutes les thématiques.

riuess.org/formations

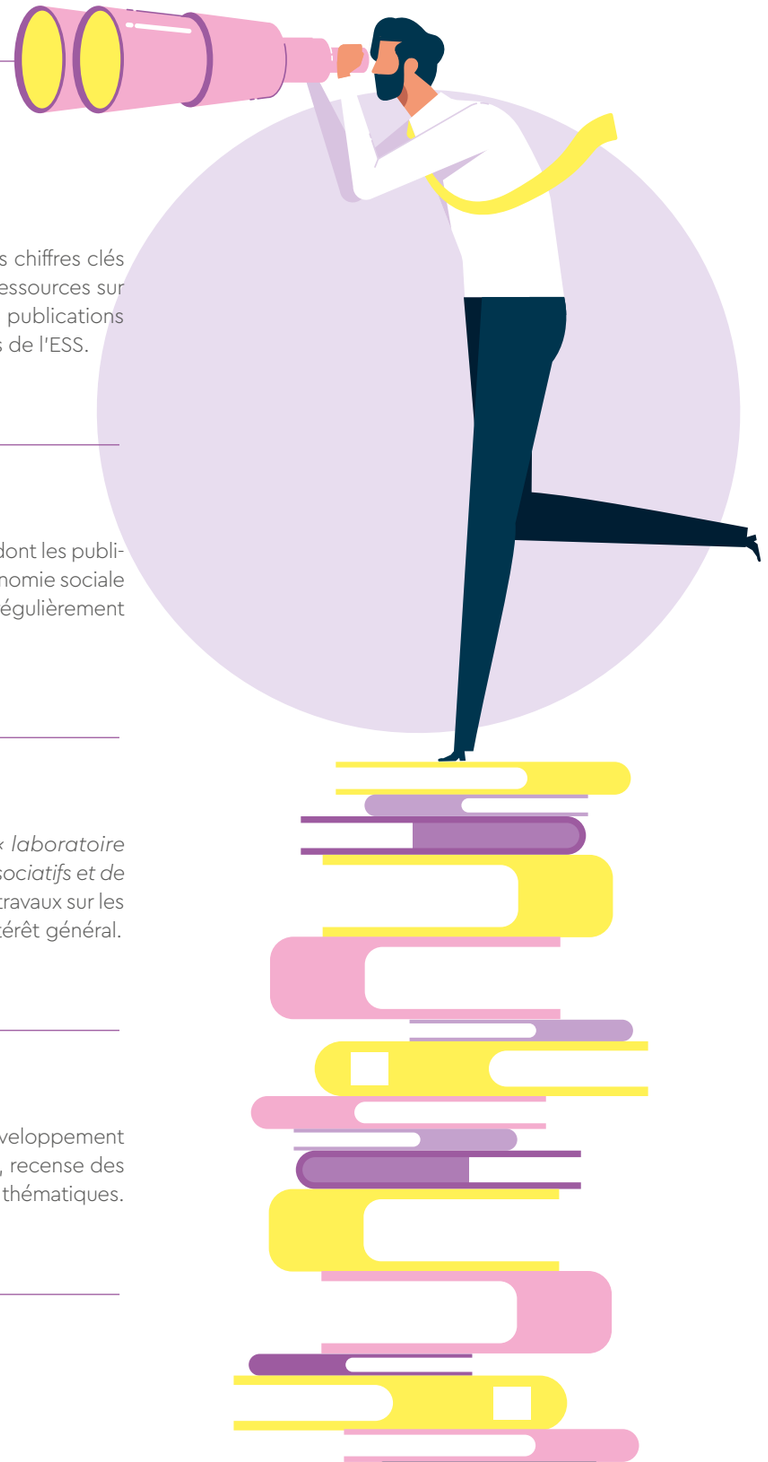

Sites ressources

ESS France

Le site d'ESS France rassemble les chiffres clés de l'ESS et un grand nombre de ressources sur ce sujet, notamment ses propres publications et celles des chambres régionales de l'ESS.

ess-france.org

Le Labo de l'ESS

Le Labo de l'ESS est un *think tank* dont les publications et études portent sur l'économie sociale et solidaire. La structure organise régulièrement des événements dédiés.

lelabo-ess.org

La Fonda

La Fonda se définit comme un « *laboratoire d'idées au service des acteurs associatifs et de leurs partenaires* ». Elle mène des travaux sur les associations et sur les enjeux d'intérêt général.

fonda.asso.fr

L'Avise

L'Avise, association chargée du développement de l'ESS et de l'innovation sociale, recense des études et outils utiles sur ces deux thématiques.

avise.org

Le blog de Michel Abhervé

Intitulé « ESS, emploi, formation, insertion et bien d'autres choses », le blog de Michel Abhervé, ancien professeur associé à l'université de Paris Est Marne-la-Vallée, est une mine d'informations pour tous ceux qui s'intéressent à ces sujets.

blogs.alternatives-economiques.fr/abherve

Recherches & solidarités

Recherches & solidarités est une association ayant pour but de mieux connaître les solidarités en France, qu'elles s'expriment par les dons ou dans les associations et les fondations. Elle produit régulièrement des études à ce sujet, publiées sur son site.

recherches-solidarites.org

France générosités

Le syndicat professionnel des associations et fondations recense sur son site les études sur le **bénévolat**, le don ou le *fundraising*, et publie chaque année le Baromètre de la générosité des Français.

francegenerosites.org

Document institutionnel

« La boussole de l'ESS. S'orienter dans la gestion des difficultés »
Délégation ministérielle à l'économie sociale et solidaire, juillet 2026

Ce guide s'adresse à toutes les structures de l'ESS rencontrant des difficultés économiques. Le but est d'orienter leurs dirigeants et responsables vers les dispositifs adéquats pour les accompagner à résoudre ces difficultés.

Guide disponible sur **www.economie.gouv.fr**

Le glossaire
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Esus, utilité sociale, intérêt général... Les termes et sigles liés à l'économie sociale et solidaire sont complexes. Carenews vous aide à vous y retrouver.

Association loi 1901

Une association loi 1901 est une « *convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité, dans un but autre que de partager des bénéfices* ». L'association a un but désintéressé : les bénéfices ne peuvent pas être redistribués et doivent rester dans la structure pour participer à son développement. Elle peut poursuivre des buts très divers.

Bénévolat

Le bénévolat est une forme de prestation de travail réalisée gratuitement et de manière librement choisie, pour une personne ou un organisme. Le bénévolat s'exerce principalement dans les structures associatives. Le bénévole ne perçoit pas de rémunération et n'est soumis à aucune subordination juridique.

Coopérative

C'est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement. Les coopératives sont des entreprises contrôlées et détenues par leurs membres.

Économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire regroupe un ensemble d'entreprises qui poursuivent un autre but que le seul partage des bénéfices, mettent en place une gouvernance démocratique et ont une lucrativité limitée ou nulle. Cinq types de structures en font partie : les coopératives, les mutuelles, les fondations, les associations employeuses et les entreprises commerciales de l'ESS.

Entreprise adaptée

Une entreprise adaptée est une entreprise soumise aux dispositions du Code du travail, qui a la particularité d'employer au moins 55 % de travailleurs handicapés parmi ses effectifs de production.

Entreprise d'insertion

Une entreprise d'insertion est un type de structure de l'insertion par l'activité économique (SIAE). Elle opère dans le secteur marchand mais a une finalité sociale. Elle propose à des personnes éloignées de l'emploi une activité productive associée à un accompagnement socio-professionnel, visant à leur permettre de s'insérer durablement sur le marché du travail.

Épargne solidaire

L'épargne solidaire est l'épargne dont l'encours ou les revenus sont destinés, au moins en partie, à financer des activités qui ont une utilité sociale en luttant contre la pauvreté, pour la cohésion sociale ou encore le développement durable. Le label Finansol de l'association Fair détermine les produits financiers relevant de l'épargne solidaire.

Esat

Un Esat est un établissement et service d'accompagnement par le travail. Il s'agit d'un établissement médico-social de travail protégé réservé aux personnes en situation de handicap. Il leur offre des activités diverses, mais aussi un soutien médico-social et éducatif. L'objectif est leur insertion sociale et professionnelle.

Esus

L'agrément d'entreprise solidaire d'utilité sociale (Esus) a été créé par la loi Hamon en 2014. Les structures de l'ESS peuvent le demander et ainsi accéder à des aides et des financements spécifiques. Elles doivent remplir les conditions suivantes : avoir pour objectif principal la recherche d'utilité sociale, avoir une politique de rémunération encadrée et ne pas avoir de titres de capital de l'entreprise négociés sur un marché financier.

Fondation

La fondation est « *l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif.* » Il existe plusieurs types de fondations, notamment la fondation sous égide, la fondation d'entreprise, la fondation reconnue d'utilité publique ou le fonds de dotation.

Intérêt général

En tant que notion politique, l'intérêt général correspond à ce qui contribue à l'intérêt de tous et de chacun. En droit fiscal, le fait d'être reconnues d'intérêt général permet à des associations et fondations de recevoir des dons et du mécénat. Cette reconnaissance se fonde sur plusieurs critères déterminés par l'administration fiscale.

Mécénat

Le mécénat se définit comme « *le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général* ». Il se traduit par un don en argent, en nature ou en compétences, en faveur d'une activité d'intérêt général. Ce don peut être réalisé par une entreprise ou un particulier.

Mutuelle

Une mutuelle est un groupement de personnes morales de droit privé à but non lucratif. Il existe principalement deux types de mutuelles : les mutuelles d'assurance, qui proposent notamment des produits d'assurance habitation ou automobile, et les mutuelles de santé et prévoyance, qui proposent notamment une couverture santé complémentaire à celle de la Sécurité sociale, et peuvent également gérer des établissements de soins.

Philanthropie

La philanthropie renvoie à des initiatives volontaires privées désintéressées dont l'objectif est le bien public.

Scic

Les sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic) ont pour objet « *la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale* ». La Scic doit réunir au moins trois catégories d'associés, dont les salariés et les bénéficiaires des biens et services proposés par la coopérative.

Scop

La Scop, pour « société coopérative de production » ou « société coopérative et participative », est une coopérative dans laquelle les salariés sont les sociétaires majoritaires. Ils détiennent au moins 51 % du capital de la société et 65 % des droits de vote.

SIAE

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) permettent aux personnes les plus éloignées de l'emploi de travailler et de bénéficier d'un accompagnement renforcé pour faciliter leur insertion professionnelle. Il existe plusieurs types de SIAE : entreprises d'insertion (EI), ateliers et chantiers d'insertion (ACI), association intermédiaire (AI) ou entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI).

Utilité sociale

Une organisation a une utilité sociale lorsque son objet social satisfait à titre principal à l'une au moins des conditions suivantes : elle a pour objectif de soutenir les personnes en situation de fragilité, de contribuer à la lutte contre les exclusions ou les inégalités, à l'éducation et à la citoyenneté, ou elle concourt au développement durable.

LES PROS QU'IL VOUS FAUT

l'annuaire DE L'ESS

RETROUVEZ + DE 100 ORGANISATIONS

SOLUTIONS MÉCÈNES ASSOCIATIONS

Dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, les acteurs sont nombreux et leurs besoins variés : financement, recherche de fonds, accompagnement, outils, partenariats... Pour faciliter les synergies et encourager les collaborations, cet annuaire a été conçu comme un outil pratique à destination des responsables de l'ESS.

Les organisations qui y figurent sont classées en trois grandes catégories :

– celles qui offrent des services aux acteurs de l'ESS (finance, RH, conseil, outils, etc.) ;

– celles qui sont mécènes de causes d'intérêt général (fondations, fonds de dotation, entreprises engagées) ;

– et enfin celles qui cherchent des mécènes ou partenaires pour développer leurs projets.

Chaque fiche présente des informations clés permettant d'identifier rapidement les bons interlocuteurs et de faire gagner du temps à tous. En facilitant les rencontres et les coopérations, Carenews poursuit ainsi sa mission.

Mon organisation

OFFRE UNE SOLUTION ESS

ACCORD'IMAGE

Accord'Image accompagne, depuis 2011, des associations, des fondations ou des entrepreneurs dans leur stratégie de communication autour de leurs projets d'ESS, de RSE ou de mécénat : communication institutionnelle, interne et de crise, plaidoyer, relations institutionnelles, publiques et presse, rédaction (discours, livres, contenus numériques, communiqués et dossiers de presse).

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : linkedin.com/in/lisa-thevenet-29674182

E-mail : thevenetlisa@accordimage.com

Téléphone : 06 67 60 39 77

ADERE

ADERE est une centrale de référencement associative qui fédère plus de 8 000 structures de l'ESS en France et outre-mer. Elle met à disposition des fournisseurs responsables et des conditions avantageuses pour renforcer l'impact et l'efficacité des achats, des équipes de proximité pour accompagner au quotidien, et le Club ADERE, des avantages pour les salariés.

ASSOCIATION

Site internet : adere.fr

E-mail : serviceadherents@adere.fr

Téléphone : 04 73 19 01 51

AIDO GESTION

Aido Gestion accompagne les petites et moyennes associations dans la structuration de leurs projets et l'organisation de leur gestion. Elle aide à clarifier les besoins de financement, monter les dossiers de subvention, auditer les outils existants et automatiser les tâches répétitives. Formation et prise en main incluses, pour gagner du temps et de l'autonomie au quotidien.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : aidogestion.com

E-mail : johanna@aidogestion.com

Téléphone : 06 35 21 60 76

ANRH

L'ANRH crée des emplois durables pour les personnes en situation de handicap en développant des activités économiques au service des entreprises et des territoires. Entreprise associative reconnue d'utilité publique, elle accompagne les organisations dans leurs achats responsables grâce à des solutions de sous-traitance inclusive et à des dispositifs contribuant à la réponse à l'OETH.

ASSOCIATION

Site internet : anrh.fr

E-mail : developpement@anrh.fr

Téléphone : 01 43 14 85 85

ARPEJEH

Arpejeh agit pour la formation, la qualification et l'emploi des jeunes en situation de handicap de 15 à 30 ans, en les accompagnant dans la découverte des métiers et leur insertion professionnelle. Son objectif : créer des rencontres entre les jeunes et ses employeurs membres – plus de 150 à ce jour – du 1er stage de 3e jusqu'à l'emploi. Depuis 2008, elle a accompagné plus de 42 000 jeunes.

ASSOCIATION

Site internet : arpejeh.com

E-mail : contact@arpejeh.com

Téléphone : 01 79 97 28 55

ASSOCIATHEQUE.FR

Associatheque.fr est un centre de ressources et d'expertises pour aider les associations à se créer, se développer et à pérenniser leurs actions. Le site, créé et géré par le Crédit mutuel, accompagne depuis 15 ans les dirigeants associatifs dans leurs missions et transformations (financement, numérique, gouvernance, RSE...) en mettant à leur disposition des outils pratiques et ressources dédiées.

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

Site internet : associatheque.fr/fr/index.html

E-mail : infocontact@associatheque.fr

Téléphone : 01 53 48 79 96

aéma GROUPE — GROUPE MUTUALISTE DE PROTECTION

Mutualiste dans l'âme, activiste par conviction

Fidèle à ses valeurs, Aéma Groupe a investi plus de 180 M€ en 2025 dans des dispositifs de soutien aux transitions environnementales, sociales et sociétales. À travers ses fondations (Macif, Aésio mutuelle, Abeille Assurances), ses fonds de dotation (OFI Invest et SWEN Philanthropy) et l'engagement de ses marques, Aéma Groupe soutient des initiatives d'intérêt général au plus près des territoires.

Site internet : aemagroupe.fr

Chiffre d'affaires (CA) : 18 600 000 K€

Année de création : 2021

Type de structure : Groupe mutualiste

Nombre de salariés : 20 000

Spécialités : éducation et égalité des chances, science et santé, environnement et bien-être animal, dynamisme économique et territorial

FONDATION MACIF

La Fondation Macif accompagne l'innovation sociale dans les territoires depuis plus de 30 ans. Elle soutient les projets portés sur 4 thématiques : la mobilité, l'habitat, la santé et la finance solidaire. Pour son quinquennat 2024–2028, elle s'est donné comme priorité la transition écologique juste.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : fondation-macif.org

E-mail : fondation@macif.fr

FONDATION AÉSIO MUTUELLE

La Fondation AÉSIO a pour mission d'agir pour la santé mentale tout au long de la vie. Elle soutient des structures d'intérêt général dans leurs projets de promotion de la santé mentale, de prévention des troubles psychiques, d'accompagnement des personnes concernées et de production de connaissances utiles au débat public.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : fondation.aesio.fr

E-mail : fondation@aesio.fr

FONDATION ABEILLE ASSURANCES

La Fondation d'entreprise Abeille Assurances accompagne les associations soutenant les étudiants en précarité sur l'alimentation, le logement et l'accès à l'emploi en France métropolitaine.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : fondation.abeille-assurances.fr

E-mail : fondation@abeille-assurances.fr

OFI INVEST

Le Fonds de dotation OFI Invest – « engagés pour apprendre, soigner et préserver » – déploie la politique de mécénat d'OFI Invest AM, OFI Invest Real Estate, SWEN CP et Zencap AM. Le fonds finance des projets présentés par les collaborateurs liés à la santé, la nature et la culture, avec une dimension pédagogique.

FONDS DE DOTATION

Site internet : ofi-invest.com/fr

SWEN PHILANTHROPY

Le fonds de dotation SWEN Philanthropy accompagne des initiatives autour de 3 axes : régénérer la diversité biologique des écosystèmes, lutter contre le changement climatique et soutenir la résilience des territoires, et reconnecter l'humain et la nature pour le bien-être social.

FONDS DE DOTATION

Site internet : swen-cp.fr

E-mail : contact@swenfoundation.fr

BAZAR, ETC.

BAZAR, etc. regroupe sur le territoire niortais trois ressourceries généralistes. 21 salarié·e·s et 170 bénévoles y sont actrices et acteurs du réemploi solidaire des objets domestiques. Une association engagée au service des transitions environnementales et sociétales pour la sauvegarde du vivant, grâce à des milliers de donatrices et de donateurs.

ASSOCIATION

Site internet : bazaretc.fr

E-mail : bazar.presidence@gmail.com

Téléphone : 06 33 49 06 00

ASSOCONNECT

AssoConnect donne de l'élan aux associations. Utilisé au quotidien par plus de 40 000 associations de toutes tailles, ce logiciel en ligne simple et intuitif centralise adhésions, dons, comptabilité, site web, communication et compte pro. Accessible à tous quel que soit le niveau technique, il fait gagner un temps précieux à ses utilisateurs. 14 jours d'essai gratuit + rendez-vous offert.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : assoconnect.com

E-mail : contact@assoconnect.com

ATELIERS DU BOCAGE

Les Ateliers du Bocage sont une entreprise d'insertion et entreprise adaptée, membre d'Emmaüs. Ils reconditionnent les matériels informatiques et téléphones portables pour le compte des professionnels, associations et particuliers, partout en France.

COOPÉRATIVE, MUTUELLE

Site internet : ateliers-du-bocage.fr

E-mail : commercial@adb-emmaus.com

Téléphone : 05 49 81 09 72

BOULAY & LÉVY AVOCATS

Boulay et Lévy Avocats est composé de deux équipes : l'une en droit du travail pour accompagner les dirigeants de l'ESS et relever les défis de la gestion RH ; l'autre en droit des associations pour mener des réflexions de gouvernance et de structuration.

CONSEIL JURIDIQUE

Site internet : boulaylevy-avocats.fr

E-mail : blandine.boulay@boulaylevy-avocats.fr

Téléphone : 06 13 03 30 84

CENTRE FRANÇAIS DES FONDS ET DES FONDATIONS

Le Centre français des fonds et fondations rassemble et représente la communauté des fondations et fonds de dotation français. Il promeut leurs actions notamment auprès des pouvoirs publics. Par l'échange, la collaboration, le partage et la diffusion de bonnes pratiques, il œuvre – avec ses 350 membres et ses 1 500 structures – en faveur de l'éthique et de la transparence du secteur.

ASSOCIATION

Site internet : centre-francais-fondations.org

E-mail : info@centre-francais-fondations.org

COALTA FORMATION

Coalta Formation accompagne les associations et les acteurs de l'ESS dans la formation de leurs bénévoles, salariés et responsables. Elle développe leurs compétences relationnelles, managériales et associatives pour leur permettre de mieux vivre leur engagement et de renforcer leur impact.

ASSOCIATION

Site internet : coalta-formation.org

E-mail : contact@coalta-formation.org

Téléphone : 01 71 03 74 96

avise

DÉVELOPPER L'ESS ET L'INNOVATION SOCIALE

L'Avise accompagne le développement de l'ESS et de l'innovation sociale en France et en Europe. Association d'intérêt général créée en 2002, elle outille et oriente les parties prenantes de l'ESS à travers le site avise.org, anime des réseaux nationaux d'accompagnateurs de l'ESS, met en œuvre des programmes nationaux d'accompagnement et finance des projets avec du Fonds social européen +.

Site internet : www.avise.org

E-mail : contact@avise.org

Téléphone : 01 53 25 02 25

Adresse : 18 avenue Parmentier 75011 Paris

Chiffre d'affaires (CA) : nc

Nombre de salariés : 40

Type de structure : Association

Année de création : 2002

600 000
PERSONNES OUTILLÉES /AN SUR AVISE.ORG

5 500
STRUCTURES DE L'ESS ACCOMPAGNÉES/AN PAR LE DLA

900
PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT ANIMÉS AU NIVEAU NATIONAL

Rendez-vous sur avise.org pour :

Structures de l'ESS :

- **vous outiller selon votre besoin** (faire évoluer son modèle économique ou sa gouvernance, évaluer votre impact, faire face aux difficultés…) ;
- **trouver le bon dispositif pour vous accompagner**, parmi les réseaux opérés au niveau national par l'Avise (Réseau national des incubateurs, DLA, Réseau des accompagnateurs nationaux au changement d'échelle) et les dispositifs dédiés à l'ESS et de droit commun ;
- **trouver des financements** (l'Avise est l'un des financeurs de l'ESS, en tant qu'organisme intermédiaire du Fonds social européen +).

Décideurs publics ou privés :

- **vous informer sur l'ESS et l'innovation sociale** ;
- **vous partager des retours d'expérience européens** (l'Avise est le Centre national de compétences de l'innovation sociale pour la France en Europe) ;
- **prendre contact et devenir partenaire** pour monter un programme national d'accompagnement répondant à un enjeu d'intérêt général partagé.

COLLECTIF COSME

Le Collectif Cosme est un collectif coopératif de *freelances* qui ont fait le choix de travailler ensemble pour décupler leur impact. Depuis 2018, il réunit des experts en *branding*, direction artistique, contenus, *social media*, *motion design*, vidéo, web et *marketing*. Chaque équipe, sur-mesure, répond aux besoins du moment et accompagne dans la durée.

COOPÉRATIVE, MUTUELLE

Site internet : collectif-cosme.coop

E-mail : alienor@collectif-cosme.com

Téléphone : 06 85 66 05 07

COM&SENS

COM&SENS développe la collecte de dons des associations et fondations. Elle combine depuis plus de 15 ans conseil stratégique, campagnes multicanales, collecte numérique, grands donateurs, mécénat, legs et solutions CRM pour renforcer durablement et avec le sourire leurs ressources et leur autonomie.

ENTREPRISE À MISSION

Site internet : cometsens.net

E-mail : ophelie@cometsens.net

Téléphone : 06 73 04 00 82

CRÉDIT MUTUEL

Le Crédit mutuel partage les valeurs de solidarité, de responsabilité et de proximité qui fondent l'économie sociale et solidaire. Il accompagne associations, fondations, coopératives et collectivités dans leurs projets, avec des solutions adaptées à leurs besoins. Partenaire d'ESS France et de la marque « ESS – L'économie en mieux », il contribue à faire connaître et reconnaître davantage l'ESS.

COOPÉRATIVE, MUTUELLE

Site internet : creditmutuel.com/fr

E-mail : cominternecncm@creditmutuel.fr

Téléphone : 01 44 01 10 10

DIFT

Dift développe des collectes participatives pour les associations, sous forme de défis solidaires, partagés en *peer-to-peer* par les donateurs eux-mêmes. Sa plateforme facilite la mobilisation de communautés entières autour d'une cause, avec des campagnes comme Diftember chaque décembre.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : dift.com

E-mail : hello@dift.com

Téléphone : 06 21 22 19 68

DUMANI

dumani est un cabinet de conseil corse spécialisé en stratégie, *fundraising* et partenariats public/privé. Il accompagne les organisations de l'ESS pour construire leur stratégie, diversifier leurs ressources et développer la coopération.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : dumani.corsica

E-mail : marinabronzinidecaraffa@gmail.com

Téléphone : 07 60 30 00 10

EMMAÜS FRANCE

Emmaüs France développe des solutions circulaires et solidaires face aux enjeux de précarité, d'insertion et de transition écologique. Avec les entreprises, elle transforme vos surstocks et invendus en ressources utiles : une solution concrète pour vos enjeux logistiques, au service de la solidarité.

ASSOCIATION

Site internet : emmaus-france.org

E-mail : partenariats@emmaus-france.org

Téléphone : 07 57 47 86 11

EQUINOXE SOFTWARE

Equinoxe Software est présente depuis 20 ans dans le secteur caritatif. Elle est spécialiste du ciblage *marketing* et de l'IA prédictive liée au parcours de vie donateur. Elle optimise le *marketing* opérationnel à travers compréhension, analyse et mobilisation des données *marketing*. Car mieux cibler et anticiper, c'est faire le lien entre la relation donateur et la performance opérationnelle.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : equinoxe-software.fr

E-mail : lchiapolini@equinoxe-software.fr

Téléphone : 03 44 24 03 02

ESS FRANCE

ESS France (ou Chambre française de l'économie sociale et solidaire) est la voix de référence de l'ESS. Elle représente et porte les intérêts des entreprises et organisations de l'ESS. Elle fédère aussi les organisations nationales de l'ESS représentant les différentes formes statutaires de l'ESS, les Chambres régionales de l'ESS et tout réseau de l'ESS qui souhaite s'investir dans ces activités.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE

Site internet : ess-france.org

E-mail : contact@ess-france.org

Equanity

ARCHITECTES DE PASSERELLES ENTRE LE MONDE ÉCONOMIQUE ET L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Equanity est un cabinet de conseil qui accompagne aussi bien des acteurs de l'intérêt général que des entreprises, grâce à sa compréhension fine des enjeux de chaque écosystème. Expert de l'engagement par le mécénat, il accompagne tant les structures d'intérêt général à collecter les moyens dont elles ont besoin, que les entreprises à structurer et développer leur projet d'engagement sociétal et/ou environnemental.

Site internet : equanity.com

E-mail : charehoe@equanity.com

Téléphone : nc

Adresse : 62 rue Pelleport 75020 Paris

Chiffre d'affaires (CA) : nc

Nombre de salariés : 18

Type de structure : Entreprise classique

Spécialités : stratégie de collecte de fonds privés, stratégie d'engagement des entreprises, mobilisation des collaborateurs

Label / agrément : B Corp

PRINCIPAUX CLIENTS

CROIX-ROUGE FRANÇAISE, LAFORÊT IMMOBILIER FRANCE, VOIES NAVIGABLES DE FRANCE, HARMONIE MUTUELLE, LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, LA FONDATION HENRI CARTIER-BRESSON, FONDATION EGIS, LA FONDATION POUR LA RECHERCHE MÉDICALE, GROUPE ADP, LE GÉRONTOPÔLE D'ÎLE-DE-FRANCE

ETIC – FONCIÈREMENT RESPONSABLE

ETIC est une entreprise pionnière de l'immobilier à impact en France, labellisée Esus. Elle conçoit, finance, rénove, exploite et anime des espaces de travail écoresponsables, spécifiquement dédiés aux acteurs et actrices de la transition sociale, écologique et démocratique. Aujourd'hui, les 10 lieux ETIC accueillent plus de 200 organisations engagées réparties sur l'ensemble du territoire.

SCESS LABELLISÉE ESUS

Site internet : etic.co

E-mail : contact@etic.co

Téléphone : 04 26 78 24 63

EUDONET

Eudonet maximise le potentiel de collecte des associations et des fondations grâce à une solution CRM qui associe IA, automatisation et connaissance donateur. Elle permet de mieux cibler les campagnes, personnaliser les communications et identifier les opportunités pour renforcer durablement la fidélisation. Souveraine, elle place la maîtrise des données au cœur d'une relation de confiance.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : eudonet.com

E-mail : infos@eudonet.com

EVEA

EVEA est un cabinet conseil indépendant depuis 2005 et Scop depuis 2017, pionnier de l'éco-socio-conception. Il accompagne les organisations sur l'ensemble de leur chaîne de valeur : évaluation, stratégie, formation, R&D et logiciels (ASKOR, evDEC), du produit à la performance globale, porté par une équipe de salarié·e·s-associé·e·s engagée.

COOPÉRATIVE, MUTUELLE

Site internet : evea-conseil.com

E-mail : contact@evea-conseil.com

Téléphone : 02 28 07 87 00

EXPONENS

Exponens est un groupe d'expertise comptable, d'audit et de conseil, acteur de référence de l'économie sociale et solidaire. Il accompagne plus de 300 associations et fondations avec des experts dédiés qui sécurisent comptabilité, audit et gestion des équipes, mais aussi le choix de la bonne assurance, l'optimisation de la trésorerie excédentaire ou encore l'audit de programmes internationaux.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : exponens.com

E-mail : info@exponens.com

Téléphone : 01 49 29 55 10

FAIR – FINANCER ACCOMPAGNER IMPACTER RASSEMBLER

FAIR agit pour la promotion d'une finance à impact social en mobilisant les épargnants individuels et les investisseurs institutionnels. Centre de ressources pour les acteurs en recherche de financement et les financeurs, elle réunit plus de 150 adhérents (banques, sociétés de gestion, entreprises sociales, etc.) et gère le label Finansol (créé en 1997) qui distingue les produits d'épargne solidaire.

ASSOCIATION

Site internet : finance-fair.org/fr

E-mail : contact@finance-fair.org

FERLI

Ferli accompagne les acteur·rice·s de l'ESS pour se structurer, se développer et se pérenniser, en conseil comme en formation. Forte d'une expertise de terrain et certifiée Qualiopi, elle intervient sur la levée de fonds, les modèles socio-économiques, la stratégie et le développement commercial, l'essaimage et les achats responsables, notamment via son offre OSER.

ENTREPRISE DE L'ESS

Site internet : ferli.fr

E-mail : contact@ferli.fr

Téléphone : 06 84 41 54 93

FINAXY

Finaxy, courtier en assurances, accompagne les acteurs de l'économie sociale et solidaire pour la protection des actifs et des personnes : responsabilité civile, dommages aux biens, construction, santé, prévoyance, etc.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : finaxygroup.com

E-mail : bbrisset@finaxy.com

Téléphone : 07 57 19 46 37

FORMA'CARGO

Forma'Cargo est un organisme de formation spécialisé dans la construction modulaire hors-site. Il forme les professionnels de demain aux métiers de la construction en s'appuyant sur une pédagogie pratique, des plateaux techniques et une certification de niveau 3 reconnue par France Compétences.

ASSOCIATION

Site internet : formacargo.fr

E-mail : contact@formacargo.fr

Téléphone : 03 53 65 90 16

FRANCE ACTIVE

France Active est le partenaire financier des dirigeant·e·s qui portent un projet d'utilité sociale et territoriale. Son engagement : donner les moyens à ces structures de renforcer leur stratégie pour rendre leur projet plus solide, d'accéder au crédit bancaire dans les meilleures conditions, de financer la création ou l'évolution de leurs activités, et de développer leur impact.

ASSOCIATION

Site internet : franceactive.org

E-mail : contact@franceactive.org

Téléphone : 01 53 24 26 26

GOTOMBOLA

GoTombola numérise les tombolas des associations et fondations. Sa plateforme génère une page dédiée avec QR code, des tickets papier connectés, des paiements sécurisés (Stripe, HelloAsso) et un tirage au sort automatisé et transparent. Adoptée par plus de 500 structures dans 10 pays européens, elle a permis de collecter plus de 3,3 M€ depuis 2022, sans gestion administrative lourde.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : gotombola.co

E-mail : contact@gotombola.co

GUIDE DU CRM

Le Guide du CRM aide les associations françaises qui collectent des dons à choisir leur CRM de *fundraising* avec des repères concrets et neutres. Il compare les solutions disponibles en France, structure la réflexion et sécurise la décision. Réalisé pro bono par 3 consultants avec 12 éditeurs, 5 associations et 3 relecteurs, il est accessible gratuitement.

COLLECTIF PRO-BONO

Site internet : bit.ly/guideducrm

E-mail : ophelie@cometsens.net

Téléphone : 06 73 04 00 82

HELLOASSO

HelloAsso est la plateforme qu'utilisent 20 millions de citoyens pour participer ou soutenir les activités des 470 000 associations membres. Son fonctionnement repose entièrement sur les contributions volontaires des citoyens qui offrent les différentes solutions aux associations inscrites, sans frais ni commissions.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : helloasso.com

E-mail : contact@helloasso.org

Téléphone : 05 64 88 02 34

IDAF – INSTITUT DES DIRIGEANTS D'ASSOCIATIONS & FONDATIONS

L'Institut des dirigeants d'associations & fondations accompagne les dirigeants associatifs pour améliorer leurs pratiques et renforcer leur impact. Créé par des dirigeants pour des dirigeants, il fédère une communauté de confiance de près de 200 structures, où circulent expériences et expertises de terrain lors d'événements et de rencontres tout au long de l'année.

ASSOCIATION

Site internet : idaf-asso.fr

E-mail : contact@idaf-asso.fr

Téléphone : 06 33 45 83 92

IMPACT PRODUCTIONS / MEDIATICO

Impact productions est une société de production audiovisuelle dédiée aux acteurs de l'impact : entreprises RSE, investisseurs responsables, collectivités, structures de l'ESS. Elle met en lumière vos messages pour leur donner de l'écho – podcasts, vidéos, reportages, émissions en studio, *media-training*. Elle édite aussi Mediatico, le média de l'ESS, pour une communication ciblée de vos enjeux.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : impact-productions.fr

E-mail : contact@impact-productions.fr

Téléphone : 06 82 20 01 01

IMPACT TRACK

Impact Track rend la mesure d'impact concrète et pragmatique pour les organisations sociales – opérateurs, financeurs et collectifs. Depuis 2019, cette Esus a facilité la mesure d'impact de plus de 750 projets grâce à son accompagnement, son expertise et sa plateforme.

ENTREPRISE ESUS

Site internet : impacttrack.org/fr

E-mail : contact@impacttrack.org

Téléphone : 06 44 20 96 59

INDABA

Indaba est une entreprise agréée Esus, qui s'adresse en priorité aux associations, fondations et acteurs de l'ESS. Elle accompagne en particulier les dirigeants, qu'ils soient bénévoles ou salariés pour les aider à répondre à leurs difficultés de pilotage, d'organisation et de gestion.

ENTREPRISE ESUS

Site internet : indaba.fr

E-mail : contact@indaba.fr

Téléphone : 06 62 92 90 51

INSTITUT IDEAS

L'Institut IDEAS, association à but non lucratif, aide associations, fondations et fonds de dotation à mettre en œuvre des pratiques responsables en matière de gouvernance, gestion financière et évaluation. Pour agir plus efficacement, il propose un dispositif complet de montée en compétence : production et diffusion de pratiques responsables, outils pédagogiques, formation et accompagnement.

ASSOCIATION

Site internet : ideas.asso.fr

E-mail : maelys.letrotter@ideas.asso.fr

Téléphone : 06 76 27 27 15

KEPLER CHEUVREUX SOLUTIONS

Kepler Cheuvreux est le leader indépendant en Europe de la recherche financière et de la conception de solutions d'investissement sur mesure, toutes classes d'actifs confondues. Le Groupe accompagne les associations et fondations dans leurs enjeux de placement de trésorerie, de suivi et d'analyse de portefeuille.

SERVICES D'INVESTISSEMENT

Site internet : keplercheuvreux.com/fr

E-mail : skhacham@keplercheuvreux.com

Téléphone : 01 70 98 85 82

KLOOVIS

Kloovis est une solution qui permet aux associations, fondations et fonds de dotation de gérer en interne l'administratif de leurs dons reçus (mécénat en nature, financier, *sponsoring*). Elle génère les conventions avec signature électronique, édite des reçus fiscaux conformes au modèle Cerfa, assure le suivi des mécènes et prépare la déclaration annuelle (article 222 bis du CGI).

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : kloovis.com

E-mail : nicolas@kloovis.com

Téléphone : 06 98 14 05 68

KOMEET

Komeet est la solution qui connecte les associations aux entreprises. Déjà adoptée par plus de 3 500 associations et plus de 430 entreprises de toutes tailles et tous secteurs, elle permet de faire de l'engagement une réussite collective, porteuse de sens et d'impact concret.

SOLUTION SAAS

Site internet : komeet.cc

E-mail : hello@komeet.cc

L'AGENCE RUP

L'agence RUP, fondée en 2006, est une coopérative (Scop) de communication qui a accompagné plus de 300 associations, fondations et entreprises à impact sur leur stratégie de marque, RP, numérique, campagnes, événementiel, plaidoyer et *fundraising*.

COOPÉRATIVE, MUTUELLE

Site internet : lagencerup.fr

E-mail : vincent@lagencerup.fr

Téléphone : 06 15 40 06 67

LA NEF

La Nef est la seule banque coopérative, éthique et transparente, qui finance exclusivement des projets à plus-value écologique, culturelle et sociale. Depuis 1988, elle réunit professionnels et particuliers pour construire une société plus juste et durable.

COOPÉRATIVE, MUTUELLE

Site internet : lanef.com

E-mail : lanef@lanef.com

Téléphone : 04 81 65 00 00

LABO DE L'ESS

Le Labo de l'ESS est un *think tank* qui construit, par un travail collaboratif et une méthode ascendante, des axes structurants de l'ESS à partir d'initiatives concrètes, innovantes et inspirantes issues des territoires.

ASSOCIATION

Site internet : lelabo-ess.org

E-mail : contact@lelabo-ess.org

Téléphone : 06 80 83 19 00

LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE

Le Plus Petit Cirque du Monde est une école de cirque, une fabrique et un lieu de représentations de spectacles, un lieu de convivialité et de rencontres, et surtout un laboratoire où se côtoient des initiatives citoyennes, artistiques et urbaines pour le bonheur et l'enrichissement de chacun.

ASSOCIATION

Site internet : lepluspetitcirquedumonde.fr

E-mail : rozenn@ppcm.fr

Téléphone : 07 86 81 42 42

MAIF

MAIF assure et accompagne les associations et les structures de l'ESS dans la sécurisation et le développement de leurs activités. 1er assureur des associations, elle met à leur disposition des solutions d'assurance, des services et des ressources pour soutenir durablement leurs projets et leur engagement.

COOPÉRATIVE, MUTUELLE

Site internet : maif.fr/associations

E-mail : prospectsace@maif.fr

Téléphone : 09 78 97 98 99

MORGAN PHILIPS FRANCE

Morgan Philips France accompagne les entreprises et associations en France dans leurs enjeux de recrutement et de gestion des talents : identification, évaluation, conseil RH, management de transition, etc.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : fr.morganphilips.com/fr/public-et-economie-sociale

E-mail : francois.jacob@morganphilips.com

Téléphone : 06 28 67 90 15

MOUVEMENT ASSOCIATIF

Le Mouvement associatif est le porte-voix de la vie associative, et représente, au travers de ses membres, une association sur deux en France. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative, notamment en œuvrant pour la construction d'une politique de vie associative ambitieuse.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE

Site internet : lemouvementassociatif.org

E-mail : contact@lemouvementassociatif.org

Téléphone : 01 40 36 80 10

OHME

OHME propose un CRM adapté à toutes les associations.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : ohme.fr

E-mail : gregoire@ohme.fr

OUISUB

Ouisub est une plateforme qui simplifie la recherche de financements des associations. Ne passez plus à côté d'opportunités pertinentes pour votre association, grâce à une veille quotidienne des appels à projets, subventions et mécènes. Avec 5 000 opportunités ouvertes, elle est la plus large base de financements en France et 500 associations l'utilisent déjà.

ENTREPRISE DE L'ESS

Site internet : ouisub.fr

E-mail : contact@ouisub.fr

Téléphone : 07 57 84 14 14

PIERRE-YVES SANCHIS – COACHING ET CONSEIL AUX ENTREPRENEURS

Pierre-Yves Sanchis accompagne les entrepreneurs à impact lors de moments clés et difficiles à traverser seuls, par le biais d'une approche de *coaching* cognitivo-comportemental et de conseil orienté action, fondée sur des certificats en *coaching* à Dauphine et en fusion-acquisition à HEC, ainsi que sur plus de 15 ans d'expérience entrepreneuriale, de la création à la cession.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : linkedin.com/in/pysanchis

E-mail : pysanchis@gmail.com

Téléphone : 06 58 67 12 12

PKF ARSILON

PKF Arsilon accompagne les organisations, dirigeants et entrepreneurs à chaque étape de leur développement et de leur transformation. Grâce à son fort ancrage régional et à la puissance de son réseau, elle mobilise les expertises adaptées à chaque enjeu pour proposer des solutions concrètes, pertinentes et créatrices de valeur.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : pkf-arsilon.com

E-mail : francis.chartier@pkf-arsilon.com

Téléphone : 06 72 80 07 55

QUALIDATA

Qualidata met la data, l'intelligence artificielle et le CRM au service de l'impact caritatif. Depuis plus de 25 ans, elle accompagne les associations, fondations et ONG dans la transformation de leur relation donateur, avec des solutions conçues spécifiquement pour répondre aux enjeux du secteur caritatif.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : qualidata.fr

E-mail : lpouzenc@qualidata.fr

Téléphone : 07 60 83 34 61

RELIONS – CONSEIL ET COOPÉRATIONS

L'agence Relions, fondée en 2024 par Elise Renaudin, accompagne fondations et associations dans leur stratégie de relations et de déploiement. Elle met à disposition sa triple expertise : connecter engagements philanthropiques et besoins du terrain, renforcer la solidité des projets associatifs, et permettre aux groupes de devenir des collectifs. Elle fait partie de la coopérative Coopaname.

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

Site internet : relions.fr

E-mail : elise.renaudin@relions.fr

Téléphone : 06 08 66 35 24

RICHELIEU INVEST

Richelieu Invest est une société de gestion de portefeuille, filiale de la Banque Richelieu France, qui propose des solutions de placement de trésorerie (OPCVM, mandats, fonds dédiés) pour le compte d'une clientèle institutionnelle : entreprises, associations, fondations, assureurs et caisses de retraite, ainsi que pour les *family offices*.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : richelieuinvest.com

E-mail : ludovic.huguel@richelieuinvest.com

Téléphone : 01 78 09 83 29

RYDGE CONSEIL

RYDGE Conseil est un cabinet de conseil aux entrepreneurs et dirigeants de l'ESS. Il soutient les associations, les fondations et l'ensemble des acteurs à impact à réussir leurs projets : conseil stratégique, mesure d'impact social, performance du modèle économique, conseil financier, juridique et fiscal.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : rydge.fr/secteurs/economie-sociale-et-solidaire-ess

E-mail : bbazillon@rydge.fr

Téléphone : 06 25 02 08 96

SAFEINCLUSION

SafeInclusion forme et accompagne les organisations vers plus de sécurité et d'inclusion. Secourisme (SST, handi-secourisme, gestes qui sauvent), sensibilisation aux handicaps en réalité virtuelle, recrutement inclusif : elle transforme la diversité en force collective. Son approche de terrain, humaine et décomplexée, permet à chacun d'être la bonne personne, au bon endroit, au bon moment.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : safeinclusion.fr

E-mail : contact@safeinclusion.fr

Téléphone : 06 62 57 11 06

SAGE

Sage accompagne les associations et fondations dans leurs enjeux de gestion, de pilotage et de conformité : finance, comptabilité, *reporting*, gestion multi-entités, paie... Ses solutions s'adaptent à toutes les structures et intègrent nativement la facture électronique. De quoi simplifier votre quotidien et vous permettre de consacrer davantage de temps à vos projets et à votre mission.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : sage.com/fr-fr

E-mail : InformationMGE@sage.com

SEM HABITAT DURABLE

SEM Habitat durable est une agence immobilière spécialiste des activités d'hébergement social et médico-social. Elle aide les associations et fondations agréées à trouver des locaux adaptés pour loger dignement les personnes vulnérables accompagnées, et guide également les bailleurs privés et autres acteurs de l'immobilier pour maximiser l'impact social de leurs projets.

SASU ESUS

Site internet : semhabitatdurable.fr

E-mail : contact@semhabitatdurable.fr

Téléphone : 09 83 62 73 16

SHIKA CONSULTING

SHIKA CONSULTING est un cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes spécialisé dans le secteur de l'ESS. Il réalise un accompagnement complet sur les sujets administratifs, comptables, fiscaux, sociaux et juridiques pour les associations, fondations et fonds de dotation : recherche de subventions, optimisation de l'organisation, gestion de la trésorerie, etc.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : shika-consulting.fr

E-mail : nouri.yahi@shika-consulting.fr

Téléphone : 07 61 97 96 09

SOLIDATECH

Solidatech accompagne les associations à renforcer leur impact grâce au numérique. Depuis 2008, plus de 45 000 structures se sont gratuitement inscrites au programme. Sa promesse : vous outiller à tarif solidaire (logiciels, matériel) et vous aider à monter en compétences sur le numérique (formations, articles conseil, webinaires, outil d'autodiagnostic...).

COOPÉRATIVE, MUTUELLE

Site internet : solidatech.fr

E-mail : contact@solidatech.fr

TELECOOP

TeleCoop est le seul opérateur mobile, engagé dans la transition environnementale et sociale du numérique. Il accompagne les professionnels à réduire leurs impacts numériques, tout en leur offrant un service télécom humain, réputé pour sa performance opérationnelle, à un prix juste et équitable.

COOPÉRATIVE, MUTUELLE

Site internet : telecoop.fr/professionnels

E-mail : pro@telecoop.fr

Téléphone : 01 84 60 95 35

UDES

L'Udes est l'organisation représentative des employeurs de l'économie sociale et solidaire. Auprès des pouvoirs publics, elle porte la voix de ses 21 membres, actifs dans 15 branches d'activités et négocie des accords avec les organisations syndicales de salariés pour assurer la pérennité des entreprises et la qualité de vie des salariés.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE

Site internet : udes.fr

E-mail : udes@udes.fr

DONATOUCH (TOUCHAM)

TouchAm simplifie chaque don spontané grâce à ses bornes tactiles Donatouch qui permettent un paiement CB ou smartphone, sans contact, des transactions sécurisées, un reçu fiscal automatisé, et 0 % de commission sur les dons. Les bornes sont personnalisables à vos couleurs, à l'achat ou en location, et adaptées à tous vos lieux d'accueil : associations, hôpitaux, lieux culturels.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : donatouch.com

E-mail : info@donatouch.com

Téléphone : 01 85 09 09 40

YAPLA

Yapla, la plateforme tout-en-un, simplifie la gestion des associations : adhésions, événements, dons, comptabilité, boutique, communication et site web sont réunis dans un seul outil. Conçue pour et par le monde associatif, elle leur fait gagner du temps, se professionnaliser et renforcer leur impact.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : yapla.com/fr-fr

E-mail : solenebeguin@yapla.com

Téléphone : 07 70 08 90 86

YELLOWBOX CRM

YellowBox CRM réunit *marketing*, commerce et service client sur une même plateforme : campagnes mieux ciblées, prospection suivie, opportunités saisies, clients fidélisés. CRM 100 % français, connecté à votre ERP et à vos outils, hébergé en France, il s'adapte à vos métiers et évolue avec vous.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : dimo-crm.fr

E-mail : ahumbert@dimosoftware.com

Téléphone : 04 84 88 08 80

YES FOR COMM

Yes for Comm est une agence de communication à taille humaine, entreprise de l'économie sociale et solidaire et engagée pour une communication responsable. Elle accompagne les entreprises à impact, *start-ups* innovantes et associations sur toutes leurs problématiques de communication afin d'améliorer leur visibilité et leur impact : stratégie de communication et déploiement à 360 degrés.

ENTREPRISE DE L'ESS

Site internet : yesforcomm.com

E-mail : coralie@yesforcomm.com

Téléphone : 06 95 88 30 02

Mon organisation est

MÉCÈNE DE CAUSES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- MÉCÉNAT FINANCIER
- MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES
- MÉCÉNAT EN NATURE

ACTION EDUCATION

Action Education est une association de développement par l'éducation, qui assure depuis 45 ans l'accès à une éducation de qualité pour les populations les plus marginalisées, en particulier les enfants, les filles et les femmes. Elle mène des projets dans 13 pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe, et accompagne plus de 765 000 personnes.

ASSOCIATION

Site internet : action-education.org

E-mail : contact@action-education.org

Téléphone : 01 55 25 70 00

CRÉDIT AGRICOLE

Le Crédit agricole, 10e banque mondiale, est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Présent dans 46 pays, il est leader de la banque de proximité en Europe, premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets.

COOPÉRATIVE, MUTUELLE

Site internet : credit-agricole.com

E-mail : catherine.langlois@credit-agricole-sa.fr

Téléphone : 06 08 45 75 51

DON EN CONFIANCE

Don en confiance renforce, depuis 1989, la confiance entre donateurs et acteurs de l'intérêt général. Sa reconnaissance, matérialisée par un logo repère, distingue les associations et fondations engagées sur la transparence, la probité, l'efficacité et le respect du donateur, via une charte de déontologie et un contrôle continu. 100 organisations sont aujourd'hui reconnues Don en confiance.

ASSOCIATION

Site internet : donenconfiance.org

E-mail : contact@donenconfiance.org

Téléphone : 01 53 36 35 02

FÉDÉRATION FRANÇAISE POUR LES LIENS SOCIAUX

La Fédération française pour les liens sociaux fédère les acteurs engagés pour prévenir la solitude, l'isolement et promouvoir les liens sociaux. Elle développe des ressources de référence, accompagne les professionnels, favorise les coopérations et porte des programmes d'innovation afin de renforcer durablement les liens sociaux sur les territoires.

ASSOCIATION

Site internet : nosliens.fr

E-mail : contact@nosliens.fr

Téléphone : 07 82 33 67 99

FONDATION CARREFOUR

La Fondation d'entreprise Carrefour remplit une mission d'intérêt général en France et dans le monde en faveur de l'accessibilité à une alimentation saine et durable pour les publics les plus fragiles. Son engagement s'appuie sur deux programmes : la lutte contre la précarité alimentaire et l'éducation institutionnelle.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : fondation-carrefour.org

E-mail : fondation_carrefour@carrefour.com

Téléphone : 06 37 54 44 70

FONDATION CMA CGM

La Fondation CMA CGM intervient en France et au Liban, ses berceaux historiques, et dans le reste du monde, dans les domaines de l'aide humanitaire et de l'éducation. La fondation développe des partenariats sur mesure, mêlant un soutien logistique, humain ou financier.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : cmacgm-group.com/fr/fondation

E-mail : fondation@cma-cgm.com

Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale

FONDATION SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

> **En agissant sur deux domaines d'action, l'environnement et la solidarité dans les territoires, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'engage durablement auprès des associations qui agissent pour dessiner un monde plus juste et plus durable.**

DANIEL BAAL,
PRÉSIDENT DE CRÉDIT MUTUEL ALLIANCE FÉDÉRALE

CAUSES SOUTENUES

Solidarité et territoires

- Favoriser la fraternité, l'inclusion et lutter contre la précarité
- Promouvoir la jeunesse et lui donner le pouvoir d'agir
- Faire de la culture un vecteur d'émancipation

Environnement

- Préserver la biodiversité et le vivant
- Soutenir la transition environnementale et solidaire de l'agriculture, du monde rural et de tous les citoyens
- Protéger la santé face aux dommages environnementaux

TYPE DE MÉCÉNAT

La Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale soutient des projets qui contribuent à la solidarité sur les territoires ainsi qu'à la préservation de l'environnement. Elle soutient des initiatives qui se déploient sur tous les territoires. Ses modalités d'actions : engagement dans la durée, implication du collectif, et coconstruction des projets accompagnés en font une fondation singulière.

CONTACT

Site internet : fondation.creditmutuelalliancefederale.fr

E-mail : fondation-af@creditmutuel.fr

55,9 M€ DE BUDGET ANNUEL DE MÉCÉNAT EN 2025*

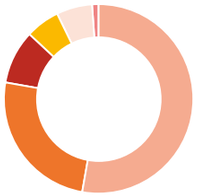

FAVORISER LA FRATERNITÉ, L'INCLUSION ET LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ	53 %
PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LE VIVANT	25 %
PROMOUVOIR LA JEUNESSE ET LUI DONNER LE POUVOIR D'AGIR	9 %
PROTÉGER LA SANTÉ FACE AUX DOMMAGES ENVIRONNEMENTAUX	6 %
SOUTENIR LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET SOLIDAIRE DE L'AGRICULTURE, DU MONDE RURAL ET DE TOUS LES CITOYENS	6 %
FAIRE DE LA CULTURE UN VECTEUR D'ÉMANCIPATION	1 %

** Y compris AAP*

MESURE D'IMPACT / APPELS À PROJETS

Depuis 2023, le budget de la Fondation lui est alloué dans le cadre du dividende sociétal, mesure lancée par Crédit Mutuel Alliance Fédérale, qui vise à affecter chaque année 15 % de son résultat net pour soutenir des projets de transformation environnementale et solidaire, notamment par le biais du mécénat. Depuis sa création en 2021, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale a soutenu plus de 300 associations (données au 31 décembre 2025).

La Fondation a été lauréate en 2022, 2023 et 2024 du Grand Prix de la Philanthropie.

PLUS DE 250 ASSOCIATIONS SOUTENUES EN 2025

SECOURS CATHOLIQUE – CARITAS FRANCE, BANQUES ALIMENTAIRES, FOR MY PLANET, LPO, PREMIERS DE CORDÉE, FONDATION DE LA MER, OXFAM FRANCE, BIBLIOTHÈQUES SANS FRONTIÈRES, UN ABRI QUI SAUVE DES VIES, AGIR POUR LE CŒUR DES FEMMES, PLANNING FAMILIAL, ACTION CONTRE LA FAIM...

FONDATION COVÉA

La Fondation Covéa a pour finalité l'inclusion sociale et humaine. Elle soutient des acteurs associatifs qui œuvrent pour les droits des femmes, l'égalité des chances, l'accompagnement des personnes vulnérables et l'accès aux savoirs et à la culture.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : covea.com/fr/fondation-covea

E-mail : marie-helene.beaupere@covea.fr

Téléphone : 07 62 20 36 02

FONDATION D'ENTREPRISE EY

La Fondation EY, créée en 2008, a pour vocation d'agir en faveur de l'art et de la culture, ainsi que de l'insertion par la formation et par l'emploi. Elle accompagne les projets exclusivement en mécénat de compétences.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : fondation-ey.com

E-mail : orane.tribouley@fr.ey.com

FONDATION D'ENTREPRISE NEXITY

La Fondation d'entreprise Nexity soutient, sur l'ensemble du territoire français, le monde associatif sur trois thématiques : la lutte contre la précarité des femmes et des jeunes, l'égalité des chances et l'insertion par le sport.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : fondation-nexity.org

E-mail : fondation@nexity.fr

FONDATION GROUPE RATP

La Fondation d'entreprise du groupe RATP agit en faveur de l'insertion sociale en initiant et en soutenant des initiatives d'intérêt général qui facilitent l'insertion professionnelle et/ou favorisent l'égalité d'accès à la ville de publics en situation de fragilité économique ou sociale.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : fondationgrouperatp.fr

E-mail : fondation.grouperatp@ratp.fr

FONDATION SOMFY

La Fondation SOMFY, née en 2004, incarne l'engagement du Groupe SOMFY dans sa démarche de responsabilité sociétale. Elle soutient financièrement et par un mécénat de compétences des projets permettant à chacun d'avoir accès à des lieux de vie sains et durables, dans le respect des personnes et de l'environnement.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : fondation-somfy.com/fr-fr

E-mail : fondation@somfy.com

Téléphone : 04 50 96 87 62

FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND

Le Fonds citoyen franco-allemand conseille, met en réseau et finance les projets qui mettent en lumière l'amitié franco-allemande et l'Europe. Il soutient des projets de toutes tailles aux thèmes et formats variés et s'adresse à l'ensemble des acteurs de la société civile.

ORGANISATION INTERNATIONALE

Site internet : fondscitoyen.eu

E-mail : info@fondscitoyen.eu

Fondation

La Fondation Orange s'engage pour le vivre-ensemble et l'inclusion de tous

FONDATION D'ENTREPRISE

CAUSES SOUTENUES

- **Éducation**
- **Culture**
- **Autisme**

TYPE DE MÉCÉNAT

Présente dans 24 pays grâce à son réseau de fondations locales, la Fondation Orange mène des projets au plus près des territoires et de leurs besoins, afin que chacun puisse apprendre, s'épanouir et trouver sa place dans la société. Elle réaffirme cette ambition à travers trois axes d'engagement : l'accès à l'éducation, l'accès à la culture et l'accompagnement des personnes avec autisme.

CONTACT

Site internet : fondationorange.com

E-mail : fondation.orange@orange.com

39 ANS

D'ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DES PERSONNES AVEC AUTISME, EN FRANCE ET DANS LE MONDE

26,8 M€

DE MÉCÉNAT EN 2025 DANS LE MONDE

APPELS À PROJETS

Accès à l'éducation

Parce que l'éducation est la clé de l'égalité des chances, la Fondation Orange s'engage pour aider les personnes en difficulté dans l'acquisition des savoirs et savoir-faire pour que chacun bâtisse son parcours de vie. Elle soutient notamment des dispositifs qui s'appuient sur le numérique et le faire-ensemble.

Accès à la culture

Parce que la culture est essentielle au vivre-ensemble, la Fondation Orange s'engage à favoriser la diffusion de la musique auprès des publics et dans des territoires qui en sont habituellement éloignés, à accompagner les jeunes musiciens dans leurs premiers pas et encourage la pratique musicale comme levier d'apprentissage chez les jeunes.

Accompagnement des personnes avec autisme

Parce que l'autisme isole encore trop, la Fondation Orange se mobilise depuis 1991 pour les personnes avec trouble du spectre autistique et leur famille en favorisant leur inclusion dans la société, leur autonomie et leur épanouissement grâce notamment à des projets éducatifs innovants.

FONDATION DASSAULT SYSTÈMES

La Fondation Dassault Systèmes soutient des projets d'intérêt général innovants axés sur l'éducation, la recherche et le patrimoine. Depuis 2015, elle s'engage auprès d'écoles, universités, centres de recherche, musées et associations scientifiques pour transformer les méthodes d'apprentissage, de découverte et de transmission des savoirs adaptées aux enjeux de demain, grâce aux univers virtuels.

FONDS DE DOTATION

Site internet : lafondation3ds.org/fr

E-mail : info@lafondation3ds.eu

Téléphone : 01 61 62 61 62

NOVAPEC

Novapec est le programme de soutien financier à l'innovation sociale de l'Apec. Il soutient des projets d'innovation sociale, au niveau national et local, en faveur de l'emploi, de l'insertion professionnelle et de la reconversion professionnelle, pour les jeunes diplômés, les cadres et/ou les entreprises.

ASSOCIATION

Site internet : novapec@apec.fr

E-mail : julie.langlade@apec.fr

Téléphone : 06 61 12 43 13

SANEF SOLIDAIRE

Sanef Solidaire, le mécénat du groupe Sanef, finance des solutions de mobilité durables et inclusives pour lever les freins au déplacement des personnes en recherche d'emploi.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : groupe.sanef.com/fr/entreprise-engagee/sanef-solidaire

E-mail : amandine.berger-molager@sanef.com

THE HUMAN SAFETY NET FRANCE

The Human Safety Net prolonge la mission de Generali : accompagner les personnes en situation de vulnérabilité afin de leur permettre de construire dans la durée. En France, elle soutient les familles en situation de précarité et facilite l'insertion socio-professionnelle des personnes réfugiées. Plus de 67 000 personnes ont déjà bénéficié de ses programmes via ses 14 partenaires.

ASSOCIATION ET FONDS DE DOTATION EN FRANCE, FONDATION À L'INTERNATIONAL

Site internet : thehumansafetynet.org/France

E-mail : thehumansafetynetfrance@generali.com

Téléphone : 06 09 24 04 09

TotalEnergies FONDATION

FONDATION D'ENTREPRISE

> **Être une compagnie citoyenne, c'est être créateur de valeur pour la société au-delà des seules performances économiques et sociales. Chez TotalEnergies, nous avons mis la jeunesse au cœur de cette conviction.**
>
> JACQUES-EMMANUEL SAULNIER, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

CAUSES SOUTENUES

- **Éducation et insertion**
- **Dialogue des cultures et patrimoine**
- **Climat, littoraux et océans**
- **Sécurité routière**

TYPE DE MÉCÉNAT

Depuis plus de 30 ans, la Fondation d'entreprise TotalEnergies incarne l'engagement citoyen de TotalEnergies. Elle œuvre en faveur de la jeunesse, en particulier la plus vulnérable et soutient pour cela des initiatives en matière d'orientation, de formation et d'insertion professionnelle. Attachée au « faire alliance », la Fondation TotalEnergies fédère une communauté de plus de 100 partenaires qui partagent leurs expertises, facilitant ainsi les échanges et la mise en œuvre de solutions adaptées aux besoins des jeunes. Cette approche permet de renforcer collectivement et durablement l'impact dans les quatre domaines d'intervention de la Fondation.

CONTACT

Site internet : fondation.totalenergies.com/fr

E-mail : fondation.totalenergies@totalenergies.com

40 M€ DE BUDGET ANNUEL DE MÉCÉNAT

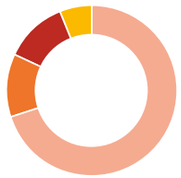

ÉDUCATION ET INSERTION	70%
DIALOGUE DES CULTURES ET PATRIMOINE	12%
CLIMAT, LITTORAUX ET OCÉANS	12%
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	6%

MESURE D'IMPACT

Grâce à plus de 100 partenariats actifs, le soutien de la Fondation TotalEnergies contribue chaque année à l'accompagnement de projets en France au bénéfice de 100 000 jeunes.

ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES SOUTENUS

L'INDUSTREET, FEDERATION NATIONALE DES ECOLES DE PRODUCTION, FONDATION DU PATRIMOINE, SNSM, FONDATION LA FRANCE S'ENGAGE, ALLIANCE POUR L'EDUCATION, CAPITAL FILLES, C'POSSIBLE, JOIN FORCES, RURA, LE SENS DE L'ECOLE, LES NATURENAUTES, LE LABORATOIRE DE LA MOBILITE INCLUSIVE, ACTION TANK, WEAVERS, LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE, UNI'SONS, ASSOCIATION PRVENTION ROUTIERE, DELTA FRANCE, ESPOIR 18, LE GRAND BLEU, OCEAN PEAK, MOM'ARTRE...

Mirova FOUNDATION

FONDS DE DOTATION

Donner à chacun les moyens d'agir et de s'émanciper pour bâtir son avenir

CAUSES SOUTENUES

- **Éducation**
- **Emploi**
- **Accès aux ressources essentielles**

TYPE DE MÉCÉNAT

Mirova Foundation est le fonds de dotation de Mirova, société de gestion à mission spécialisée dans l'investissement durable. Depuis 2021, nous soutenons des associations et projets d'intérêt général à travers une approche de « venture philanthropy » : affectation libre des financements, programme d'accompagnement personnalisé, engagement de 3 ans minimum.

CONTACT

Site internet : mirova-foundation.org
E-mail : foundation@mirova.com

5
ANS

120
PROJETS FINANCÉS OU CO-FINANCÉS

9,3 M€
ENGAGÉS

MESURE D'IMPACT

Mirova Foundation a réalisé sa première mesure d'impact en 2026. Conduite entre décembre 2025 et mars 2026 (17 entretiens, 91 collaborateurs interrogés, 28 associations contributrices soit l'intégralité du panel sollicité), elle documente pour la première fois les effets concrets de l'approche du fonds de dotation sur les structures qu'elle soutient :

82 % des associations soutenues déclarent avoir pérennisé leur développement ;

75 % ont lancé un nouveau projet grâce au soutien de Mirova Foundation ;

89 % estiment que le soutien renforce leur crédibilité auprès d'autres financeurs ;

L'impact de Mirova Foundation sur les collaborateurs de Mirova

119 salariés de Mirova (sur 251) engagés depuis 5 ans

92 % des collaborateurs se sentent plus fiers de leur travail grâce à cet engagement

Mon organisation

CHERCHE DES MÉCÈNES

ALLIANCE DES AVOCATS POUR LES DROITS DE L'HOMME

L'Alliance des avocats pour les droits de l'Homme est une association agréée Esus et ayant le statut ECOSOC qui offre un accès au droit gratuit et de qualité à toutes les associations de protection des droits humains et aux victimes et personnes vulnérables qu'elles représentent. Forte de ses 47 cabinets d'avocats membres, elle soutient quotidiennement plus de 270 ONG.

ASSOCIATION

Site internet : aadh.fr

E-mail : allianceadh@gmail.com

Téléphone : 07 67 87 72 82

ANIMAFAC

Animafac est la tête de réseau des associations jeunes et étudiants, elle accompagne l'engagement professionnel et militant dans l'ESS.

ASSOCIATION

Site internet : animafac.net

E-mail : dg@animafac.net

Téléphone : 06 09 60 49 68

ART POUR L'HÔPITAL

Art pour l'hôpital est une association sans but lucratif. Le but principal de notre association est de décorer les hôpitaux, Ehpad et centres de soins au moyen de reproductions d'œuvres d'art et/ou de photos de nature qui leur sont données gratuitement. Le financement de nos activités est assuré par des dons.

ASSOCIATION

Site internet : artpourhopital.fr

E-mail : artpourhopitaal@yahoo.com

Téléphone : 06 43 23 39 49

ARTICLE 1

Article 1 est une association qui œuvre pour l'égalité des chances. Elle accompagne les jeunes, notamment issus de milieux populaires, dans leur orientation, leurs études et leur insertion professionnelle, en mobilisant des bénévoles, des établissements d'enseignement et des entreprises pour lever les barrières sociales et favoriser la réussite de chacun.

ASSOCIATION

Site internet : article-1.eu

E-mail : noemie.guerin@article-1.eu

Téléphone : 07 78 20 72 35

COMME LES AUTRES

Comme les autres est une association qui informe, oriente et accompagne partout en France, toutes les personnes concernées par la survenue d'un handicap moteur, dans leur retour vers une vie épanouie. L'association propose un service d'accompagnement gratuit, disponible partout en France pour les personnes devenues handicapées moteur au cours de leur vie, et leurs proches devenus aidants.

ASSOCIATION

Site internet : commelesautres.org

E-mail : contact@commelesautres.org

Téléphone : 06 95 09 90 92

E-GRAINE

e-graine est un mouvement associatif d'éducation populaire qui sème depuis 2006 des graines d'engagement citoyen. Partout en France, les associations e-graine rassemblent des personnes qui partagent un même élan : sensibiliser aux enjeux du monde, développer l'esprit critique et encourager le passage à l'action.

ASSOCIATION

Site internet : e-graine.org

E-mail : contact@e-graine.org

Téléphone : 01 30 50 91 48

FONDATION SOLACROUP-HÉBERT

La fondation Solacroup-Hébert, reconnue d'utilité publique, agit à travers ses associations pour protéger et accompagner les personnes vulnérables. Ses actions couvrent la protection de l'enfance (Notre-Dame du Roc), la formation et l'emploi des jeunes avec TND (IMTS), l'insertion par la transition écologique (Solémer) et l'accompagnement des femmes et enfants victimes de violences.

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Site internet : fondation-solacroup-hebert.com

E-mail : contact@fondation-solacroup-hebert.com

Téléphone : 06 77 09 76 71

FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE

La fondation Un Avenir ensemble favorise l'égalité des chances en accompagnant des jeunes boursiers à fort potentiel, de la classe de seconde jusqu'à leur insertion professionnelle. Elle mobilise des décorés de la Nation, ainsi que des salariés d'entreprises mécènes, pour transmettre leur expérience et faire en sorte que l'origine sociale ne détermine jamais l'avenir d'un jeune.

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Site internet : fondation-unavenirensemble.org

E-mail : contact@fondation-unavenirensemble.org

Téléphone : 01 40 62 83 65

IMAGINE FOR MARGO CHILDREN WITHOUT CANCER

L'association Imagine for Margo, reconnue d'utilité publique, mobilise les acteurs clés de la santé et collecte des dons afin d'accélérer la recherche européenne contre le cancer des enfants. Elle mène également des actions pour sensibiliser à la cause, améliorer le bien-être des enfants malades et soutenir leurs familles.

ASSOCIATION

Site internet : imagineformargo.org

E-mail : evenements@imagineformargo.org

Téléphone : 01 39 16 34 38

IMPACT FRANCE

Impact France est la première organisation patronale d'intérêt commun. Ses 30 000 entreprises membres partagent la conviction que nous avons un rôle et une responsabilité essentielle dans l'édification d'une économie prospère, juste, et respectueuse des limites planétaires.

ASSOCIATION

Site internet : impactfrance.eco

E-mail : contact@impactfrance.eco

LA FABRIQUE OPÉRA NATIONALE

La Fabrique Opéra Nationale (tête de réseau) transforme l'opéra en levier d'insertion culturelle et sociale sur le territoire. Son modèle repose sur la démocratisation de l'opéra dans des lieux populaires, la formation des jeunes en situation de vulnérabilité et la mobilisation des acteurs locaux. Présents dans 8 territoires, elle vise 20 implantations d'ici 2030 pour tripler son impact.

ASSOCIATION

Site internet : lafabriqueopera.com

E-mail : denis.menard@lafabriqueopera.com

Téléphone : 06 82 16 27 80

LES PETITES PIERRES

Les Petites Pierres est une plateforme, créée en novembre 2013, qui a vocation à soutenir financièrement et opérationnellement des projets d'habitat solidaire en France. Grâce au financement participatif, elle accompagne les associations vers la réalisation de leurs projets et les renforce en les rendant plus visibles et plus performantes grâce au numérique.

FONDS DE DOTATION

Site internet : lespetitespierres.org

E-mail : contact@lespetitespierres.org

Téléphone : 04 50 96 70 00

MAMANS SANS FRONTIÈRES

Mamans sans frontières est une association qui a pour mission de soutenir les femmes et les jeunes en France et en Afrique, en leur offrant des ressources et des formations sur les enjeux sociaux, médicaux, économiques et numériques. Elle promeut l'entraide, l'autonomie et le bien-être par le biais de programmes d'accompagnement, de sensibilisation et de création de réseaux.

ASSOCIATION

Site internet : mamanssansfrontieres.fr

E-mail : mamans.sans.frontieres@gmail.com

Téléphone : 06 47 65 09 61

PROPOLIS

Propolis accompagne les professionnels, bénévoles et acteurs associatifs dans le renforcement de la qualité de la relation d'accompagnement. Elle utilise le *storytelling* comme outil de régulation émotionnelle, de cohésion des équipes et d'amélioration de la posture relationnelle, notamment dans les secteurs du soin, de la douleur et de l'accompagnement des publics vulnérables.

ASSOCIATION

Site internet : connectpropolis.org

E-mail : charlotte@connectpropolis.org

Téléphone : 07 84 79 56 24

ROSEUP

RoseUp est une association nationale, agréée par le ministère de la santé. Elle a trois missions : informer, accompagner et défendre les droits des femmes touchées par tout type de cancer.

ASSOCIATION

Site internet : rose-up.fr

E-mail : contact@rose-up.fr

Téléphone : 01 76 31 04 54

SISTECH

Sistech soutient l'émancipation professionnelle des femmes réfugiées dans les métiers de la tech et du numérique, en leur proposant des programmes gratuits d'orientation, formation, et mentorat. L'association a lancé son premier programme à Paris en 2018. Aujourd'hui, elle mène des programmes en France, Italie et Grèce, et accompagne plus de 200 femmes par an.

ASSOCIATION

Site internet : sis.tech

E-mail : hello@sis.tech

Téléphone : 06 14 89 24 42

UNION NATIONALE DES CPIE

Le réseau des CPIE accompagne les acteurs publics, privés et citoyens à prendre soin du vivant en commun. Ancré dans les territoires tout en ayant une envergure nationale, il mobilise son expertise environnementale pour faire émerger des coopérations durables au bénéfice des équilibres socio-économiques, dans le respect des limites planétaires.

ASSOCIATION

Site internet : cpie.fr

E-mail : contact@uncpie.org

Téléphone : 01 44 61 75 35

INDEX

ACCORD'IMAGE 90
Solution

ACTION EDUCATION 106
Mécène

ADERE 90
Solution

AÉMA GROUPE 91
Solution

AIDO GESTION 90
Solution

ALLIANCE DES AVOCATS POUR LES DROITS DE L'HOMME 116
Porteur de projet

ANIMAFAC 116
Porteur de projet

ANRH 90
Solution

ARPEJEH 90
Solution

ARTICLE 1 116
Porteur de projet

ART POUR L'HÔPITAL 116
Porteur de projet

ASSOCIATHEQUE.FR 90
Solution

ASSOCONNECT 92
Solution

ATELIERS DU BOCAGE 92
Solution

AVISE 93
Solution

BAZAR, ETC. 92
Solution

BOULAY & LÉVY AVOCATS 92
Solution

CENTRE FRANÇAIS DES FONDS ET DES FONDATIONS 92
Solution

COALTA FORMATION 92
Solution

COLLECTIF COSME 94
Solution

COMME LES AUTRES 116
Porteur de projet

COM&SENS 94
Solution

CRÉDIT AGRICOLE 106
Mécène

CRÉDIT MUTUEL 94
Solution

DIFT 94
Solution

DONATOUCH (TOUCHAM) 103
Solution

DON EN CONFIANCE 106
Mécène

DUMANI 94
Solution

E-GRAINE 116
Porteur de projet

EMMAÜS FRANCE 94
Solution

EQUANITY 95
Solution

EQUINOXE SOFTWARE 95
Solution

ESS FRANCE 95
Solution

ETIC – FONCIÈREMENT RESPONSABLE 96
Solution

EUDONET 96
Solution

EVEA 96
Solution

EXPONENS 96
Solution

FAIR – FINANCER ACCOMPAGNER IMPACTER RASSEMBLER 96
Solution

FÉDÉRATION FRANÇAISE POUR LES LIENS SOCIAUX 106
Mécène

FERLI 96
Solution

FINAXY 97
Solution

FONDATION ABEILLE ASSURANCES 91
Mécène

FONDATION AÉSIO MUTUELLE 91
Mécène

FONDATION CARREFOUR 106
Mécène

FONDATION CMA CGM 106
Mécène

FONDATION COVÉA 108
Mécène

FONDATION CRÉDIT MUTUEL 107
Mécène

FONDATION DASSAULT SYSTÈMES 110
Mécène

FONDATION D'ENTREPRISE EY 108
Mécène

FONDATION D'ENTREPRISE NEXITY 108
Mécène

FONDATION GROUPE RATP 108
Mécène

FONDATION MACIF 91
Mécène

FONDATION ORANGE 109
Mécène

FONDATION SOLACROUP-HÉBERT 117
Porteur de projet

FONDATION SOMFY 108
Mécène

FONDATION TOTALENERGIES 111
Mécène

FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE 117
Porteur de projet

FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND 108
Mécène

FORMA'CARGO 97
Solution

FRANCE ACTIVE 97
Solution

GOTOMBOLA 97
Solution

GUIDE DU CRM 97
Solution

HELLOASSO 97
Solution

IDAF – INSTITUT DES DIRIGEANTS D'ASSOCIATIONS & FONDATIONS 98
Solution

IMAGINE FOR MARGO CHILDREN WITHOUT CANCER 117
Porteur de projet

IMPACT FRANCE 117
Porteur de projet

IMPACT PRODUCTIONS / MEDIATICO 98
Solution

IMPACT TRACK 98
Solution

INDABA 98
Solution

INSTITUT IDEAS 98
Solution

KEPLER CHEUVREUX SOLUTIONS 98
Solution

KLOOVIS 99
Solution

KOMEET 99
Solution

LABO DE L'ESS 99
Solution

LA FABRIQUE OPÉRA NATIONALE 117
Porteur de projet

L'AGENCE RUP 99
Solution

LA NEF 99
Solution

LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE 99
Solution

LES PETITES PIERRES 117
Porteur de projet

MAIF 100
Solution

MAMANS SANS FRONTIÈRES 118
Porteur de projet

MIROVA FOUNDATION 112
Mécène

MORGAN PHILIPS FRANCE 100
Solution

MOUVEMENT ASSOCIATIF 100
Solution

NOVAPEC 110
Mécène

OFI INVEST 91
Mécène

OHME 100
Solution

OUISUB 100
Solution

PIERRE-YVES SANCHIS – COACHING ET CONSEIL AUX ENTREPRENEURS 100
Solution

PKF ARSILON 101
Solution

PROPOLIS 118
Porteur de projet

QUALIDATA 101
Solution

RELIONS – CONSEIL ET COOPÉRATIONS 101
Solution

RICHELIEU INVEST 101
Solution

ROSEUP 118
Porteur de projet

RYDGE CONSEIL 101
Solution

SAFEINCLUSION 101
Solution

SAGE 102
Solution

SANEF SOLIDAIRE 110
Mécène

SEM HABITAT DURABLE 102
Solution

SHIKA CONSULTING 102
Solution

SISTECH 118
Porteur de projet

SOLIDATECH 102
Solution

SWEN PHILANTHROPY 91
Mécène

TELECOOP 102
Solution

THE HUMAN SAFETY NET FRANCE 110
Mécène

UDES 102
Solution

UNION NATIONALE DES CPIE 118
Porteur de projet

YAPLA 103
Solution

YELLOWBOX CRM 103
Solution

YES FOR COMM 103
Solution

Saviez-vous qu'il existe un média sur lequel vous pouvez faire connaître votre engagement ?

Maintenant, oui.

Carenews.com héberge plus de 1 000 blogs d'entreprises, de fondations et d'associations.
carenews

Carenews est un média du GROUPE aef

LE GUIDE PRO DE L'ESS 2027

Édité en octobre 2026 par Carenews, le média des acteurs de l'engagement

Dernière mise à jour des données chiffrées : octobre 2026

www.carenews.com

SAS au capital de 99 000 €
137 rue de l'Université
75007 Paris
RCS Versailles B 788 999 977
bonjour@carenews.com
Président : Guillaume Brault

La Careteam
Guillaume Brault, Elisabeth Crépin-Leblond, Camille Dorival, Agathe Hocquet, Laurianne Seailles, Célia Szymczak, Justine Taillefer, Léanna Voegeli

Graphisme
Hélène Legay (magazine) et Julie Marie (annuaire)

Illustrations
Freepik

Imprimerie
Diamant Graphic / Groupe Prenant
70 rue Auber
94400 Vitry-sur-Seine

Saviez-vous qu'il existe un média dédié à l'actualité de l'engagement qui réunit 80 000 visiteurs par mois ?

Maintenant, oui.

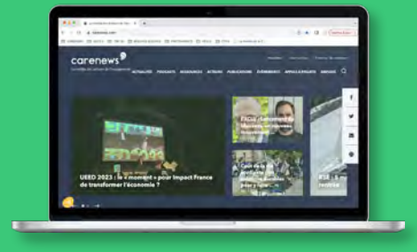

Carenews est le média des acteurs de l'engagement. Suivez-le pour tout savoir sur l'ESS, la RSE et le mécénat.

carenews

Carenews est un média du groupe aef

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 242 487 090 euros - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - RCS PARIS N° 493 455 042, intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le N° 08 045 100 www.orias.fr - Contrat d'assurance distribué par votre Caisse d'Epargne - ALTMANN + PARTNERS - Crédit Photo : Getty Images.